14-18 : des batailles pour rien ?

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15414 – 7 F

JEUDI 18 AOÛT 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les bons taux américains

LA décision prise mardi 16 août par la Banque centrale des Etats-Unis (Fed) de relever les taux d'intérêt à court terme est une bonne nouvelle. Bonne dans la mesure où elle va calmer l'inquiétude des marchés, mais aussi réduire les risques d'une résurgence de l'inflation.

C'est bien ainsi que les milieux financiers ont accueilli la décision de la Fed : les taux à long terme dont la nervosité a empoisonné le climat des affaires depuis des semaines se sont immédiatement détendus tandis que le dollar remontait. Seul Wall Street – le marché des actions – a eu une réaction hésitante : le crédit au jour le jour devenu plus cher pour les banques a immédiatement poussé celles-ci à relever les taux sur les prêts qu'elles consentent à leur clientèle. Les achats à tempérament des particuliers risquent d'en être un peu freinés. Il peut apparaître paradoxal de se réjouir d'un relèvement des taux d'intérêt qui risque de freiner la croissance économique, les créations d'emplois et d'une façon générale la prospérité américaine. Le président des Etats-Unis, Bill Clinton, et les démocrates vont effectivement en être gênés à quelque trois mois du rendez-vous électoral du « mid-term » (mi-mandat) au cours duquel seront renouvelés une partie du Congrès et un certain nombre de gouverneurs. Mais le paradoxe est probablement plus apparent que réel même si l'opinion publique ne perçoit pas bien l'importance des enjeux.

CE qui est en cause aux Etats-Unis est bel et bien la poursuite de la croissance économique. La reprise outre-Atlantique remonte à l'été 1991 : d'abord lente et incertaine, elle s'est progressivement accélérée au cours de l'année 1992 au point de friser la surchauffe fin 1993. L'appareil de production américain peut répondre à une croissance d'environ 2,5 à 3 % l'an, guère plus. Au-delà, les capacités de production sont surutilisées, les horaires de travail s'allongent, des tensions apparaissent sur l'emploi et les salaires. C'est ce qui est en train de se produire aux Etats-Unis.

Pour étouffer les tensions inflationnistes avant qu'il ne soit trop tard, Alan Greenspan, le patron de la Fed, a commencé de remonter doucement les taux à court terme dès février dernier. Peut-être aurait-il dû le faire six mois plus tôt et de façon plus marquée. Mais il vient de prouver son indépendance vis-à-vis du pouvoir politique, ne craignant pas de compliquer la situation de M. Clinton, en proie à pas mal de difficultés : réforme du système de santé, plan de lutte contre la criminalité, ratification du cycle de l'Uruguay round.

POUR l'Europe, qui, elle, n'en est qu'au tout début de son cycle de reprise économique, la décision américaine est une excellente nouvelle. Elle va calmer les marchés obligataires et détendre les taux à long terme. Peut-être même les faire baisser. La Bundesbank serait bien inspirée d'en tirer les conséquences en continuant de baisser ses taux à court terme. L'accélération de la croissance économique en Europe et en France en dépend.

Lire page 15

M 0147 - 0818 - 7,00 F

Invoquant le « secret défense »

Le gouvernement refuse de s'expliquer sur les conditions du transfert de Carlos

De nombreux points d'interrogation demeurent sur les circonstances de l'arrestation et du transfert en France d'Illitch Ramirez Sanchez, dit Carlos, mis en examen mardi 16 août. Le gouvernement a invoqué le « secret défense » pour justifier son refus de s'expliquer. Accusant le Soudan et les services français d'avoir « enlevé » Carlos, Mes Jacques Vergès et Mourad Oussedik, les deux avocats du terroriste, entendent faire constater par la justice l'illégalité de sa présence sur le sol français. Par ailleurs, des documents transmis par les autorités allemandes au juge Bruguière, dans le cadre de l'enquête sur l'attentat de la rue Marbeuf, mettraient en cause Jacques Vergès, soupçonné d'avoir joué un rôle actif dans la mouvance de Carlos.

Le grand déstabilisateur

Illitch Ramirez Sanchez est-il aussi dangereux emprisonné qu'il l'était en liberté ? Le premier face-à-face du terroriste vénézuélien avec le juge Jean-Louis Bruguière, mardi 16 août au Palais de justice de Paris, a laissé à ceux qui y ont assisté une impression étrange, faite de fascination et d'effroi. Ni le magistrat, qui espérait depuis longtemps cette confrontation, ni les gendarmes qui montaient la garde dans son bureau, ni les représentants du parquet, ni même ses défenseurs n'ont décelé chez Carlos le moindre signe d'appréhension, la plus petite marque d'inquiétude face au sort que lui réserve la justice française. Accusé d'être le commanditaire de l'attentat de la rue Marbeuf, le 22 avril 1982 à Paris, incarcéré à la prison de la Santé et désormais mis en examen, Carlos s'est même offert le luxe de plaisanter avec ses gardes, puis avec le juge Bruguière, comme s'il s'agissait pour lui, au-delà des provocations, de se montrer fidèle à sa propre légende. *« Nous sommes de la même trempe, vous et moi, nous allons bien nous entendre »*, a-t-il lancé au juge d'instruction, en pénétrant dans son cabinet.

Même au fond d'une cellule, Carlos continue à faire peur. Ce n'est pas tant la perspective de nouveaux attentats sanglants – les spécialistes de la lutte antiterroriste doutent du caractère encore opérationnel de ce qui fut le « réseau Carlos » – que sa capacité à déclencher un processus de déstabilisation en chaîne qui inquiète aujourd'hui.

Mémoire vivante du terrorisme international, celui que tous les services de renseignement occidentaux rêvaient d'interroger peut d'abord, par ses révélations éventuelles, miner certains rapprochements diplomatiques en cours. Un exemple : le récit circonstancié des soutiens que lui apporta longtemps le régime de Damas ne minerait-il pas les efforts entrepris par la Syrie pour en finir avec sa réputation d'Etat complice du terrorisme ?

D'une manière plus immédiate, le pouvoir déstabilisateur de Carlos a déjà, en France, produit ses effets. Quarante-huit heures après son arrivée à l'aérodrome militaire de Villacoublay, lundi 15 août, en provenance de Khartoum, les conditions de sa « livraison » aux autorités françaises sont contestées, le ministère de l'intérieur et la Chancellerie embarrassés. Les deux avocats désignés par Carlos, Mes Mourad Oussedik et Jacques Vergès, protestent en effet contre les conditions très particulières de l'arrestation et du retour en France de leur client. *« Illitch Ramirez Sanchez a été enlevé à Khartoum, dimanche 14 août, par les agents de la sécurité soudanaise qui étaient jusqu'alors officiellement chargés d'assurer sa protection »*, nous a déclaré Me Oussedik, qui s'est brièvement entretenu avec Carlos dans le bureau du juge Bruguière.

HERVÉ GATTEGNO et ERICH INCIYAN

Lire la suite page 8

La mer épuisée

Les réserves de poissons diminuent dangereusement. A New-York, une conférence mondiale étudie les moyens d'empêcher la surexploitation

« Partout où l'arbre a disparu, l'homme sera puni de son imprévoyance. » Ecologiste avant l'heure, Chateaubriand aurait pu lancer cette solennelle mise en garde à propos de cet autre élément de la nature, la mer nourricière. Décennie après décennie, les hommes aussi inconscients qu'avides de gains faciles, l'ont exploitée, surexploitée, épuisée. La Communauté internationale s'en rend compte. Peut être un peu tard. Le 15 août à New-York, s'est ouverte dans le cadre de l'ONU la troisième session de la conférence mondiale *« sur les stocks chevauchant et sur les espèces migratrices »*. Derrière cet intitulé ésotérique, les experts scientifiques et diplomatiques posent la question de la préservation de nombreuses espèces de poissons.

La conférence de New-York se déroule à un moment triplement propice. La FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), dont le siège est à Rome, a publié il y a quelques semaines un rapport alarmant. Elle invite *« avec insistance les Etats à se montrer plus responsables... en adoptant une approche prudente en matière de pêche, car l'incertitude est grande en ce qui concerne l'état des ressources de la mer »*. En 1992, le total des captures en mer a atteint 82,5 millions de tonnes, un chiffre inférieur au niveau record de 1989, qui était de 86,5 millions de tonnes. On avait longtemps cru la mer aussi inépuisable qu'infinie : mais en quarante ans les prises mondiales ont été multipliées par quatre et le contrecoup éclate maintenant.

Aujourd'hui, 60 % des stocks de poissons recensés par la FAO sont, soit surexploités dangereusement, soit déjà en nette diminution. Et ce recul touche d'abord les espèces à forte valeur commerciale, qu'il s'agisse de la morue atlantique, de l'églefin, du lieu d'Alaska, du thon rouge tropical, du calamar, de la crevette, du vivaneau ou du mérou. Or le paradoxe veut que les pays occidentaux industrialisés (auxquels on peut ajouter la Corée du Sud et Taïwan) qui ont développé des flottilles très perfectionnées au moment même où leurs propres eaux s'appauvrissaient, se sont, depuis une quinzaine d'années, tournés vers les rivages du tiers-monde. Les experts nomment pudiquement cette politique « le redéploiement ».

FRANÇOIS GROSRICHARD

Lire la suite page 16

Amérique sur Loire

Les blue-jeans, les sweaters, les bouteilles de coke, les hamburgers et le beurre de cacahuète... Dans les années 50, les bases militaires américaines installées en Europe étaient comme une vitrine des Etats-Unis, dont les films confirmaient la réalité et que le jazz semblait sublimer. *Le Nouveau Monde*, dixième film d'Alain Corneau, actuellement en tournage, décrit la naissance de la fascination des jeunes Français de l'après-guerre pour l'Amérique, son mode de vie, son cinéma et sa musique.

« Arts et spectacles », page 11

Polémique sur les trafics de plutonium

Les récentes saisies de plutonium outre-Rhin ont provoqué une polémique entre la Russie et l'Allemagne. Les autorités de Bonn affirment que cette substance de qualité militaire provient de Russie. Celles de Moscou maintiennent qu'aucun vol n'a été signalé dans leurs installations sensibles. Les Américains souhaitent prendre *« des contacts diplomatiques »* sur ce sujet avec les Russes.

page 20

La colère des Palestiniens du Liban

Les récents accords conclus entre Israël et l'OLP, de même que les nouvelles négociations menées actuellement pour les compléter, ne concernent pas le million de réfugiés palestiniens qui, depuis près d'un demi ou un quart de siècle, selon les cas, continuent de vivre dans des camps, au Liban ou ailleurs. Leur sort ne sera examiné qu'à la fin du processus de paix. Aussi beaucoup d'entre eux, se sentant exclus et oubliés, voient-ils en Yasser Arafat un « traître ». Des dissidents de l'OLP au Liban ont récemment « condamné à mort » le dirigeant palestinien. Notre envoyé spécial à Beyrouth a tenté de se représenter l'itinéraire d'un de ces jeunes en colère.

page 3

L'OTAN en quête d'un secrétaire général

Après le décès, samedi 13 août, de Manfred Wörner, aucun Etat membre de l'Alliance atlantique n'a officiellement présenté de candidat au poste de secrétaire général. Néanmoins, plusieurs noms circulent, parmi lesquels celui du Norvégien Thorvald Stoltenberg, actuel co-président de la Conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie. Le successeur de Manfred Wörner devrait être désigné dans le courant du mois de septembre.

page 6

L'embellie de l'économie mexicaine

En dépit des crises, le Mexique a connu sous le président Salinas une exceptionnelle métamorphose économique

MEXICO

de notre envoyé spécial

Depuis le mois de mai, le Mexique est membre de l'OCDE, le club des pays riches, ce que justifient un certain nombre de succès remportés dans le domaine économique. Il n'a pas pour autant quitté la famille du tiers-monde...

Au sud de Mexico, cinq hommes armés achèvent, avec succès, leur braquage. Dans les locaux de la Parfumerie Versailles, la filiale mexicaine de Chanel, ils mettent la main sur la paie des quatre-vingts salariés. Olivier Lechère, le patron de l'entreprise, préférera pourtant mener lui-même l'enquête. Comme tous ses confrères, étrangers ou nationaux, il reconnaît n'avoir guère confiance dans la police judiciaire. Quelques semaines auparavant, des policiers en tenue l'ont embarqué, un soir, sans raison. Ils ne l'ont libéré qu'après le versement d'une rançon de 5 000 pesos (10 000 francs).

Avec la corruption, l'insécurité est devenue l'une des sources de préoccupation du monde des affaires mexicain. Dans la capitale, l'importance d'un responsable économique ne se mesure plus à l'épaisseur de la moquette de son bureau, mais au nombre de gardes du corps qui l'entourent. Les enlèvements spectaculaires de deux personnalités – le patron de la banque Bancamex, Alfredo Harp, et le vice-président de Gigante, l'un des grands de la distribution, Angel Lozada, – relâchées l'une et l'autre il y a quelques jours après le versement par leur famille de lourdes sommes, ne seraient que la partie visible d'un iceberg. Les maux dont souffre l'économie mexicaine ne s'arrêtent pas là. Au second semestre de l'an passé, ce pays que le Fonds monétaire international (FMI) montre en exemple a traversé une réelle récession, dont il a aujourd'hui du mal à se sortir. Les décideurs économiques, nationaux et étrangers, ont enfin à faire face à un autre élément nouveau, la démocratie et, avec elle, l'incertitude politique. Pour la première fois depuis plusieurs décennies en effet, des élections à l'issue incertaine sont organisées le 21 août prochain pour désigner l'homme qui succédera, le 1er décembre prochain, à Carlos Salinas de Gortari à la présidence de la République.

ÉRIK IZRAELEWICZ

Lire la suite page 6

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

27. Passendaele et Caporetto, deux vains combats ?



L'horreur des combats dans les marécages : les hommes s'enfoncent dans la boue. Paul Nash (1889-1946), The Menin Road, Imperial War Museum, Londres. (Edimedia.)

Passendaele et Caporetto : deux batailles de la fin de l'année 1917 ; deux défaites alliées, l'une britannique, l'autre italienne, devenues exemplaires de l'inadaptation de ce type de combats aux véritables enjeux de la guerre. Elles n'ont pas modifié le rapport de forces qui a assuré la victoire alliée.

EN apparence, ces deux batailles furent radicalement différentes. Dans le cas de Passendaele, une importante offensive alliée – la troisième bataille d'Ypres –, lancée le 31 juillet, tourna court, le 10 novembre 1917, devant le village en ruines qui lui donna son nom. Les Britanniques avaient échoué dans leur tentative de déloger les troupes allemandes des lignes qu'elles tenaient au nord et à l'est du saillant d'Ypres. Cette offensive devait se solder par 250 000 morts et blessés.

Dans le cas de Caporetto, le 24 octobre 1917, les forces allemandes et autrichiennes réussirent brillamment à percer les lignes italiennes et, au cours des semaines qui suivirent, à progresser vers l'ouest. Si les Britanniques avaient réussi une percée identique dans la région d'Ypres, ils seraient parvenus sur les côtes de la Manche.

Ce qui unit ces deux batailles, c'est que ni l'une ni l'autre ne fit avancer d'un iota la conclusion de la guerre. L'une comme l'autre apportèrent la preuve irréfutable que la victoire ne pouvait venir de ce type d'offensive, mais d'un autre ensemble de facteurs stratégiques, dans lequel l'équilibre des forces penchait entièrement du côté des Alliés.

La troisième bataille d'Ypres commence : l'usure jusqu'à l'absurde ?

La troisième bataille d'Ypres intervint six mois après la fin de la grande offensive de la Somme en 1916 et quatre mois après le redéploiement de l'armée allemande stationnée sur ce front-là en direction de la ligne Hindenburg. Pourquoi une nouvelle attaque de front en Belgique, là où les forces alliées se trouvaient confrontées à des fortifications retranchées presque toujours situées en hauteur ? Il est possible que Sir Douglas Haig ait voulu soit s'emparer des voies de chemin de fer stratégiques qui ravitaillaient l'armée allemande en Belgique, soit s'approcher des abris de sous-marins situés sur les côtes de la Manche.

Il se peut aussi que Haig ait su qu'une percée était impossible, et qu'il ait continué à mener une guerre d'usure qui finirait par épuiser l'armée allemande au point de la contraindre à se rendre. On lui prêtait ce mot : la guerre se terminerait lorsqu'il ne resterait plus que trois soldats sur le champ de bataille : deux Britanniques et un Allemand. La troisième bataille d'Ypres fut sans doute effectivement une bataille d'usure. La meilleure preuve en est la chronologie des événements. La bataille se déroula en trois phases. La première débuta le 7 juin 1917. Ce jour-là, le génie allié fit exploser une série de dix-neuf mines géantes placées sous les lignes allemandes au sud-est d'Ypres, sous la crête de Messines. Cette gigantesque explosion fut entendue en Angleterre. Elle sema la confusion et désorganisa complètement les positions défensives allemandes. Les troupes alliées, avec l'aide des Néo-Zélandais, qui étaient le fer de lance de l'attaque, s'emparèrent alors de ce qui restait de la ville de Messines.

Que se passa-t-il ensuite ? Rien. Au lieu de mettre immédiatement à profit ce coup magistral pour frapper les positions allemandes situées à l'est d'Ypres dans la plaine de Geluveld et au nord de la ville, le long de la crête de Pilckem jusqu'au village de Passendaele, les Alliés demeurèrent inertes.

C'est six semaines plus tard, juste au début d'un été qui battit des records d'humidité, que l'attaque se produisit. Pourquoi si tard ? Une des raisons était d'ordre logistique. Il fallut du temps, beaucoup de temps, pour s'attaquer aux gigantesques fortifications allemandes.

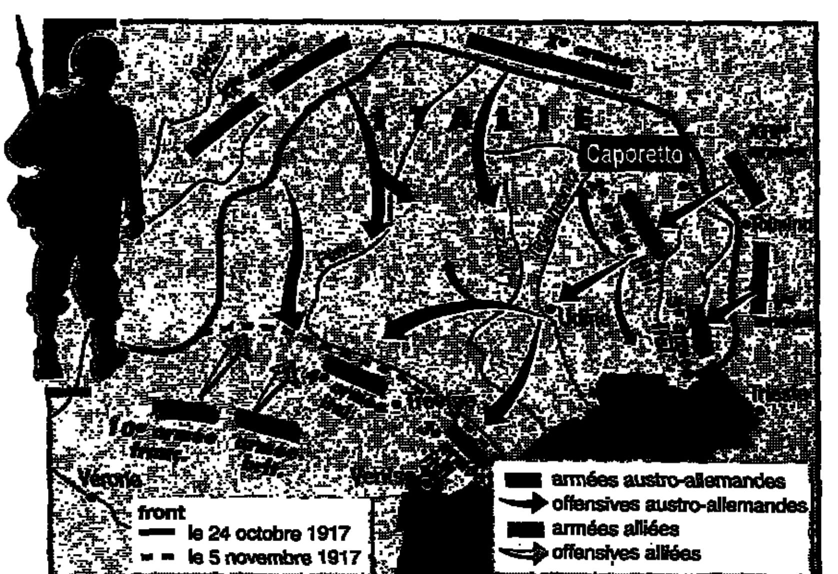
Au moment où les Alliés décidèrent de bouger, les lignes adverses avaient été encore plus solidement renforcées, et l'avantage de l'action réussie sur la crête de Messines se trouvait réduit à néant. Il se peut que le retard logistique ait été une façon de couvrir l'indécision de l'état-major. Peut-être la bataille ne visa-t-elle jamais la percée. Ce fut en tout cas une opération de mise à mort et, à l'instar de la bataille de Verdun, un grand succès, de ce point de vue, pour l'un et l'autre camp.

Voici, décrite par J. W. Naylor, l'horreur des combats dans des marécages où hommes et animaux disparaissaient dans la boue : « *J'en vins à détester ce saillant, qui m'inspirait un dégoût profond. Je songeais toujours à ces noms sinistres : Zonnebeke, la cote 60, Zillebeke – ces noms qui nous remplissaient de terreur avant même qu'on y soit, tant leur consonance était sinistre. Se diriger en plus sur Passendaele, c'était la goutte d'eau qui faisait déborder le vase. Le saillant n'avait quasiment rien à voir avec le reste de la zone des combats. On était fourbu. Le temps, le manque de nourriture, tout semblait se liguer contre nous. On était trempé pendant plusieurs jours d'affilée. Jamais nous n'avons cru pouvoir nous en tirer vivants.* »

Partout la boue s'infiltrait : « *Les pauvres chevaux s'enfoncèrent de plus en plus vite, et se noyèrent sous nos yeux.* [...] *Un des conducteurs était terrorisé* [...] *par la pensée d'être enseveli sous ce truc horrible.* [...] *J'ai pensé : « Mais à quoi ça sert de continuer ? Qu'est-ce que ça peut me faire de savoir qui va gagner cette guerre ? »* [...] *C'était un cauchemar, un cauchemar que je fais toujours* [...]. »

Des hommes passèrent devant un soldat enfoncé jusqu'aux genoux. Les efforts acharnés de quatre soldats ne purent l'en sortir : ne pouvant prendre appui sur le sol, ils abandonnèrent. Deux jours plus tard, ils retrouvèrent le même homme au même endroit. « *Le pauvre type était toujours là ; mais on ne lui voyait plus que la tête, et il était devenu fou* » (C. A. Bill.) Comme Verdun, Passendaele fut le symbole de l'horreur de la guerre et de la résistance humaine poussée à ses limites.

Autour de la ville de Caporetto, il y avait pratiquement équilibre des forces entre Italiens et Autrichiens : environ trente-cinq divisions de part et d'autre.



Des renforts allemands, en particulier ceux du corps de chasseurs alpins, donnèrent aux puissances centrales un avantage décisif. Parmi ces renforts se trouvaient des éléments du bataillon de chasseurs alpins du Wurtemberg, sous le commandement du capitaine Erwin Rommel.

« Que notre devise soit : ni tranquillité ni repos tant que les Italiens ne seront pas anéantis »

Les batteries allemandes entreprirent, le 24 octobre 1917 à 2 heures, un bombardement intensif, qui mêla des obus asphyxiants à un tir soutenu de mortiers. En face de Caporetto se trouvaient trois divisions autrichiennes d'élite et la division allemande Jager, sous le commandement du général autrichien Krauss, qui avait pour mission de lancer une grande offensive contre les Italiens, de réaliser une percée et de les harceler sans relâche. Il dit à ses troupes la veille de la bataille : « *Que notre devise soit : ni tranquillité ni repos tant que les Italiens ne seront pas anéantis.* » Et c'est bien ce qui se produisit. Des unités autrichiennes et allemandes arrivèrent à infiltrer les troupes italiennes et à les prendre à revers.

Au même moment, les chasseurs alpins de Rommel réussirent furtivement, à la faveur du brouillard, à s'infiltrer sur une crête située au sud de Caporetto. Le lendemain, contrairement aux ordres qu'il avait reçus, il poursuivit son avance afin de s'emparer du mont Colovrat.

Les Alliés pouvaient accepter l'impasse où les échecs et continuer

L'effet de ces mouvements sur l'armée italienne fut mitigé. Certaines unités tinrent bon, d'autres se rendirent rapidement, et les hommes furent faits prisonniers au cri de « *Eviva la Austria !* » Le commandement général de l'armée italienne était divisé : Capello, qui commandait la 2e armée en dépit d'une grave maladie, était partisan d'un repli en profondeur. Cadorna, commandant en chef, ne voulait pas en entendre parler.

Pourtant, ce fut bien un repli en profondeur, effectué non pas par choix, mais sous l'effet de la panique et de la fuite. Dans un premier temps ce repli fut de l'ordre de 50 kilomètres, puis de 50 kilomètres supplémentaires encore. En compagnie des unités italiennes désorganisées fuyait un flot de réfugiés, d'habitants des villages traversés et de civils accompagnant l'armée qui encombrait les routes. C'était une file interminable de gens malheureux et épuisés. Le pillage systématique des réserves des paysans fut la preuve de la déchéance et du désespoir des 750 000 personnes qui, d'après les estimations, s'enfuirent de la zone du front.

Les Alliés se précipitèrent pour renforcer les positions défensives tenues par les Italiens. Deux divisions britanniques et quatre divisions françaises furent envoyées immédiatement. D'autres suivirent. Cadorna fut limogé de son poste de commandant en chef de l'armée italienne. Il fut remplacé par Diaz, secondé par Badoglio. Le front se stabilisa sur la Piave et, avec le début de l'hiver, la campagne se termina en impasse.

Pourquoi ? Il s'agissait là de la guerre de mouvement dont on avait rêvé sur le front occidental sans jamais y parvenir. Pourtant, même cette importante avancée n'apporta aucun changement dans l'équilibre stratégique entre les deux camps. Il en fut de même avec l'effondrement de la Russie à l'Est. L'Allemagne et l'Autriche avaient montré leur supériorité sur les front oriental et méridional. Mais le front décisif, sur le plan stratégique, était le front occidental, et l'Allemagne y fut dans l'incapacité de l'emporter.

Si Caporetto eut aussi peu d'importance stratégique que la troisième bataille d'Ypres, la raison en est à chercher dans l'internationalisation du conflit. L'Allemagne ne pouvait pas vaincre le monde entier. A l'arrière des forces alliées se tenaient sur le terrain une deuxième, une troisième, une quatrième ligne, et plus encore. Ces unités étaient les fruits, officiels et officieux, des empires, et ce sont elles qui donnèrent dans les combats un avantage insurmontable aux Alliés.

Fin 1917, la Russie s'était retirée de la guerre, et l'Italie avait été ébranlée. Mais c'est à ce moment-là que les premières unités américaines avaient commencé à arriver sur le front occidental. Malgré la témérité et l'ingéniosité des forces qui avaient réalisé la percée à Caporetto et qui avaient résisté à tout ce que l'armée britannique pouvait rassembler contre elles dans le saillant d'Ypres, elles manquèrent de cet énorme soutien. Les Alliés pouvaient accepter l'impasse, l'échec à Ypres, voire un effondrement comme celui de Caporetto ; ils pouvaient néanmoins continuer. L'armée allemande, en 1918, commençait à atteindre les limites de ses ressources, en termes d'effectifs, de ravitaillement et de matériel.

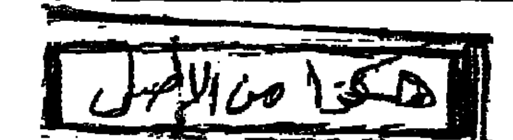
Il se pourrait bien que la stratégie de guerre d'usure préconisée par Haig ait été justifiée, même s'il n'a jamais admis que telle était son intention. En tout état de cause, et malgré les souffrances que furent contraints d'endurer les hommes placés sous son autorité, l'issue de la guerre était jouée bien avant les terribles journées d'octobre-novembre 1917. La guerre fut gagnée et perdue le jour même où elle éclata : quand l'Allemagne s'attaqua non seulement à la France et à la Grande-Bretagne, mais également à leurs empires. Après l'entrée en guerre des Etats-Unis, même les lourdes défaites subies dans les Flandres, en Italie et en Russie n'eurent que peu d'incidence sur le résultat final. L'Allemagne entra en guerre pour gagner un empire ; mais elle avait besoin d'un empire pour gagner la guerre. Elle n'en avait pas ; elle ne pouvait dès lors qu'être vaincue.

Jay Winter
Historial de la Grande Guerre
(Traduction de Régis Croenne)

LIRE

▶ Lyn MacDonald, *They called it Passchendaele*, Londres, Michael Joseph, 1978
▶ Mario Silvestri, *Caporetto*, Milan, Mondadori, 1984
▶ Trevor Wilson, *The Myriad Faces of War*, Cambridge, Polity Press, 1986

PROCHAIN ÉPISODE : TROTSKI A BREST-LITOVSK





La colère des Palestiniens du Liban

Les accords entre Israël et l'OLP ne concernent pas encore les réfugiés extérieurs à la Cisjordanie et à Gaza. Beaucoup, parmi les jeunes, voient en Yasser Arafat un traître. Notre envoyé spécial à Beyrouth a tenté de se représenter l'itinéraire d'un de ces rebelles désespérés.

BEYROUTH

de notre envoyé spécial

L'assassin partira peut-être d'ici. Il aura vu le jour dans ce moignon d'immeuble. Ou bien dans ce squelette de bâtiment. Il aura grandi dans la pourriture et parmi les rats crevés. Cogné sa tête d'adolescent contre des murs éclatés, criblés d'impacts, troués d'obus. Il aura appris la vie dans un univers de mort.

A des années-lumière des fastes de Washington, il aura assisté à cette poignée de main historique entre le père de la révolution, Yasser Arafat, et le grand chef ennemi, Itzhak Rabin. Quelqu'un, dans la pièce miteuse où ils se seraient tous réunis, aura craché une insulte : « *Trahison !* ». Des mois plus tard, à l'heure printanière où la boue des camps de Beyrouth se métamorphose en ouragan de poussières brûlantes, ils se seront retrouvés encore une fois devant les écrans bleus.

La rage au cœur, ils auront observé, sur la scène hollywoodienne du Caire, le 4 mai, les dernières hésitations de l'homme-au-keffieh. Ils auront lu dans ses yeux l'anxiété, le doute, la suspicion. Ils l'auront vu chanceler, tenter une ultime diversion, puis, finalement, signer l'accord Gaza-Jéricho. Un million de réfugiés palestiniens parqués dans les camps, excommuniés d'un coup de tampon. Au moins deux autres millions d'exilés, dispersés à travers le monde, oubliés, condamnés peut-être à errer jusqu'à la fin des temps.

Les accords prévoient qu'un jour, dans quelques années, leur sort sera négocié. On leur promet qu'un compromis sera trouvé, que le monde ne les laissera pas tomber, qu'ils auront un vrai passeport, qu'on leur donnera de l'argent pour les biens perdus, que certains pourront même rentrer chez eux. Et quand surtout cela n'est pas sûr, c'est quand même peut-être...

L'exode et sa myriade de tragédies

« *Traître ! sale traître !* », aura sans doute lâché quelqu'un dans la salle enfumée du camp de Chatila. A ce moment-là, peut-être, l'assassin n'aura pas tout compris. Il est si jeune. Alors il se sera précipité chez lui. Il sera peut-être arrivé juste à temps pour voir le vieux *baba* arracher d'un geste lourd cette vieille affiche colorée qu'il avait toujours vue là, collée sur le mur verdâtre, au-dessus du coffre-garde-robe de la famille. Le portrait souriant du petit homme-au-keffieh aura été chiffonné rageusement. Ou bien brûlé, avec une infinie tristesse.

Baba aura sans doute essayé d'expliquer. Pour la millième fois, il aura tout repris depuis le début. La douceur du village galiléen abandonné le 16 mai 1948 – il n'avait jamais oublié la date. Comme des centaines de milliers d'autres paysans, trop ignorants, trop confiants, il avait fui vers le nord. Parce que la première guerre israélo-arabe venait d'éclater, parce que l'armée des pays frères promettait de ne faire qu'une bouchée des sionistes, parce que des villages entiers avaient été nettoyés et qu'on racontait que les Juifs tuaient tout le monde.

Baba aura raconté comment il avait entassé sa famille dans une charrette à bœufs et pris quelques provisions de route. Pas beaucoup, puisque, c'était sûr, il allait revenir dans quelques jours, au pire dans quelques semaines. Quarante-cinq ans après il était encore là, comme tous les autres, en terre étrangère. Si près et si loin de cette petite maison de pierres blanches qu'il n'avait jamais revue, mais dont il conservait la clé. Comme un talisman contre le désespoir et la souffrance de l'exil.

« *On aurait dû accepter le plan de partage de 1947, oui, mais nous n'étions pas maître de notre destin, vois-tu...* » Oui, ils s'étaient trompés. Ils avaient combattu, rêvé, paniqué, terrorisé. Et maintenant il leur faudrait boire le calice jusqu'à la lie. A ce point du récit, l'assassin sera probablement sorti en trombe de la masure familiale. *Baba* allait encore radoter pendant des heures. Lui, il savait depuis longtemps que la maison de pierre sur la colline était détruite, que le village ancestral, comme des centaines d'autres, avait été rasé, arraché de la planète par un autre peuple assoiffé d'avenir. Maintenant, il était pressé, il avait besoin de comprendre.

Comme presque tous les adolescents de Chatila, il se souviendra que, gamin, il avait vu ses héros de grands frères jouer au guérillero, au *fedaï* masqué. Peut-être même les avait-il vus se faire tuer. Par un bombardement israélien ou une balle de milicien chiite. Par une rafale de phalangiste ou de pistolero palestinien. Peu importe. Comme tous les autres, il avait grandi dans la certitude de la victoire et du retour en Palestine. Et maintenant tout était remis en cause, le grand sablier du rêve était cassé.

En passant devant la petite mosquée de Chatila, celle où, faute de place, on avait dû enterrer les martyrs de la guerre des camps de 1985, peut-être était-il tombé sur la vieille et immuable Hamdé Chéhadé. Tatouée comme une squaw, ridée comme une vieille pomme de Galilée, malheureuse comme une pierre de Jérusalem. La pauvre vieille. Exilée à vingt-neuf ans, veuve depuis 1976, depuis que des phalangistes avaient tué son Khalil, et aussi Mohammed, et Daoud, et Nasser, et Adnan, ses quatre fils.

Il connaissait son histoire par cœur puisque c'était celle de la multitude. Une myriade de tragédies personnelles, d'espoirs écrasés, de rêves brisés, d'indicibles regrets. L'histoire des 350 000 réfugiés du Liban, et de bien d'autres. Quand même, si le désespoir palestinien a un visage, penserait-il, c'est sûrement celui de la vieille Hamdé.

« *C'est fini*, lui soufflera-t-elle comme à nous en cette fin de juillet, *plus personne ne reverra jamais la Palestine, il ne nous reste plus qu'à mourir.* » Pendant quinze ans, les camps palestiniens du Liban avaient été le théâtre d'une violence obscène. Ils s'étaient gavés de cadavres. Chacun le savait. Presque tous ici, à un moment ou à un autre, tour à tour victimes ou bourreaux, avaient pataugé dans le sang. Bientôt, ils apprendraient que tout cela n'avait servi à rien.

Pire, la terre d'accueil, le pays du Cèdre, les tenait collectivement responsables de la guerre civile et avait refait son consensus sur leur dos. Ces salauds de Palestiniens qu'on avait accueillis il y a un demi-siècle n'avaient apporté que du malheur. Il fallait qu'ils partent. Jamais, c'était dit sur tous les tons, on ne leur donnerait la citoyenneté libanaise. Beyrouth la cosmopolite ne voulait plus d'eux.

En haut lieu, bientôt, on évoquerait publiquement la nécessité de raser les camps de la ville, d'en disperser les habitants, d'en reloger une partie ailleurs, d'en expulser la majorité en Europe, en Amérique, en Cisjordanie, n'importe où plutôt qu'ici. Mis à part les confins sud, qui n'avaient jamais beaucoup compté pour le pouvoir central et où des combats sporadiques se poursuivaient entre une résistance islamique aux ordres de l'Iran et une milice libanaise à la botte de l'occupant israélien, le Cèdre était en paix maintenant.

Jérusalem, les réfugiés, les exilés ?

Il voulait préserver le fragile équilibre de ses communautés, reprendre son développement anarchique à l'ombre de l'ordre syrien, récupérer des terres devenues trop chères pour être laissées à des réfugiés honnis et misérables. Oh ! il y avait bien ces rumeurs qui assuraient qu'en échange d'une aide financière appropriée le pouvoir libanais pourrait finir par accepter, dans le plus grand secret, d'en naturaliser beaucoup.

Mais on n'en était pas là. Il fallait que quelqu'un paye l'addition. Et pour l'instant le grand ordonnateur de *l'aggiornamento* proche-oriental, cette riche Amérique qui offrait, depuis un quart de siècle, 3 milliards de dollars chaque année à son allié israélien, n'avait pu trouver que 10 petits millions à titre d'aide exceptionnelle pour les réfugiés palestiniens. On ne pouvait pas tout régler d'un seul coup, n'est-ce pas ?

A dire vrai, l'assassin qui sera choisi se moquerait de tout cela comme de son premier lance-pierres. Il savait qu'à moins d'un miracle, quand bien même il avait vu le jour sur la terre libanaise, quand bien même il parlait l'arabe avec l'accent du pays, et même s'il épousait une Libanaise, il n'avait aucune chance de mettre la main sur le passeport lie-de-vin.

De toute façon, il sera choisi parce qu'il n'a jamais convoité autre chose que la citoyenneté de la Palestine libérée. Depuis son premier biberon, comme tous les autres, on lui aura seriné qu'il était palestinien, qu'un jour ils rentreraient tous chez eux, qu'Allah le miséricordieux les récompenserait de tous les sacrifices, de toutes les souffrances endurées. Un jour... Mais maintenant tout était fini. Le monde entier soutenait l'accord Gaza-Jéricho. Il y avait là une chance unique de pacifier la région, disaient les experts. Les nations en avaient plus qu'assez du conflit israélo-arabe. Elles avaient d'autres soucis plus sérieux sur les bras, d'autres conflits plus meurtriers à régler, d'autres peuples plus torturés à sauver. Bosnie, Rwanda...

Déjà, économiquement asphyxiée, la Jordanie suivait le mouvement. Bientôt, ce serait le tour de la Syrie et du Liban. Arafat était désormais installé avec sa femme, à Gaza. Il se noyait un peu dans les détails de gestion, il dénonçait régulièrement les retards de l'aide économique promise, mais son projet avançait, cahin-caha. Déjà, avec l'accord bienveillant d'Israël et de la grande Amérique, l'homme-au-keffieh avait obtenu des Nations unies que la vieille agence d'aide internationale aux réfugiés palestiniens (UNRWA) transfère son siège de Vienne au bord de la Méditerranée, sur les quelques arpents « libérés » de la vieille Palestine.

Les arguments de ceux qui s'interrogeaient sur la signification politique de ce déménagement, alors que la grande masse des réfugiés est à l'extérieur, en Jordanie, au Liban, en Syrie, avaient été écartés. Ceux qui avaient tenté de faire valoir que les camps de Gaza, comparés à Chatila et à d'autres, sont des quatre-étoiles proprets, que c'était plutôt à l'extérieur des enclaves autonomes que l'institution devait accroître son effort, ceux-là avaient été disqualifiés pour absence caractérisée de vision politique.

Idem pour les empêcheurs de pacifier en rond, qui s'interrogeaient à haute voix sur la cohérence d'une stratégie qui consistait à faire pleuvoir des millions de dollars sur la partie occupée du peuple palestinien, sans entreprendre, simultanément, le moindre effort en direction de ces masses déshéritées, inépuisable et fertile réservoir à extrémistes que sont les camps du Liban et d'ailleurs. Le mot d'ordre était de réussir l'autonomie. A tout prix. Pour les autres, ma foi, on verrait plus tard.

Bientôt l'armée israélienne se redéploierait hors des zones peuplées d'Arabes en Cisjordanie. Et si tout marchait comme convenu, promis-juré, 2 millions de Palestiniens des territoires occupés se retrouveraient un jour, dans cinq ans, totalement libres, peut-être même totalement indépendants et souverains dans leur Etat. Jérusalem ? Les réfugiés, les exilés ? On allait négocier, discuter, trouver des solutions. Pourquoi la Palestine, même réduite de moitié, ne deviendrait-elle pas, pour la diaspora palestinienne, ce qu'Israël représente aujourd'hui pour les juifs dispersés ? Un passeport possible, un havre pour les temps orageux ? Après tout, quelle était l'alternative ?



Il fallait réfléchir. Et si le père de la révolution était en train de piéger les Juifs ? S'il avait endossé la défroque du vaincu pour se rapprocher de la cible, pour frapper l'ennemi en temps voulu, à partir de Gaza ou de Jéricho ? Certains y croyaient. « *Mais non*, avait expliqué à l'assassin ce vieil édenté d'Ahmed, ancien prof de philo, vétéran des guerres de 48, 67, 73, 82, 85... *Sache mon petit que, même s'il y a un atome de vérité dans tout cela, l'homme finit toujours par ressembler à ce qu'il prétend être. Arafat nous a trahis, voilà les faits.* »

La « reddition de Washington »

Chacun avait noté que personne dans le camp de Chatila, pour parler du « vieux », n'employait plus son surnom : Abou Ammar était mort, Arafat le serait bientôt. Déjà, ici comme à Bourj-el-Barajneh, à Tal-el-Zaatar, à Mar-Elias ou à Aïn-el-Héloué, ses portraits avaient totalement disparu du paysage. Les permanences officielles de son Fath historique étaient fermées, désertes ou occupées par des dissidents en armes. Chaque semaine ou presque on apprenait l'exécution de tel ou tel sans-grade, tel ou tel obscur fidèle qui n'avait pas su cacher son opinion, qui n'avait pas trouvé la force de cracher sur le portrait du « père » prodigue.

Chafic El Hout, dit « *l'intello* », vieux compagnon de l'aube révolutionnaire, jure qu'il éprouve encore « *de l'affection* » pour le vieux. Mais même lui, ancien patron de l'OLP au Liban, avait démissionné de ses fonctions en apprenant la « *reddition de Washington* ». Aux journalistes qui passaient encore le voir chez lui à Beyrouth, l'homme répétait toujours la même antienne : « *Abou Ammar n'est plus le même depuis son accident d'avion en Libye. Il a des absences. Il a perdu la tête. L'accord d'Oslo lui lie complètement les mains. Il ne peut même pas sortir de Gaza sans l'autorisation des Israéliens. Voilà un homme qui s'est battu toute sa vie et qui maintenant n'a même plus la liberté d'exprimer ses rêves. J'ai de la peine pour lui, sincèrement.* »

Chafic El Hout, lui, ne veut pas qu'on tue Abou Ammar : « *Il faut l'aider. Il faut lui adjoindre une opposition constructive. Lui montrer pourquoi il se trompe, comment l'accord d'Oslo ralentit notre marche vers un Etat. Comment, maintenant qu'il est entré dans les faits, il est possible de le contourner, de le dépasser. Nous autres Palestiniens ne sommes pas des Nord-Coréens. Arafat n'est pas Kim Il-sung. On peut encore le convaincre. Il n'est pas trop tard.* » La modération a-t-elle encore un avenir au Liban ?

« *Mort aux traîtres ! Nous punirons les signataires d'Oslo. Nos fusils resteront brandis jusqu'à la victoire et la libération. O ! Jérusalem, la lutte refleurit partout. AttendS ! Nous arrivons !* » En passant devant les affiches colorées des bureaux du groupe Abou Nidal, en entrant peut-être dans la permanence voisine du Fath-Intifada, cette autre faction prosyrienne dont le chef, Abou Moussa, avait en son temps combattu les sionistes sous les ordres du raïs Hafez El Assad, l'assassin aurait peut-être hésité. Au Liban, le choix n'avait jamais manqué.

Maintenant, marxistes ou islamistes, indépendantes ou prosyriennes, voire pro-iraniennes, les organisations opposées à toute concession politique à Israël pullulaient. Certaines âmes tourmentées en avaient formé de nouvelles, les baptisant de noms anciens. Fath par exemple. A Aïn-el-Héloué, le plus grand des camps du Cèdre aux portes de Saïda, Mounir Makdah, depuis ce 13 septembre 1993, jour maudit de son calendrier à lui, n'a jamais voulu appeler son groupe de fidèles autrement. Ecoutons cet orage, l'assassin l'a peut-être subi.

« 100 000 morts pour rien »

« *Le Fath historique, c'est nous. Arafat a trahi son serment à la Charte. Nous, nous y sommes restés fidèles. Lutte jusqu'à la victoire. Il n'y a pas d'alternative. La terre doit être libérée par le sang, pas bradée à l'ennemi. Arafat a accepté de rentrer sous les baïonnettes israéliennes. Crime suprême, il a divisé et le peuple, et la terre. Il nous avait menés à la bataille. Au Liban, nous avons eu 100 000 morts. Pour rien.* »

Ce n'est pas une figure de style, quand il parle d'Arafat, les yeux noirs et fiévreux de Mounir Makdah lancent vraiment des éclairs ! Il a trente-quatre ans, des muscles durs, une démarche de loup. C'est un combattant d'élite, un ancien de la célèbre Force 17, un modèle pour les gosses palestiniens, un chef de guerre légendaire pour ses hommes. La rumeur dit que c'est lui maintenant qui commande le camp et ses 100 000 habitants. L'OLP officielle dément. Mais c'est quand même lui que les fonctionnaires internationaux vont voir quand ils ont un problème à régler à Aïn-el-Héloué.

L'homme essuie la sueur de ses grosses mains sur les genouillères de ses pantalons. Il reprend : « *Oui, c'est nous qui avons payé le prix le plus lourd. Et lui, le voilà qui accepte l'asile politique de l'ennemi. Le voilà qui, en échange, fait sa basse police. Que les rats lui mangent le cœur ! Son crime ne peut être lavé que dans le sang. Arafat, je l'ai condamné à mort, il finira comme tous les traîtres, à toutes les époques, sous toutes les latitudes.* »

Dans le petit séjour décoré d'affiches représentant, sous tous les angles, le dôme éclatant de la mosquée d'Omar à Jérusalem, les dix ou douze hommes sombres qui sont là à fumer, à siroter du thé, à boire ses paroles, opinent du chef. L'un d'eux, peut-être le plus jeune, là, à droite, avec ses baskets et ses jeans élimés, sera sans doute l'assassin. Il ne le sait pas encore. Ses mains sont crispées sur un kalachnikov posé sur ses genoux. Demain, dans un mois, ou dans un an, il partira. A Gaza ou ailleurs. Avec une idée fixe : tuer ou mourir.

PATRICE CLAUDE

Un accord entre Israël et l'OLP

La TVA perçue en Cisjordanie reviendra aux nouvelles autorités

Israël et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) sont parvenus, mardi 16 août, à un accord sur la TVA (taxe sur la valeur ajoutée). Il prévoit que la TVA collectée en Cisjordanie sera transférée aux Palestiniens dont les recettes financières seront accrues d'autant. L'accord sur la TVA vient s'ajouter aux cinq points d'accord déjà acquis en ce qui concerne les impôts directs, l'éducation, la santé, les dépenses sociales et le tourisme. Toutefois, a confirmé Nabil Shaath, le chef des négociateurs palestiniens, un accord complet sur le transfert des compétences politiques et économiques en Cisjordanie n'est toujours pas acquis en dépit des deux journées de négociations à Erez, dans la bande de Gaza. Les discussions se poursuivront au Caire la semaine prochain.

Par ailleurs, Israël et la Jordanie ont paraphé mardi un accord commercial concernant la Cisjordanie. Selon les termes de cet accord, les Jordaniens pourront exporter cette année pour 30 millions de dollars (160 millions de francs) vers la Cisjordanie. Israël a obtenu de limiter le volume des échanges de crainte que les produits jordaniens, généralement bon marché, ne concurrencent ceux de l'État juif. L'accord sera renégocié l'année prochaine lorsque l'autonomie palestinienne sera étendue à l'ensemble de la Cisjordanie.

SYRIE : mise à l'écart du chef des unités spéciales. – Le président syrien Hafez el Assad a mis à l'écart, pour indiscipline, le chef des unités spéciales de l'armée, le général Ali Haidar, qui est soumis à un interrogatoire, a-t-on indiqué, lundi 15 août, de sources bien informées. M. Assad a nommé à sa place le général Ali Habib, qui a dirigé les troupes syriennes de la force multinationale durant la guerre du Golfe contre l'Irak en 1991. – *(AFP.)*

Damas veut un retrait du Golan « en quelques mois ». – Le ministre syrien des affaires étrangères, Farouk Chareh, a affirmé, dimanche 14 août, à Alexandrie, que son pays réclame un retrait israélien du plateau du Golan « *en quelques mois* », et non en plusieurs années « *comme le veulent les Israéliens* ». Le ministre a déclaré qu'il n'existe pas « *jusqu'à présent* » d'« *engagement israélien sur un retrait total* » du Golan, occupé par Israël en 1967 et annexé en 1981. – *(AFP.)*

LIBAN : le gouvernement refuse de mettre fin aux attaques du Hezbollah contre Israël. – Le gouvernement libanais a rejeté une demande américaine de faire cesser les attaques du Hezbollah pro-iranien contre l'armée israélienne au sud du Liban, a affirmé, mardi 16 août, le président Elias Hraoui. « *Si Israël se retire, la résistance cessera et la sécurité sera garantie à la frontière par l'armée* [libanaise] », a affirmé le chef de l'Etat qui s'est déclaré toutefois « *opposé aux tirs de roquettes à partir du Liban contre le territoire israélien.* » – *(AFP.)*

Menaces du Djihad islamique. – Le Djihad islamique a menacé, mardi 17 août, d'intensifier ses opérations à Gaza « *de manière sans précédent* » si l'Autorité palestinienne ne libérait pas dans les plus brefs délais les intégristes palestiniens arrêtés lundi, après des attaques contre des Israéliens (*le Monde* du 17 août). Dans un communiqué, le Djihad ne précise pas s'il visera les Israéliens ou l'Autorité palestinienne. Celle-ci est accusée d'être « *soumise aux injonctions des dirigeants sionistes qui ne voient en elle qu'un appareil chargé de la sécurité de l'occupation et des colons* ». – *(AFP.)*

AFRIQUE

RWANDA

Multiplication des efforts pour éviter un nouvel exode massif

Tous les efforts, tant des organisations humanitaires que de l'ONU et des nouvelles autorités de Kigali, convergent pour tenter d'éviter un exode massif des réfugiés rwandais vers le Zaïre, à six jours du retrait, du sud-ouest du pays, des troupes francaises engagées dans l'opération « Turquoise ». A ce jour, cet exode tant redouté n'a pas eu lieu. Ainsi, le Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) a estimé qu'entre deux et trois mille Rwandais seulement avaient traversé la frontière.

Les tentatives des organisations humanitaires de rapatrier vers leur région d'origine les Rwandais réfugiés dans les pays voisins se sont cependant heurtées aux rumeurs et aux menaces dont ils ont été l'objet. Ainsi le premier convoi, organisé mardi 16 août par l'Office international des migrations et le HCR, à partir de Goma vers Kigali, est parti à vide, les candidats au retour ayant finalement refusé de monter à bord des camions.

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a dû renoncer, lundi, à rapatrier par avion de Bukavu au Rwanda plus de mille enfants non accompagnés – pour la plupart orphelins – le personnel rwandais s'occupant d'eux ayant refusé de laisser partir un premier groupe de 150 enfants, et *« étant prêts*, selon le chef adjoint de la délégation du CICR à Kigali, *à user de la force pour les en empêcher »*.

Le gouvernement de Kigali a multiplié les visites dans la « zone humanitaire sûre » pour tenter de convaincre les réfugiés de rentrer chez eux et leur expliquer qu'ils n'ont rien à redouter du nouveau pouvoir. Mardi, trois ministres se sont rendus à Gikongoro. Dimanche, ils étaient à Kibuye. Une autre délégation devait se rendre, jeudi, à Cyangugu.

Pas d'impunité

La Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) commence à prendre le relais des Français dans la « zone humanitaire sûre » : 170 soldats éthiopiens, premiers éléments d'un bataillon d'environ 750 hommes, qui sont arrivés lundi à Kigali devaient rejoindre, mercredi, Cyangugu.

Le Haut Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme a estimé mardi à Genève qu'il n'y aurait ni paix ni réconciliation sans jugement des responsables du génocide. José Ayala Lasso, qui doit se rendre cette semaine au Rwanda et au Burundi, discutera à Kigali de l'établissement d'un tribunal international ainsi que de *« la mise sur pied d'une administration judiciaire au-dessus des partis et [du] rétablissement de l'autorité de l'Etat »*. A son avis, *« l'important est qu'il n'y ait pas d'impunité. Lorsque l'on compromet la justice pour servir une situation politique, on risque de n'avoir ni paix ni justice du tout »*.

Vingt-six observateurs des droits de l'homme de l'ONU doivent être déployés au Rwanda à partir du 22 août, pour enquêter et pour rassurer les réfugiés candidats au retour. Ce nombre est très insuffisant, mais correspond au budget disponible de 1,4 million de dollars, a souligné M. Ayala Lasso. Ce déploiement coïncidera avec le retrait des troupes françaises de la « zone humanitaire sûre ».

Pour sa part, le CICR a recensé 527 prisonniers arrêtés par les nouvelles autorités rwandaises qui les soupconnent d'avoir pris part aux massacres commis depuis avril dernier. Ses délégués en ont visité, au cours du dernier week-end, quelque 300 détenus à Kibungo, dans le sud-est du pays. Les autres suspects sont incarcérés à Kigali et à Rilima, dans le sud du pays. – *(AFP, Reuter.)*

BURUNDI

Libération du chef de l'opposition

Après avoir passé une semaine en prison pour avoir organisé une manifestation d'étudiants qui avait dégénéré, le chef de l'opposition, président du Parti pour la réconciliation du peuple (PRP), Mathias Hitimana, a été libéré et pourra participer aux négociations en cours pour désigner un nouveau président, a annoncé, mardi 16 août, la radio nationale, se référant à des propos du premier ministre, Anatole Kaneyinkiko.

La libération de M. Hitimana, qui s'est plaint d'avoir été maltraité en prison, était attendue pour prévenir les menaces de grève générale brandies par l'opposition. Cette mesure pourrait apaiser les tensions politiques qui laissaient craindre un autre affrontement entre Hutus et Tutsis, comme au Rwanda voisin. – *(AFP.)*

ALGÉRIE

Assassinat d'un cadre de la télévision et « avertissement » des islamistes aux journalistes

Un chef de département de l'entreprise de télédiffusion (END), Khaled Bougharbal, quarante-six ans, a été assassiné à l'arme blanche, mardi 16 août, à Bouchaoui, près d'Alger. L'identité des meurtriers et les mobiles de leur acte n'ont pas été précisés.

Dans un communiqué rendu public, mardi, l'Armée islamique du salut (AIS), bras armé de l'ex-Front islamique du salut (FIS), annonce sa décision de libérer le directeur du mensuel *Horoscope-Mystères*, Ibrahim Taouchichet, qu'elle avait enlevé dimanche, dans la capitale, devant la Maison de la presse. Le texte ne précise ni la date ni les circonstances de la libération de M. Taouchichet, *« contre lequel il n'a pas été retenu l'implication dans les campagnes dirigées contre les moudjahidines et des musulmans en général »*.

Le communiqué ajoute qu'*« après avoir entendu les déclarations du prisonnier, qui a fait son repentir à Dieu et s'est engagé à ne plus répandre les viles mœurs au sein de la jeunesse et de la communauté des musulmans, le commandement de la Compagnie du serment de l'AIS a décidé de libérer M. Taouchichet, en le chargeant d'un message comportant un dernier avertissement aux journalistes »*. Le document n'indique pas si cet avertissement s'adresse à tous les journalistes considérés comme hostiles aux islamistes ou aux seuls journalistes algériens.

De son côté, dans un discours prononcé, mardi, devant l'ensemble des préfets réunis à Alger, le président Liamine Zéroual a déclaré que le dialogue avec l'opposition qui doit reprendre, dimanche prochain, se fera dans *« la transparence totale »*. *« Le dialogue est la solution à la crise »* qui doit être trouvée *« en Algérie, entre Algériens dans le respect de la Constitution et des lois, et par la condamnation de la violence »*, a-t-il dit, ajoutant que *« le choix démocratique est un acquis irréversible »*.

Le président Zéroual avait adressé une invitation écrite à huit partis de l'opposition. Deux d'entre eux ont déjà décliné son invitation : le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) et le mouvement Ettahaddi, l'ancien Parti communiste. Les six autres formations, parmi lesquelles le FLN et le Front des forces socialistes (FFS) ne se sont pas encore prononcées sur la reprise du dialogue avec le pouvoir.

Toutefois, dans un communiqué rendu public, mardi, le Mouvement de la société islamique (MSI), Hamas, a posé la présence de l'ex-FIS à la table des discussions comme une des quatre conditions de sa participation au dialogue. La formation de cheikh Mahfoudh Nahnah a aussi demandé la libération de tous les détenus politiques y compris les dirigeants du « parti de Dieu » incarcérés à la prison militaire de Blida, parmi lesquels Abassi Madani et Ali Benhadj, qui y purgent une peine de douze ans de détention.

L'Autriche a *« temporairement fermé »* son ambassade à Alger et *« temporairement rappelé »* son personnel, a annoncé, mardi, à Vienne, un porte-parole du ministère des affaires étrangères. Cette mesure a été prise car *« la sécurité du personnel ne pouvait plus être garantie »*. – *(AFP.)*

Un éditorial d'*El Pais*

La position française

Cet éditorial a été publié dans les éditions d'*El Pais* mercredi 17 août.

« Lors d'un attentat, début août en Algérie, trois gendarmes et deux agents consulaires français ont été assassinés par des groupes islamiques armés (...) Bien évidemment, ces attentats ont eu un énorme impact en France. Le ministre de la défense, François Léotard, et le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, se sont immédiatement rendus à Alger, dans un geste qui rappelait de fâcheuse manière l'époque où l'Algérie était soumise à la domination de Paris.

» Ce voyage s'est révélé inutile, voire néfaste (...) En tout cas, les critiques qui ont été formulées à l'égard des pays alliés, notamment envers les Etats-Unis, l'Allemagne et le Royaume-Uni – à qui l'on reproche de ne pas avoir pris de mesures à l'encontre des représentants des mouvements islamistes – ont constitué l'aspect le plus discutable des réactions françaises.

» Cet attentat est le symptôme d'une évolution très préoccupante de l'islamisme, à savoir la perte de poids croissante de ses expressions les plus politiques et modérées, au profit des groupes armés, en particulier du Groupe islamique armé (GIA), le plus important et le plus meurtrier de ces mouvements (...) Le recrutement, par le GIA, d'importantes personnalités qui défendaient jusqu'alors l'action politique est sans doute le trait le plus significatif (...) Parallèlement, les groupes armés d'importance moindre ont tendance à fusionner (...)

» Cette évolution révèle que la tactique appliquée par le gouvernement algérois et par son président, le général Liamine Zeroual, qui consiste à parler de dialogue sans jamais l'entamer, a des effets néfastes (...) M. Zeroual dit vouloir renouer le dialogue le 21 août, mais il aspire tout au plus à engager des conversations entre l'armée et les groupes armés islamistes pour obtenir un cessez-le-feu partiel. Mais il s'agit de tendre vers des objectifs d'une plus grande envergure.

» Si l'on veut vraiment négocier, pourquoi conserver en prison les chefs du FIS, Madani et Benhadj, vainqueurs des élections de 1991 ? Les tentatives visant à contenir la marée islamiste, l'annulation des résultats des élections de 1991, ont été un échec complet, encore aggravé par l'emprisonnement des principaux dirigeants du FIS. Sans libérer ces deux leaders, il ne peut y avoir de dialogue. Ce dialogue doit se fonder sur la convocation de nouvelles élections et sur l'acceptation de ses résultats, même s'ils sont favorables au FIS.

» La France, dans son intérêt et dans celui de tous les États de l'Union Européenne, devrait comprendre qu'il n'y a pas d'autre solution que de reconnaître au FIS le rôle que les électeurs lui ont donné dans la politique algérienne. Une telle attitude engendrerait sans doute des risques très sérieux ; mais ce serait probablement le seul moyen d'éviter le chaos qui verrait la décomposition de l'armée officielle s'ajouter rapidement à la montée des groupes islamistes armés.

» Le fait que ses alliés restent en contact avec les secteurs de l'islamisme non terroristes ne fait pas tort à la France ; au contraire, ces contacts permettront aux Français d'aider l'Algérie à affronter la situation infernale dans laquelle elle se trouve. En revanche, utiliser cet attentat comme un motif de discorde avec ses alliés reviendrait à satisfaire l'un des objectifs des terroristes. »

Tandis que les « opérations de sécurisation » continuent

Les « assignés » de Folembray lancent une mise en garde à la France

De la caserne de Folembray (Aisne), où vingt-cinq sympathisants et militants présumés du Front islamique du salut (FIS) sont assignés à résidence (*le Monde* daté 7 et 8 août), Djaffar El Houari, président de la Fraternité algérienne en France (FAF), a lancé, mardi 16 août, une mise en garde à la France, affirmant : *« Quand le Front islamique du salut sera au pouvoir, le peuple algérien saura reconnaître ses amis. »*

Lors d'une conférence de presse tenue derrière le grillage de l'ancienne caserne désaffectée, M. El Houari a affirmé que *« nul n'empêcherait un Etat islamique de s'installer »* en Algérie et a appelé le gouvernement français *« à se désengager et à adopter une position neutre entre toutes les parties algériennes concernées »*. Critiquant les hommes politiques français *« qui se sont largement exprimés sur la situation en Algérie »*, M. El Houari a réitéré son *satisfecit* au premier ministre Edouard Balladur pour *« ses propos raisonnables »*. Selon le président de la FAF, un des « assignés », Saïd Magri, arrivé le 10 août à Folembray, victime d'une dépression, aurait cessé de s'alimenter depuis trois jours.

Par ailleurs, les *« opérations de sécurisation »*, déclenchées le 6 août par le ministre de l'intérieur Charles Pasqua, ont conduit à la mise à disposition de la police judiciaire de trente deux personnes à Paris, durant la nuit du mardi 16 au mercredi 17 août. Selon la préfecture de police, 1 768 personnes et 354 véhicules ont été contrôlés. Au total, depuis le début de ces opérations, près de 27 000 personnes et 10 000 voitures ont été contrôlées, et plus de 500 personnes ont été mises à la disposition de la police judiciaire.

EN BREF

IRAN : rappel de l'ambassadeur d'Argentine à Téhéran. – Le conflit entre l'Argentine et l'Iran, à la suite de l'attentat contre le siège d'organisations juives à Buenos-Aires, qui avait fait une centaine de morts le 18 juillet, s'est encore envenimé. Rappelé par son gouvernement *« pour consultations »*, l'ambassadeur d'Argentine en Iran, Mario Quadri del Castillo, a quitté Téhéran, mercredi 17 août, quelques jours après un premier rappel à Buenos-Aires. Mardi l'Iran avait rappelé son propre ambassadeur à Buenos-Aires, après les accusations de la justice argentine contre des diplomates iraniens. – *(AFP.)*

JORDANIE : augmentation du tarif des visites du site de Pétra. – En prévision d'un nombre croissant de visiteurs après l'ouverture de la frontière jordano-israélienne, le gouvernement d'Amman a décidé, samedi 13 août, d'augmenter le tarif des visites du site de Pétra, dont le produit – 56 millions de francs – servira à améliorer les commodités touristiques de la cité nabatéenne. Le conseil des ministres a décidé de fixer, dès le 1er septembre, le tarif d'entrée à 28 dollars (environ 160 francs) au lieu de 7 dollars. – *(AFP.)*

MALAWI : 3 millions de personnes menacées de famine. – Le Programme alimentaire mondial (PAM) a averti, mardi 16 août, dans un communiqué publié à Rome, que quelque 3 millions de personnes étaient menacées par la famine, d'ici à deux mois, à cause de la sécheresse et d'une mauvaise récolte. Le PAM a précisé que le Malawi avait besoin de 183 600 mètres cubes de céréales à distribuer gratuitement à la population, et que les sommes promises par différents donateurs ne couvrent, pour l'heure, que 40 % de ces besoins. – *(AFP.)*

NIGER : Quatorze morts dans un accrochage entre militaires et rebelles touaregs. – Onze rebelles touaregs et trois militaires ont été tués, vendredi 12 août, lors d'un accrochage qui a eu lieu au nord d'Agadès, a indiqué, mardi, le ministère de l'intérieur. Un détachement de soldats serait tombé dans une embuscade tendue par des *« rebelles armés circulant à bord de véhicules tout-terrain »*. Ces combats portent à 143 – 63 rebelles, 33 membres des forces de l'ordre et 47 civils – le nombre des victimes depuis le déclenchement de la rébellion touarègue à la fin de 1991. – *(AFP.)*

SAHARA OCCIDENTAL : l'Algérie dénonce « l'occupation illégale ». – Dans un message adressé, mardi 16 août, au Comité de décolonisation de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), réuni à Arusha en Tanzanie, le président algérien Liamine Zéroual affirme que le Sahara occidental reste *« un pays illégalement occupé »* (par le Maroc). *« Le peuple du Sahara occidental attend toujours d'exercer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance »*, ajoute-t-il, soulignant que *« la persistance de ce conflit (...) demande notre mobilisation collective pour imposer le respect du droit »*. – *(AFP.)*

TCHAD : Neuf morts lors de combats dans le sud du pays. – Les accrochages qui ont eu lieu, vendredi 12 août, dans la sous-préfecture de Moundou, entre l'armée et les « Forces armées pour la République fédérale » (FARF), l'un des nombreux mouvements rebelles, ont fait neuf morts (cinq du côté gouvernemental et quatre de l'autre), a-t-on appris, mardi, de source militaire. La population se plaint des déprédations causées dans les champs par les rebelles des FARF *« traqués par les forces gouvernementales »*, a-t-on précisé de même source. – *(Reuter.)*

M. de Villiers estime que « la France n'a pas à prendre parti ». – Philippe de Villiers, député (UDF-PR) de Vendée, a déclaré, mardi 16 août, que la France *« n'a pas à prendre parti dans le drame qui déchire la société algérienne et musulmane »* et que *« les mesures de police indispensables* [en France] *ne doivent pas apparaître comme une ingérence ni, encore moins, comme un soutien aux autorités d'Alger »*.

Le Monde

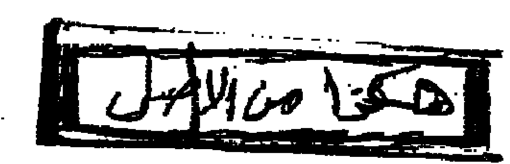
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex



AMÉRIQUES

L'embellie de l'économie mexicaine

Suite de la première page

Après le soulèvement en janvier des paysans de l'Etat du Chiapas et l'assassinat, en mars, de Luis Donaldo Colosio, candidat officiel du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), l'avenir est, pour le moins, mal assuré.

L'insécurité, la corruption, la récession, l'incertitude politique et la menace de troubles sociaux : il en faut généralement moins pour faire fuir d'un pays les capitaux ! Au Mexique, il n'en est rien aujourd'hui. Après quelques hésitations, les investisseurs étrangers ont repris le chemin de Mexico, provoquant, début août, une reprise de la Bourse et un allègement des tensions sur le peso, la monnaie nationale. Au premier semestre, le montant des capitaux étrangers entrés dans le pays, placés à la Bourse ou dans des usines, a dépassé 7 milliards de dollars, une hausse de 34 % par rapport à un début d'année 1993 déjà exceptionnel ! Autre preuve de confiance qui ravit Guillermo Ortiz, le secrétaire d'Etat aux finances : en pleine incertitude électorale, il a reçu, au 31 juillet, 102 candidatures d'institutions financières étrangères désireuses d'ouvrir au Mexique des filiales.

« Le prochain Chili »

Regardant, depuis son bureau, le paseo de la Reforma, l'avenue principale de la ville, décorée d'une forêt de fanions électoraux des neuf candidats, Antonio del Valle, PDG de Bital, l'un des grands groupes financiers du pays, a son explication à cet apparent paradoxe : *« Le Mexique est le prochain Chili de la région, un nouveau pôle de croissance »*, *« et les investisseurs étrangers le savent. »* Président d'un groupe influent de grands patrons, M. del Valle ajoute : *« Une fois les élections passées, tout va repartir. Au cours des cinq dernières années, nous avons en fait construit les bases d'une croissance forte et saine. Nous allons maintenant pouvoir en récolter les fruits. »*

A l'instar des analystes financiers new-yorkais et des économistes du FMI, les milieux d'affaires mexicains dressent en fait un bilan très positif des six années au pouvoir de M. Salinas. Pour tous, le Mexique s'embourbait dans un système économique fermé dans lequel le développement devait s'appuyer sur une politique de substitution aux importations. En 1982, c'était l'impasse : le pays se trouvait dans l'impossibilité d'assurer le paiement des intérêts de sa dette. En accélérant, à partir de 1988, les réformes engagées par son prédécesseur, M. de La Madrid, Carlos Salinas a doté le pays d'une économie de marché ouverte, apte à profiter d'une insertion maximum dans l'économie mondiale. *« Nous sommes aussi maintenant le pays le moins endetté parmi les membres de l'OCDE »*, souligne-t-on avec fierté au ministère des finances.

A l'origine de la confiance des investisseurs étrangers – ils ont placé au Mexique près de 50 milliards de dollars en six ans –, il y a en fait aujourd'hui quatre grandes raisons au moins. C'est tout d'abord le retour des grands équilibres macroéconomiques. C'est ensuite l'existence d'un cadre légal et institutionnel nécessaire au fonctionnement d'une économie de marché. C'est aussi, et surtout peut-être, celle d'un réseau international d'accords économiques et commerciaux liant le pays au reste du monde, à l'Amérique du Nord notamment. C'est enfin la conviction qu'il y a désormais, au Mexique, un consensus national autour du mode de développement économique choisi, une certaine irréversibilité des changements engagés ces dernières années.

Le budget équilibré, la dette réduite, l'inflation terrassée, la monnaie stabilisée : la politique de stabilisation poursuivie par l'administration Salinas a effectivement été, sur le plan macroéconomique, un incontestable succès. *« Nos fondamentaux sont très sains »*, martèle à l'envi Angel Gurria, l'ex-négociateur de la dette mexicaine, aujourd'hui propagandiste du PRI en direction de l'étranger. Après avoir enregistré un déficit budgétaire représentant 12,5 % de son PNB en 1988, l'Etat mexicain a dégagé à partir de 1991 des surplus substantiels ! En 1994, malgré certaines dépenses « électorales » et la faiblesse de l'activité, M. Aspe, le ministre des finances, se fait fort d'afficher encore un budget équilibré pour l'année.

Une inflation de 8 %

D'une inflation à trois chiffres au début des années 80, la hausse des prix officielle est tombée à 8 % l'an dernier. Très ambitieux, l'objectif de 5 % pour 1994 est aujourd'hui hors de portée. *« Nous serons un peu en dessous de 7 % »*, affirme néanmoins le secrétaire aux finances. Variant face au dollar au sein d'une bande de fluctuation déterminée – et glissante –, le peso s'est enfin stabilisé. Même s'il a été dévalué, progressivement, d'environ 9 % depuis le début de l'année, il apparaît désormais comme une véritable monnaie, relativement stable, dans laquelle des capitalistes étrangers sont prêts à investir.

Malgré cette remise en ordre des comptes publics, les déficits du commerce extérieur et des comptes courants du pays restent élevés. Ils s'aggravent même : 6 % du PNB pour les comptes courants en 1994 peut-être. La remarque qu'en font certains banquiers exaspère Jaime Serra, l'actuel ministre du commerce et de l'industrie. *« Un pays qui se modernise a besoin d'un déficit de ses comptes courants »*, exulte-t-il. Les importations actuelles seraient composées, à hauteur de 88 %, de biens d'équipement et de produits intermédiaires. *« Il s'agit d'un déficit qui vient nourrir le processus d'augmentation des exportations et qui est financé par les capitaux étrangers »*, complète Francisco Gil, l'un des vice-gouverneurs de la Banque centrale.

Cet ajustement aura été finalement coûteux pour les Mexicains. Pendant le mandat du président Salinas, la croissance a été inférieure à 3 % l'an. La population ayant augmenté à un rythme annuel de 2 %, le PNB par habitant n'a pratiquement pas progressé. Aujourd'hui encore, le pays souffre d'une croissance faible (0,4 % en 1993, entre 2 % et 3 % selon le gouvernement pour 1994) et d'un loyer de l'argent élevé : le taux sur les Cetes, les bons du Trésor à vingt-huit jours, est monté jusqu'à 18 % en avril. Les hommes de la Banque centrale rejettent cette vision pessimiste des choses. *« Sans les événements politiques des premiers mois de 1994, nous aurions eu cette année une croissance de 4 % ou 5 % »*, estiment-ils.

Profonde restructuration

Seconde raison de la confiance des investisseurs, l'équipe Salinas a mis en place le cadre légal et institutionnel d'une véritable économie de marché. Un État réduit, une fiscalité moins pesante, des privatisations massives, des secteurs entiers dérégulés. Seul ou presque finalement le pétrole a échappé à la tourmente libérale. Même la banque centrale a obtenue son autonomie à l'égard du pouvoir exécutif, qui a été inscrite dans la Constitution.

Ces réformes structurelles ont déjà permis d'amorcer une profonde restructuration de l'économie mexicaine. Le commerce extérieur en témoigne. La dépendance du pays à l'égard du pétrole a été considérablement réduite. L'or noir représente aujourd'hui à peine 15 % de ses exportations, contre 70 % en 1983. Les progrès de la productivité dans l'industrie ont conduit à un véritable boom des ventes à l'étranger de produits manufacturés. Leur volume s'est enflé entre 1988 et 1993 à un rythme annuel de 12,6 %. Depuis le début de 1994, la progression est même de 25 %.

L'ouverture des frontières a naturellement contribué à cette modernisation. Marchandises et capitaux entrent et sortent désormais presque aussi librement au Mexique que dans la plupart des pays de l'OCDE. L'administration Salinas s'est d'ailleurs évertuée à mettre en place tout un réseau d'accords commerciaux. Signataire du GATT depuis 1986, le Mexique est aussi le seul pays d'Amérique latine membre fondateur de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). Il a été accepté en 1993 au sein de l'APEC (Coopération économique Asie-Pacifique). Déjà lié par un accord de libre-échange avec le Chili, il a contracté un engagement du même type avec le Costa-Rica (1993) et, il y a quelques jours, avec le Venezuela et la Colombie.

Le plus décisif de tous est naturellement l'Accord de libre-échange nord-américain – l'ALENA – signé avec les Etats-Unis et le Canada et entré en application le 1er janvier dernier. C'est un accord commercial qui donne, pour l'instant, entière satisfaction aux autorités mexicaines. *« Nos exportations vers les Etats-Unis ont augmenté depuis le début de l'année trois fois plus vite que les importations totales américaines »*, indique, ravi, le ministre Jaime Serra.

Une couverture nord-américaine

Au-delà, l'ALENA apporte au Mexique un véritable parapluie économique et financier. Washington apparaît en effet déterminé à aider, si nécessaire, son voisin du Sud. La rapidité avec laquelle la Réserve fédérale et le Trésor américain ont mis à la disposition de Mexico, quelques heures après l'assassinat de Colosio, le 23 mars dernier, une ligne de crédit de 6 milliards de dollars pour soutenir le peso, en est un témoignage.

Protégés par cette couverture nord-américaine, les investisseurs étrangers sont enfin convaincus qu'il y a désormais au Mexique un réel consensus sur l'orientation du développement et sur l'irréversibilité des réformes engagées. *« Aucun des trois grands partis politiques* (le PRI, le PAN de centre droit et, à gauche, le PRD) *ne veut changer la stratégie économique de base »*, explique Oscar Vera, le patron d'un *think tank* (groupe de réflexion) mexicain représentant le secteur privé.

Tous sont partisans de la politique de stabilité, de l'ouverture des frontières ou de privatisations. Il n'y a entre eux, selon Jacques Rogozinski, le patron de Banobras, une banque publique de développement, que *« quelques nuances sur le rythme des réformes »*. Aujourd'hui, les trois principaux candidats préconisent tous des investissements publics plus importants, une priorité aux dépenses sociales, une meilleure redistribution des richesses et une réforme de l'agriculture.

Le consensus est-il aussi assuré ? Deux séries de critiques rencontrent en tout cas un grand écho au sein de la population. La première dénonce la société à deux vitesses créée par les réformes libérales du gouvernement (*le Monde des débats* de juillet-août), la seconde s'inquiète de la persistance de la corruption. Les privatisations, l'explosion de la Bourse et l'ouverture des frontières ont en effet favorisé une concentration très forte des richesses au sein d'une petite couche de privilégiés. Sous M. Salinas, le nombre de milliardaires mexicains – en dollars – tous au demeurant proches du PRI, est passé de deux à vingt-quatre, selon le magazine américain *Forbes*. L'armée des millionnaires a, elle aussi, été considérablement renforcée.

Une enquête du Monterrey Technical Institute, un centre de recherche du nord du pays, indique que les 10 % des Mexicains les plus riches possèdent aujourd'hui 60 % du patrimoine national, contre 38 % il y a cinq ans. A l'autre extrémité, une population nombreuse reste exclue du marché du travail officiel. Celle qui l'a intégré est bien souvent payée au salaire minimum, 3,50 francs de l'heure. La grande pauvreté reste massive. Ernesto Zedillo, le candidat officiel du PRI a d'ailleurs fait de son éradication l'un de ses thèmes de campagne.

Les doutes de la population

La corruption ? Les jeunes ministres de M. Salinas s'y sont attaqués. Mais la population ne semble pas leur en porter crédit. *« Il y avait quand je suis arrivé ici* – au ministère de l'industrie et du commerce – *140 guichets de distribution de fonds publics »*, raconte M. Serra, *« il n'y en a plus que quarante. J'avais 12 000 fonctionnaires, je n'en ai plus que 5 800. Il y avait un ordinateur pour quatre-vingt bureaucrates, il y en a un pour deux »*. En augmentant la transparence, en dérégulant et en réduisant au maximum les contacts entre intérêts publics et privés, M. Serra est convaincu qu'il a contribué à une réduction sensible de la corruption. L'opinion publique n'en est pas aussi sûre.

« Ce qui nous a manqué jusqu'à présent, c'est la croissance », conclut M. Del Valle. Pour beaucoup de responsables économiques mexicains, celle-ci aidera beaucoup à résoudre les problèmes d'insécurité, de corruption et de grande pauvreté. Le patronat est persuadé qu'elle sera de retour dès 1995 et que le calendrier de la reprise sera déterminé par les résultats du 21 août. A quelques jours du scrutin, tous les grands patrons croient à une victoire incontestée du PRI, l'hypothèse à leurs yeux, la plus favorable pour l'économie mexicaine. Avec les investisseurs étrangers, c'est celle qu'ils jouaient à la bourse. Mais, ni les uns, ni les autres n'avaient prévu le soulèvement des paysans du Chiapas, l'assassinat de Colosio ou la multiplication des enlèvements.

ERIK IZRAELEWICZ

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Joaquin Balaguer entame son septième mandat présidentiel

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

Le président dominicain, Joaquin Balaguer, a prêté serment, mardi 16 août, pour un septième mandat, en l'absence des élus de la principale formation de l'opposition, le Parti révolutionnaire dominicain (PRD, social-démocrate), qui a dénoncé une *« fraude massive »* lors des élections du 16 mai dernier. La durée du mandat de M. Balaguer a été réduite de quatre à deux ans, en vertu d'un pacte signé par les principaux dirigeants politiques pour mettre fin à la crise postélectorale. De nouvelles élections présidentielles auront lieu le 16 mai 1996.

Se déplaçant avec difficulté, aveugle, Joaquin Balaguer, qui aura quatre-vingt-huit ans le 1er septembre, domine la vie politique dominicaine depuis près d'un demi-siècle. Il a été l'un des principaux collaborateurs du dictateur Rafael Leonidas Trujillo, qui gouverna la République dominicaine d'une main de fer pendant trente et un ans. L'assassinat de Trujillo et la fin de la dictature ont paradoxalement donné un nouvel élan à sa carrière. *« Le courtisan de l'ère de Trujillo »*, comme il se qualifie lui-même dans un ouvrage autobiographique, va réussir le tour de force d'apparaître comme l'artisan de la transition démocratique sous tutelle nord-américaine.

Avec l'appui de l'armée et de Washington, il est élu président en 1966, puis réélu en 1970 et 1974 dans des conditions contestées par l'opposition. Au cours de ces douze années de présidence, l'économie est florissante, et la classe moyenne se développe. Mais les droits de l'homme sont bafoués : des centaines d'opposants sont sommairement exécutés par les escadrons de la mort proches du pouvoir.

Battu en 1978 par le candidat du PRD, Antonio Guzman, il n'accepte de remettre le pouvoir qu'à la suite de fortes pressions du président américain Jimmy Carter. Profitant de la division de l'opposition, il retrouve son fauteuil présidentiel en 1986 et lance un ambitieux programme de construction qui culminera en 1992 avec l'inauguration d'un phare monumental à la gloire de Christophe Colomb.

Après sa réélection contestée en 1990, Joaquin Balaguer affirme publiquement plus d'une dizaine de fois qu'il ne briguera pas de nouveau mandat en raison de son âge et de sa santé chancelante. Il se lance pourtant à nouveau dans la bataille présidentielle en 1994, justifiant sa décision par la nécessité de défendre *« la nationalité dominicaine »*, menacée selon lui par un *« plan de fusion »* d'Haïti et de la République dominicaine. Ce *« plan »*, dont il attribue la paternité aux *« grandes puissances »*, est en fait un argument électoral dirigé contre le responsable du PRD, José Francisco Pena Gomez, son principal rival, dont la mère est d'origine haïtienne.

Une fois de plus, le scrutin du 16 mai dernier est entaché de nombreuses irrégularités. Cette fois, Washington, qui s'efforce de rétablir la démocratie en Haïti, ne ferme pas les yeux et lâche son vieux protégé. Face à la menace d'une grève générale qui effraie les milieux d'affaires et devant les fortes pressions de l'administration Clinton, M. Balaguer a été contraint d'accepter la réduction de la durée de son mandat et la mise en chantier d'importantes réformes constitutionnelles.

JEAN-MICHEL CAROIT

DIPLOMATIE

Après le décès de Manfred Wörner

L'OTAN désignera un nouveau secrétaire général en septembre

Avant des funérailles en Allemagne, prévues pour la semaine prochaine, une cérémonie religieuse à la mémoire de Manfred Wörner, secrétaire général de l'OTAN, décédé le 13 août, aura lieu, vendredi 19 août à Bruxelles, en présence de nombreux ministres de l'Alliance. Parmi les successeurs possibles, le Norvégien Thorvald Stoltenberg a déclaré, mardi à *New-York*, qu'il n'était « pas prêt à parler de son éventuelle candidature » pour le moment.

BRUXELLES

de notre correspondant

Malgré la dégradation de son état de santé, qui l'avait éloigné des affaires au printemps, M. Wörner, homme très volontaire, avait déclaré qu'il serait de nouveau à son poste à la fin de l'été. Par décence, on avait évité de parler de sa succession, même en coulisse. L'Alliance se trouve dans une situation inédite. Sept secrétaires généraux se sont succédé depuis 1952 : lord Ismay (Royaume-Uni), Paul-Henri Spaak (Belgique), Dirk Stikker (Pays-Bas), Manlio Brosio (Italie), Joseph Luns (Pays-Bas), lord Carrington (Royaume-Uni) et Manfred Wörner (Allemagne).

Ils avaient été nommés sans hâte, généralement plusieurs mois à l'avance à l'occasion d'une des sessions ordinaires du Conseil au niveau ministériel. La règle est celle du consensus, sans vote, après des consultations intergouvernementales. Il faudra trouver le même consensus mais dans des délais plus courts, vraisemblablement en septembre. Pour le moment, indique-t-on au siège de l'Alliance, *« aucun Etat membre n'a avancé de candidat »*.

En fait, quand la maladie de M. Wörner était devenue inquiétante, il y a dix-huit mois, un homme s'imposait comme son successeur possible à la fin normale de son mandat ou avant : Johan Jörgen Holst, ministre norvégien des affaires étrangères qui avait grandement contribué au processus de paix au Proche-Orient. Mais il est mort lui-même à la fin de l'année dernière. Du coup, le nom d'un de ses compatriotes est cité en tête des prétendants possibles : Thorvald Stoltenberg, coprésident de la conférence de Genève sur l'ex-Yougoslavie. Il n'est pas sûr que ce « favori » par défaut fasse l'unanimité en raison de ses états de service.

Le sécrétaire général est *« chargé de promouvoir et de diriger le processus de consultation et de prise de décisions de l'Alliance »*. Il préside le Conseil de l'Atlantique nord, réuni au niveau des ambassadeurs ou des ministres des affaires étrangères, ainsi que le Comité des plans de défense et le Groupe des plans nucléaires, au sein desquels se retrouvent les ministres de la défense. Jusqu'à présent, les Américains, déja tout-puissants au sein de l'Alliance, se sont abstenus de briguer le poste. Les Canadiens aussi. La France, qui ne siège plus au Comité des plans de défense et au Groupe des plans nucléaires depuis son retrait des structures militaires intégrées, peut difficilement avoir un candidat national.

Jeu très ouvert

L'Espagne, qui envoie ses ministres de la défense aux réunions de Bruxelles, mais n'a pas de militaires à l'état-major intégré, est dans une situation analogue. Les Grecs n'accepteraient sans doute pas qu'un Turc succède à M. Wörner et la réciproque paraît probable.

Si l'on écarte le petit Luxembourg, déja bien servi avec la prochaine présidence de la Commission européenne, et une Islande sans armée, on retrouve des noms avancés par les presses nationales. Les Belges songent à Mark Eyskens, ancien ministre des affaires étrangères, dont les chances paraissent plus sérieuses à l'Union de l'Europe occidentale (UEO), et à l'actuel titulaire du portefeuille, Willy Claes. Certains font valoir que ce serait une compensation honnête après le veto opposé par les Britanniques à Jean-Luc Dehaene dans la succession de Jacques Delors. Mais, après de précédentes conjectures relatives à différents postes internationaux, les Américains ont fait comprendre qu'il ne fallait pas mélanger les affaires européennes et les autres. Et M. Claes appartient à un Parti socialiste flamand qui n'a pas toujours été tendre avec l'OTAN.

Autre candidat évincé pour la présidence de la Commission européenne, le Néerlandais Ruud Lubbers, ancien premier ministre, est cité, tout comme Hans Van den Broek, commissaire européen chargé de la politique extérieure. Reste à savoir si ces chrétiens-démocrates seraient soutenus par le nouveau gouvernement de Wim Kok, puisque leur parti ne figure plus dans le cabinet de coalition à La Haye. On peut se poser la même question quant aux sentiments de Silvio Berlusconi à l'égard de l'ancien premier ministre italien Giuliano Amato et de l'ancien ministre de la défense Virginio Rognoni, qui ont des partisans.

Alors, un Danois ou encore un Britannique tel Douglas Hurd ou Malcolm Rifkind, si Londres veut bien se priver de l'un d'eux ? Le jeu est très ouvert. Paris a deux souhaits : le nouveau secrétaire général doit être un homme politique d'une certaine dimension, tenant de la poursuite des nécessaires adaptations de l'Alliance, pour la faire sortir définitivement de la guerre froide ; et il doit bien parler le français, une des deux langues de travail de l'OTAN, avec l'anglais.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

EUROPE

Le conflit en ex-Yougoslavie

La Serbie s'oppose au déploiement d'observateurs aux frontières avec la Bosnie

Pour rendre crédible le blocus imposé par Belgrade le 4 août dernier contre les Serbes de Bosnie qui s'obstinent, en dépit des pressions, à rejeter le plan de paix international, le coprésident de la conférence de paix sur l'ex-Yougoslavie, Thorvald Stoltenberg, a appelé mardi 16 août, la mini-fédération yougoslave (Serbie et Monténégro) à accepter le déploiement d'observateurs internationaux aux frontières avec la Bosnie. Seule une fermeture effective et crédible de la frontière pourrait conduire à *« une suspension ou une levée des sanctions »* décrétée en mai 1992 contre Belgrade par le Conseil de sécurité de l'ONU, a souligné M. Stoltenberg.

Le diplomate norvégien, qui rendait compte, mardi, aux membres du Conseil de sécurité de ses entretiens du week-end avec le dirigeant serbe bosniaque, Radovan Karadzic, et le président serbe, Slobodan Milosevic, a précisé que ce dernier *« ne souhaitait pas accepter la supervision internationale »*. Le président de Serbie a en effet argué d'*« une très forte opposition »* au sein de son opinion publique, et notamment de l'Eglise orthodoxe, qui soutient fermement M. Karadzic et les Serbes bosniaques. Interrogé lors d'une conférence de presse à New-York sur les conséquences d'une éventuelle levée de l'embargo sur les armes au profit des Musulmans bosniaques _ envisagée par les Etats-Unis pour la mi-octobre en cas d'échec des efforts de paix _, M. Stoltenberg a répondu qu'une telle mesure *« pourrait être utile »* à condition qu'elle soit décidée par le Conseil de sécurité et non unilatéralement. De son côté, le ministère russe des affaires étrangères a condamné, mardi, la récente déclaration du président américain, Bill Clinton, sur une possible levée de l'embargo sur les armes, estimant que celle-ci risquait d'attiser le conflit.

Lors d'une brève visite à Sarajevo, l'envoyé spécial de l'ONU pour l'ex-Yougoslavie, M. Yasushi Akashi, a exhorté, mardi, le gouvernement bosniaque à faire preuve de patience en lui demandant de mettre fin à ses offensives militaires contre les Serbes, notamment au nord-est de Sarajevo entre Vares et Visoko où l'armée bosniaque a gagné du terrain la semaine dernière. Les dirigeants bosniaques ont, pour leur part, présenté une liste de 13 demandes pressantes à l'envoyé spécial de l'ONU dont la réouverture des « routes bleues » permettant l'accès à Sarajevo, mais fermées depuis le 26 juillet dernier sous la menace des forces serbes.

Alors que le chef de l'état-major de l'armée serbe bosniaque, le général Milan Gvero, a appelé mardi à une lutte *« résolue »* estimant que c'était *« la seule réponse logique »* au plan de paix des grandes puissances pour la Bosnie qui, selon lui, *« privent les Serbes de leurs droits et de leurs territoires »*, le chef de l'armée bosniaque (à majorité musulmane), le général Rasim Delic, a également demandé à ses troupes de se préparer à de nouveaux combats. *« Nous demandons à tous de comprendre que la guerre continue (...), nous entrons dans la phase offensive de notre stratégie de défense »* a-t-il ajouté dans l'une de ses rares apparitions à la télévision de Sarajevo.

Par ailleurs, le pont aérien international sur Sarajevo a repris mardi, après quatre semaines de suspension due aux tirs serbes contre les appareils de l'ONU. Quant à l'accord signé dimanche entre Serbes et Musulmans pour mettre un terme à l'activité des tireurs embusqués dans la capitale bosniaque, il a été respecté durant toute la journée. – *(AFP, Reuter.)*

ITALIE

Le secrétaire national de la Ligue du Nord écarte une crise gouvernementale

Umberto Bossi, secrétaire national de la Ligue du Nord et partenaire le plus turbulent de la coalition gouvernementale de Silvio Berlusconi, a affirmé, mardi 16 août à Ponte-Di-Legno, dans le nord de l'Italie, que son mouvement fédéraliste n'avait pas l'intention de faire défection. *« Nous n'irons pas faire un gouvernement avec les gauches »*, a déclaré M. Bossi, lors d'une conférence de presse improvisée, dans un hôtel de la localité lombarde. Il a également réaffirmé qu'une chute du gouvernement n'était pas en vue.

Cette déclaration confirme l'apaisement – au moins momentané – des tensions au sein de la majorité après des semaines de polémiques et de tensions. Certaines prises de position de responsables de la Ligue, très proches de celles de l'opposition, avaient fait penser à un départ possible de la Ligue du gouvernement. Le mouvement de M. Bossi aurait alors cherché à former une coalition d'alternance avec les anciens communistes du Parti démocratique de la gauche (PDS).

La mise au point du dirigeant de la Ligue fait suite à une réconciliation théâtrale avec le président du conseil, samedi dernier. Après avoir passé près de vingt-quatre heures ensemble dans la résidence privée de M. Berlusconi, à Arcore près de Milan, les deux hommes avaient plaisanté et s'étaient serré la main devant les caméras de télévision.

Cette mise en scène, destinée sans doute à redorer le blason de l'Italie à l'étranger et à redonner confiance aux milieux d'affaires, n'avait pas suffi à aplanir certaines divergences, l'adoption d'une loi antitrust sur la télévision demeurant la principale pomme de discorde. Mais l'amélioration du climat politique a fait sentir ses effets dès mardi sur la lire, qui améliorait sa position face au deutschemark, tandis que la Bourse de Milan ouvrait en hausse. – *(AFP.)*

REPÈRES

CAMBODGE

Le roi Sihanouk dénonce l'existence d'un « mini-Auschwitz »

Le roi Norodom Sihanouk a dénoncé, lundi 15 août, l'existence d'un camp de détention secret dans la province de Battambang, dans le nord-ouest du pays, où des soldats cambodgiens se livreraient à de multiples violations des droits de l'homme, dont des exécutions sommaires (*le Monde* du 16 août). Dans une note adressée à son cabinet et écrite de Pékin, où il est actuellement hospitalisé, le souverain khmer qualifie ce camp de *« mini-Auschwitz »* et le considère comme une *« terrible honte pour la race khmère »*. D'autre part, le gouvernement cambodgien a accepté de verser une rançon de 150 000 dollars en échange de la libération des trois otages occidentaux – un Français, un Britannique et un Australien – détenus par les Khmers rouges depuis le 26 juillet à 150 kilomètres au sud de Phnom-Penh, a annoncé mardi un général de l'armée royale. – *(UPI, AFP.)*

COLOMBIE

La campagne présidentielle n'a pas été financée par la drogue

La justice colombienne a considéré comme sans fondement, mardi 16 août, les soupçons qui pesaient jusqu'à présent sur le financement de la campagne électorale du mois de juin. Les services du procureur-général, Gustavo de Grieff, ont déclaré qu'il *« n'existe aucune preuve d'une contribution financière de la part de personnes poursuivies par la justice aux campagnes électorales »* du nouveau président Ernesto Samper ou de son rival conservateur Andres Pastrana. Les soupçons sur le financement de la campagne de M. Samper étaient apparus deux jours après son élection, le 19 juin dernier, avec la révélation d'enregistrements de conversations téléphoniques accréditant la thèse de remises de fonds destinés à la campagne par des trafiquants de drogue. – *(AFP.)*

ESTONIE

Querelle frontalière avec la Russie

Le premier ministre estonien, Mart Laar, a officiellement demandé à la Russie d'arrêter ses travaux de démarcation de la frontière russo-estonienne. Lors d'un entretien qu'il a eu, lundi 15 août, à Tallinn, avec Alexandre Trofimov, l'ambassadeur de Russie en Estonie, M. Laar a estimé que ces travaux, commencés par les Russes depuis une dizaine de jours, créaient « la possibilité de conflits » entre les deux Etats. L'Estonie conteste en effet le tracé retenu par les Russes, qui incluent dans leur territoire les districts de Petchori, dans la région de Pskov, et de Zaranovié, près de Saint-Pétersbourg. M. Laar considère que ces districts font partie intégrante du territoire estonien, en vertu du traité de Tartu de 1920, rendu caduc lors de l'annexion des pays baltes par l'URSS, en 1940. – *(AFP.)*

INDONÉSIE

Le président Suharto critique la « liberté sans limite »

Dans son discours annuel prononcé à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance, le président indonésien Suharto a, mardi 16 août, défendu sa politique dans les domaines des libertés et des droits de l'homme. Selon l'agence AP, il a affirmé que « l'ouverture ne signifie pas une liberté sans limite ou, pire, la liberté d'être hostile, de pousser un camp contre l'autre et d'imposer ses idées en violation de la Constitution ». Défendant le rôle de l'armée en politique, il a affirmé que *« la stabilité nationale nécessite une atmosphère de paix et d'ordre »*. Il s'est également félicité que, sous ses mandats successifs, *« l'ouverture a été graduellement perceptible »* et que *« nous avons réussi à changer fondamentalement les structures économiques de l'Indonésie »*. La répression à Timor-Oriental (ex-portugais), et les mesures prises contre des syndicalistes et certains journaux – dont trois ont été interdits en juin – ont suscité des protestations, tant dans l'archipel qu'à l'étranger, en particulier aux Etats-Unis.

NIGÉRIA

Suspension du procès de Moshood Abiola

Le coup de théâtre provoqué, mardi 16 août, par le désistement du juge de la Haute Cour fédérale, chargée du procès du principal personnage de l'opposition au régime militaire, Moshood Abiola, accusé de *« trahison »*, a coupé court aux espoirs de la prochaine libération de ce dernier. Ce nouveau développement pourrait conduire à un enlisement de la crise politique alors que la grève illimitée, déclenchée par les syndicats du secteur pétrolier, alliés à l'opposition, est entrée dans sa septième semaine. Le juge Abdullahi Mustapha, qui a motivé sa décision de se décharger de l'instruction du dossier en raison des doutes émis sur son impartialité, a demandé au président de la Haute Cour de désigner un autre juge. M. Abiola retourne donc en prison et le procès est suspendu jusqu'à la désignation d'un nouveau magistrat. De leur côté, les syndicats du secteur pétrolier ont annoncé, mardi, dans un communiqué, qu'ils ne prendraient part *« à aucune nouvelle négociation »* avec le gouvernement militaire tant que celui-ci ne mettra pas sur pied une délégation compétente pour débattre de l'ensemble de leurs revendications politiques et économiques. Depuis le début de la grève, pas moins de cinq rencontres similaires ont tourné court. – *(AFP.)*

PAYS-BAS

Démissions du chef d'état-major de l'armée et du dirigeant du groupe chrétien-démocrate à la Chambre basse

Le chef d'état-major de l'armée néerlandaise, le lieutenant-général Arie van der Vlis, a démissionné, lundi 15 août. Il estime que les coupes budgétaires prévues dans le programme du futur gouvernement *« n'offrent pas suffisamment de garanties pour une poursuite raisonnable »* du plan de restructuration des forces armées, selon un communiqué du ministère de la défense. Le programme élaboré par Wim Kok, chargé de former le gouvernement, qui a obtenu l'accord des trois partis de la coalition de centre gauche, prévoit de réduire le budget de la défense de près de 1 milliard de florins (environ 3,1 milliards de francs) en quatre ans.

Par ailleurs, Elco Brinkman, dirigeant du groupe chrétien-démocrate (CDA) à la Chambre basse du Parlement néerlandais, s'est démis de ses fonctions avec effet immédiat, a indiqué son porte-parole, mardi 16août. Ancien ministre de Rud Lubbers – et longtemps considéré comme son « dauphin » –, il avait été fortement critiqué en raison du programme du CDA qui prévoyait un gel des pensions d'Etat pour quatre ans. La presse avait également révélé que M. Brinkman siégait au conseil de surveillance d'une entreprise soupçonnée de fraude fiscale. – *(AFP.)*

ZIMBABWE

Le président critique le fonctionnement de l'ONU

En visite officielle au Cap, le président du Zimbabwe, Robert Mugabe, a lancé, mardi 16 août, depuis la tribune du Parlement sud-africain, une virulente critique contre les principales organisations internationales, notamment l'ONU, appelant les pays d'Afrique australe à mettre en place leur propre système de prévention et de résolution des conflits.

« Le tiers-monde a sérieusement mis en doute le manque de principes démocratiques dans le système des Nations unies », a déclaré M. Mugabe. Il estime que le droit de veto des cinq membres permanents du Conseil de sécurité s'exerce *« au détriment de la démocratie »*. M. Mugabe a critiqué la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, qui, a-t-il dit, *« rendent de moins en moins de comptes »* aux Etats-membres. *« Même la transparence de leurs opérations peut être mise en doute »*, a-t-il ajouté. Il a enfin dénoncé l'attitude des agences spécialisées de l'ONU qui *« aident de moins en moins les pays en développement »*. – *(AFP.)*

EN BREF

AFGHANISTAN : l'ancien premier ministre, Gulbuddin Hekmatyar, aurait été blessé. – L'ancien premier ministre, Gulbuddin Hekmatyar, a été blessé le 12 août lors d'un bombardement de son quartier général de Charasyab, à 20 kilomètres au sud de Kaboul, a assuré, mardi 16 août, l'agence Bakhtar, contrôlée par la faction de l'ex-président Rabbani. Le représentant de M. Hekmatyar au Pakistan a démenti cette information. Par ailleurs, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a indiqué que les combats autour de Kaboul, qui ont redoublé d'intensité depuis le 11 août, ont fait 100 morts et 900 blessés ces dix derniers jours. – *(AFP, Reuter.)*

ALLEMAGNE : des néonazis se sont fait photographier devant les fours de Buchenwald. – Entre trente et quarante photographies de néonazis posant en chemise brune devant les fours de l'ancien camp de concentration de Buchenwald, dans l'ex-RDA, ont été saisies par la police allemande à Nordhausen, a-t-on appris mardi 16 août. Les photos, prises au début de l'année, montrent des jeunes gens âgés d'une quinzaine d'années pour certains, faisant semblant d'allumer les fours de l'ancien camp et brandissant des tisonniers. Sur d'autres photos, ils posent devant des plaques commémoratives en faisant le salut hitlérien. – (AFP.)

AUTRICHE : polémique avec les Etats-Unis à propos de Kurt Waldheim. – Le ministre autrichien des affaires étrangères, Aloïs Mock, a critiqué, dimanche 14 août à Vienne, l'attitude des Etats-Unis à l'égard de Kurt Waldheim, ancien secrétaire général de l'ONU et ancien président autrichien. Le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher vient d'indiquer que M. Waldheim restait interdit d'entrée aux Etats-Unis bien qu'il ait été récemment fait chevalier de l'ordre de Pie IX par le pape Jean Paul II pour son rôle dans la défense des droits de l'homme lorsqu'il était à la tête des Nations unies. – (AFP.)

BIRMANIE : décès du chef historique de la guérilla kachin. – Brang Seng, le dirigeant historique des Kachin, au nord de la Birmanie, est décédé à l'âge de soixante-treize ans d'une crise cardiaque alors qu'il rentrait dans son pays, venant de Chine, a-t-on appris, vendredi 12 août, à Bangkok. Les responsables de l'Organisation pour l'indépendance kachin (KIO) ont assuré qu'ils confirmaient l'appel lancé par Brang Seng de déposer les armes. – (AFP, AP.)

IRLANDE DU NORD : confirmation de la réduction des effectifs militaires britanniques en cas de cessez-le-feu de l'IRA. – Le ministre britannique de la défense, Malcolm Rifkind, s'est rendu, mardi 16 août, en Irlande du Nord, où il a réaffirmé que « si la menace sur la vie quotidienne des Nord-Irlandais venait à diminuer sur une base qui apporterait clairement une paix durable, la sécurité et la stabilité, cela aurait bien sûr à long terme des implications sur le nombre de soldats dans la province ». M. Rifkind faisait allusion à des rumeurs d'un cessez-le feu prochain de l'IRA, dont il a assuré qu'il serait le bienvenu, tout en souhaitant qu'il s'agisse d'une trêve *« permanente »*. – *(AFP.)*

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE : l'armée a repris possession du fief des séparatistes de Bougainville. – Les troupes gouvernementales ont repris possession de la mine de cuivre de Panguna, sur l'île de Bougainville, a annoncé, mercredi 17 août, le gouvernement de Port-Moresby. Cette mine, qui fut jusqu'à la fin des années 80 l'une des plus importantes du monde, était le fief de l'Armée révolutionnaire de Bougainville, qui réclame l'indépendance de l'île. Déclenché en mai 1989, ce conflit – le plus meurtrier du Pacifique Sud – aurait fait environ cinq cents morts. – *(AP.)*

POLOGNE : un ex-espion à la tête des services de renseignement. – L'ancien espion communiste polonais, Marian Zacharski, condamné en 1981 à la prison à vie aux Etats-Unis, vient d'être nommé directeur des services de renseignement civils à Varsovie. M. Zacharski avait purgé quatre années de sa peine aux Etats-Unis, avant d'être échangé en 1985 contre vingt-cinq espions occidentaux. – (AFP.)

TURQUIE : un Roumain tué dans un attentat à la bombe. – Un Roumain, âgé de vingt ans, est mort des suites de ses blessures, samedi 13 août, après l'explosion d'une bombe à retardement, la veille, dans une gare routière internationale d'Istanbul (*Le Monde* daté du 14-15 août). L'attentat, qui n'a pas été revendiqué, avait fait en outre huit blessés. D'autre part, une bombe a visé, dans la nuit de vendredi à samedi, l'imprimerie du quotidien *Hurriyet*. Cet attentat a été revendiqué par la branche armée du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatiste). – *(AFP, Reuter.)*

RECTIFICATIF. – Un malencontreux « mastic » a rendu incompréhensible un passage de l'article de notre envoyé spécial au Cambodge, Jean-Claude Pomonti dans le Monde du 16 août. C'est ainsi qu'il fallait bien lire : « Il n'est pas question, disent les Occidentaux, de fournir des armes à une armée qui compte des bataillons fantômes dont les commandants empochent les soldes ainsi que, selon un expert, « pas moins de 80 % de cadres », dont plus de deux mille généraux. En outre, six membres des forces royales se seraient fait pincer par les Thaïlandais, la semaine dernière, alors qu'ils revendaient sur la frontière commune leurs armes (...) » Il fallait aussi lire, au paragraphe suivant, *« C'est du donnant-donnant »* au lieu de *« C'est du donnant »*.

Chargé du dossier sur l'attentat de la rue Marbeuf (un mort et soixante-trois blessés, le 22 avril 1982 à Paris), le juge d'instruction parisien Jean-Louis Bruguière a procédé, mardi 16 août au palais de justice de Paris, à la première audition d'Illitch Ramirez Sanchez. Carlos a été mis en examen pour *« complicité de destruction volontaire d'objets immobiliers et de biens mobiliers appartenant à autrui ayant entraîné la mort d'une personne et des infirmités permanente, homicide et coups et blessures volontaires »*. Il a été écroué à la prison de la Santé.

■ SECRET DÉFENSE. – Les avocats de Carlos, Mᵉˢ Oussedik et Vergès, ont protesté contre les conditions dans lesquelles leur client a été arrêté au Soudan et conduit en France. Refusant d'entrer dans la polémique, la Chancellerie a indiqué que les conditions du transfert de Carlos en France étaient classées « secret défense ».

■ INTERROGATIONS. – Loin de clarifier l'affaire Carlos, les déclarations des responsables soudanais ne font que multiplier les interrogations sur les circonstances de son arrestion et les conditions de sa « livraison » à la France.

■ STASI. – Des documents provenant des archives de la Stasi, transmis au juge Bruguière, mettraient en cause Jacques Vergès pour le rôle qu'il aurait joué au sein du groupe terroriste dirigé par Carlos. L'avocat parisien en dément formellement le contenu.

Le premier interrogatoire de Carlos par le juge Bruguière

Une conversation courtoise entre « professionnels »

Propos courtois et signes d'estime mutuelle étaient au rendez-vous du premier interrogatoire de Carlos par Jean-Louis Bruguière. *« Nous sommes des professionnels »*, a commenté le juge vedette de l'antiterrorisme, à l'issue de deux heures d'entretien avec l'ennemi public numéro un des années 70-80.

En souvenir du passé, Carlos avait désigné un autre « professionnel », Mᵉ Jacques Vergès, qui en 1982 avait défendu la future épouse du terroriste, Magdalena Kopp, déjà membre du « réseau Carlos » et poursuivie à Paris pour détention d'armes et d'explosifs. Mᵉ Vergès, qui fut par la suite le défenseur de Klaus Barbie et de Georges Ibrahim Abdallah, n'a toutefois pas pu assister à la première confrontation entre le juge et l'accusé. Initialement, Carlos avait désigné le seul Mᵉ Vergès pour assurer sa défense, mais le célèbre avocat n'avait pu être joint dans les temps pour assister à l'audition. Le juge Bruguière lui aurait expliqué avoir tenté, mais en vain, de le contacter à son cabinet. *« Il a dû se tromper de numéro »*, nous a expliqué, mardi 16 août, un rien grinçant, Mᵉ Vergès.

A cause de ce contretemps, Carlos fut contraint de désigner un second défenseur, Mᵉ Mourad Oussedik. S'il n'avait jamais rencontré son client avant ce 16 août au matin, Mᵉ Oussedik, en revanche, connaît bien Mᵉ Vergès, qu'il avait recruté en 1957 pour assurer la défense des accusés algériens au sein du « collectif du FLN ». Possédant la double nationalité française et algérienne, cet ancien fondateur du FFS (Front des forces socialistes) en Algérie a notamment défendu, dans un passé récent, des opposants marocains – Abdelmoumen Diouri et les frères Bourequat – ainsi que le Palestinien Georges Habache. Un représentant du parquet de Paris assistait également à l'entretien, dont chacun a reconnu, pour s'en féliciter, l'atmosphère détendue, et ce malgré la présence de quatre gendarmes en armes et en gilet pare-balles dans le bureau du magistrat. *« Nous aussi, on avait des FAMAS* [fusils d'assaut] *au Liban »*, dira Carlos aux militaires pour leur arracher un sourire. Outre les formalités procédurales, la discussion entre le juge et le terroriste a porté sur des sujets aussi divers que la politique, des considérations philosophiques et... des souvenirs touristiques sur Khartoum. Refusant de s'exprimer sur procès-verbal à propos de l'attentat de la rue Marbeuf, Carlos s'est, semble-t-il, contenté d'affirmer qu'il n'était pas à Paris le jour de l'explosion...

Invitation en français

Le Vénézuélien a assuré au juge que les méandres de la justice française n'avaient pour lui, aucun secret. Le terroriste a indiqué qu'il avait eu accès dans le passé à de nombreux dossiers d'instruction, et il en aurait même fourni quelques preuves au juge Bruguière, à la stupéfaction de celui-ci. La qualité du français parlé par Carlos – malgré un fort accent sud-américain – a elle aussi surpris ceux qui ont assisté, mardi, à cette première entrevue. Vêtu d'un pantalon blanc et d'une chemise blanche, d'un blouson lie-de-vin, arborant son éternelle moustache, le terroriste a désigné en s'amusant un magistrat lui aussi moustachu et portant les cheveux longs : *« Vous êtes du même côté que moi, je le sais, vous êtes un révolutionnaire... »*

D'humeur enjouée, parfaitement maître de lui, Carlos a même proposé au juge Bruguière, qu'il a qualifié de *« vedette »*, de lui offrir un déjeuner à l'hôtel Lutétia afin de lui raconter quelques-uns de ses nombreux exploits. Le juge a poliment refusé, mais devrait lui fixer rapidement la date d'un prochain interrogatoire, d'ici à la fin du mois, pour aborder le fond du dossier de l'attentat de la rue Marbeuf. A la prison de la Santé, où Mᵉ Vergès a finalement pu rencontrer son client dans l'après-midi, Carlos sera d'ici là placé en isolement dans un quartier spécial. Il sera séparé des autres détenus lors de ses promenades.

H. G. et E. In.

Carlos, le grand déstabilisateur

Suite de la première page

« Ces mêmes agents, a précisé Mᵉ Oussedik, *au nombre de quatre ou cinq, l'ont alors ficelé, lui ont fait une piqûre, lui ont mis une cagoule sur la tête, et l'ont jeté dans un avion français où l'attendaient des membres de la DST. »* Selon Mᵉ Vergès, le terroriste se trouvait à Khartoum *« depuis près d'un an et en parfaite connaissance du gouvernement soudanais »*. Les deux avocats qualifient donc de *« véritable enlèvement »* la procédure qui a conduit à l'emprisonnement de Carlos.

Refusant d'entrer dans la controverse, le ministère de l'intérieur a conservé son mutisme du premier jour sur les circonstances précises de l'arrestation. Lundi, M. Pasqua avait néanmoins souligné publiquement le rôle actif de la DST dans cette opération, ainsi que sa propre contribution, sous la forme d'une lettre adressée à son homologue soudanais (*le Monde* du 17 août). En outre, il n'est guère douteux que les détails du « voyage » de Carlos avaient été réglés place Beauvau. Selon nos informations, plusieurs agents français avaient pris place à bord de cet appareil du GLAM – le très officiel groupement de liaison aérienne ministérielle.

Apparemment solidaire du ministère de l'intérieur, la Chancellerie a fait savoir, mardi après-midi, que *« les autorités judiciaires françaises se refusent à connaître les conditions »* du transfert de Carlos en France, *« celles-ci étant classées « secret-défense »*. Sans attendre cette consigne formelle, le juge Bruguière avait choisi, lors de l'audition du terroriste, dans la matinée, d'ignorer les dessous de l'opération soudanaise. Mᵉ Vergès entend bien l'obliger à revenir sur cette décision : l'avocat s'apprête à demander au magistrat de constater *« l'illégalité »* de la présence de son client sur le territoire français, quitte à porter ce litige devant la chambre d'accusation et, en cas de besoin, devant la Cour de cassation. *« Le gouvernement, bien sûr, ne va pas libérer Carlos*, nous a-t-il confié. *Le seul débat qui vaille, paradoxalement, c'est le débat sur l'état de la démocratie française. »*

Après la place Vendôme, le trouble a gagné le Palais de justice de Paris. A la satisfaction suscitée par l'arrestation d'un criminel recherché depuis près de vingt ans succèdent à présent les interrogations, pour ne pas dire les incertitudes, sur les suites judiciaires de l'« affaire » Carlos.

Pour le triple meurtre de la rue Toullier, en 1975, le terroriste a été condamné par contumace à la réclusion criminelle à perpétuité. Un nouveau procès d'assises sera nécessaire, en présence cette fois de l'accusé. Et, selon toute vraisemblance, après qu'un supplément d'information aura précisé les charges retenues contre Carlos, celui-ci devrait être à nouveau condamné dans ce dossier.

Pour l'attentat de la rue Marbeuf, en revanche, le mandat d'arrêt délivré à l'encontre de Carlos par Jean-Louis Bruguière, le 7 juin, se fonde sur une enquête policière qui n'a guère progressé depuis plusieurs années. *« Si on le prend, qu'est-ce qu'on en fait ? »* questionnait déjà le directeur du contre-espionnage français, Philippe Parant, en octobre 1993, lors d'une réunion des policiers de la DST avec les représentants de la quatorzième section du parquet de Paris, chargée de la lutte contre le terrorisme. Dernier épisode d'une procédure ouverte il y a douze ans, lors de l'attentat de la rue Marbeuf, ce mandat d'arrêt, s'il a bien fourni le support juridique dont la police française avait besoin pour mettre la main sur le prisonnier de Khartoum, n'a pas apporté de véritable réponse à cette question. *« Le principe de l'implication de Carlos semble acquis au stade strictement policier.* écrivait le juge Bruguière, toujours le 7 juin, dans une note adressée au parquet de Paris. *La recherche d'éléments matériels demeure à la charge du juge d'instruction. »*

De source judicaire, on indiquait, mardi, que la mise en cause d'Illitch Ramirez Sanchez dans l'attentat de la rue Marbeuf repose, pour l'essentiel, sur *« quelques témoignages de personnes »*, au terme d'un *« travail classique de la brigade criminelle »*. Confiée en 1982, quelques heures après le drame, au juge parisien Yves Corneloup, l'enquête s'était à l'époque attachée à identifier la jeune femme suisse – Margit Staedelman, née le 15 avril 1950 à Zurich – qui avait loué, dans un aéroport yougoslave, l'Opel orange dissimulant une charge explosive. Mais les papiers et l'identité de la jeune femme, bien sûr, étaient faux... Le 18 juin 1982, lorsque, à Rome, une certaine Christa Margot Fröhlich avait été arrêtée en possession de pains de plastic – et de plusieurs faux passeports –, les policiers lui avaient trouvé une ressemblance frappante avec le portrait-robot de Margrit Staedelman. Plus tard, cette impression avait été partagée, après examen d'une série de photographies, par les loueurs yougoslaves de l'Opel, et encore renforcée par les recoupements des ordinateurs du BKA, les services secrets allemands, qui répertorient Christa Fröhlich parmi les proches des *Rote Zellen* (Cellules rouges).

Peu d'éléments matériels

L'attentat de la rue Marbeuf, surtout, s'inscrivait dans une chronologie qui désignait Carlos. La voiture piégée était destinée à détruire le journal *Al Watan Al Arabi*, réputé pro-irakien. L'explosion s'était produite après l'expiration du délai accordé par Carlos à la France pour faire libérer ses deux compagnons, Magdalena Kopp et Bruno Bréguet, et à quelques heures de l'ouverture de leur procès. Tous deux avaient, déjà, pour défenseur Mᵉ Jacques Vergès. Dans une lettre adressée au ministre de l'intérieur de l'époque, Gaston Defferre – et signée de l'empreinte de ses deux pouces, Carlos avait auparavant menacé la France de se livrer à des représailles si son ami et sa future épouse n'étaient pas relâchés *« dans un délai de trente jours »*. Au terme exact de cet ultimatum, le 29 mars 1982, une bombe avait explosé dans le train Capitole, entre Toulouse et Paris.

Ces éléments, *« plus intellectuels que matériels »*, admet aujourd'hui un magistrat, devront à l'évidence recevoir de plus amples confirmations pour permettre de faire condamner Carlos. Interrogé par *le Monde*, Mᵉ Jacques Vergès assurait, lui, que *« ce dossier est totalement vide »*.

C'est dans le souci évident d'étoffer son dossier que le juge Bruguière s'est rendu en Hongrie à la fin de l'année dernière. A Budapest, il a obtenu, des mains d'un officiel hongrois, la copie d'un rapport de six pages, non daté, se présentant comme la synthèse de *« renseignements recueillis mais non recoupés »* portant sur les attentats commis par le « groupe Carlos » *« en France ou dans d'autres pays et visant des intérêts français »*. La matière de ce rapport est en fait fournie par l'exploitation des notes prises durant des années par l'un des plus proches lieutenants de Carlos, que la police secrète de l'ex-RDA, la Stasi, photocopiait à son insu à chacun de ses – nombreux – passages à Berlin-Est. C'est sur ce texte que le juge Bruguière fonde en grande partie sa conviction que le terroriste, résidant alors à Budapest, a commandité l'attentat de la rue Marbeuf. Quatre mois avant ce nouveau coup de force, Magdalena Kopp et Bruno Bréguet semblaient même, toujours selon ce rapport, avoir projeté l'assassinat du directeur du journal *Al Watan al Arabi*.

C'est encore dans cette synthèse des autorités hongroises ainsi que, parmi la liste des actes terroristes attribués à la « mouvance Carlos », le juge français a découvert – comme l'indiquait l'hebdomadaire *le Point*, dans son édition du 23 juillet – les attentats du 29 mars 1982 contre le train Capitole et du 31 décembre 1983 à la gare de Marseille. Instruits à Limoges et à Marseille, ces deux dossiers ont été classés en 1990. Si la justice se décidait à les rouvrir, à la lumière de ces nouveaux indices, le juge Bruguière ne pourrait en être chargé qu'à la condition que les magistrats ayant mené les instructions précédentes acceptent de s'en dessaisir à son profit. Le juge Bruguière se retrouverait alors à la tête de l'ensemble des enquêtes visant le terroriste vénézuélien en France.

Parallèlement à son équipée hongroise, au demeurant moins fructueuse qu'il ne l'espérait, le juge Bruguière s'est enfin rapproché des services de sécurité allemands, détenteurs de l'essentiel des archives de la Stasi. En vertu d'une commission rogatoire internationale qu'il a lui-même délivrée au début de cette année, le 25 février, le magistrat s'est discrètement rendu à Berlin à la fin du mois de juin, pour une « mission préparatoire ». Là, il a obtenu communication de nombreux éléments liés à l'histoire du « groupe Carlos », où apparaissent les connections de celui-ci avec d'autres mouvements terroristes européens (Fraction armée rouge, ETA, Action directe), documents dont l'« officier traitant » était le colonel Helmut Voigt, actuellement emprisonné en Allemagne... (1)

Au total, 1 200 documents ont été transmis fin juillet à la DST afin d'y être traduits, évalués et exploités. Certaines de ces pièces ont d'ores et déjà été versées au dossier d'instruction de l'attentat de la rue Marbeuf. Nul ne peut encore garantir ni leur authenticité, ni l'exactitude des informations qu'elles recèlent. La lecture de ces fiches a néanmoins convaincu le juge Bruguière de l'importance d'une coopération encore plus étroite avec les Allemands, au point d'envisager de délivrer, d'ici quelques semaines, une deuxième commission rogatoire internationale.

Exhumées des archives de l'ancienne police secrète est-allemande, ces pièces à conviction peuvent non seulement conforter les éléments à charge retenus contre le terroriste, mais aussi mettre en lumière l'existence de soutiens actifs dont aurait bénéficié la « mouvance Carlos » sur le territoire français. La révélation des noms des personnes, connues ou inconnues, lui ayant à divers titres prêté main forte au cours de ses années de clandestinité, constituerait l'ultime phase du processus de déstabilisation déclenché, de manière quasi mécanique, par l'arrestation au Soudan d'Illitch Ramirez Sanchez.

HERVÉ GATTEGNO et ERICH INCIYAN

(1) L'ancien colonel Voigt a été condamné, au mois d'avril 1994 par le tribunal de Berlin à quatre ans de prison pour complicité dans l'attentat, le 25 août 1983, contre la Maison de France à Berlin (un mort et 23 blessés), attribué à Carlos (*le Monde* du 17 août)

Mᵉˢ Vergès et Oussedik : des familiers des causes « anti-impérialistes »

Pour sa défense, Carlos a choisi, mardi 16 août, deux avocats familiers des causes *« anti-impérialistes »* : Jacques Vergès, qui avait déjà défendu, en 1982, la future épouse de Carlos, l'Allemande Magdalena Kopp, poursuivie à Paris pour détention d'armes et d'explosifs, et Mourad Oussedik, qui se présente comme un spécialiste du combat pour les droits de l'homme.

Rond, ironique et amateur de gros cigares, Mᵉ Vergès (soixante-neuf ans) a passé son enfance à la Réunion où son frère jumeau, Paul, deviendra le fondateur du Parti communiste réunionnais. A dix-sept ans, il s'engage dans les Forces Françaises libres. Membre du PCF, il préside ensuite l'Association des étudiants coloniaux qui milite pour la cause anti-impérialiste. De 1951 à 1954, il est à Prague.

De Klaus Croissant à Klaus Barbie

De retour à Paris, le jeune avocat devient le défenseur du FLN. En 1957, il quitte le PCF qu'il juge *« trop tiède »* et épouse Djamila Bouhired, une militante du FLN. Après la guerre d'Algérie, il devient conseiller de Ben Bella. De 1971 à 1978, il « disparaît », ce qui donne lieu à de nombreuses spéculations sur ses activités de « révolutionnaire ». Lui se borne à dire : *« J'ai fait mon apprentissage »*. Selon les services de renseignement français, Carlos ferait partie de ceux qu'il rencontre à l'époque. Ensuite, la liste de ses clients « terroristes » ou présumés tels devient impressionnante. Il défend son confrère allemand Klaus Croissant, l'un des avocats de la Fraction armée rouge, puis Magdalena Kopp, soupçonnée de faire partie du même groupuscule, Georges Ibrahim Abdallah, chef des Fractions armées révolutionnaires libanaises ou encore les membres lyonnais d'Action directe. C'est également lui qui assurera la défense de l'ancien officier SS Klaus Barbie jugé à Lyon, en 1987, pour crimes contre l'humanité.

Mais la famille Boulin, Marlon Brando, l'inspecteur Dufourg, soupçonné d'avoir joué un rôle dans la disparition du pasteur Doucé et l'ex-capitaine Paul Barril sont également au nombre de ses clients. Tout comme Simone Weber et Omar Raddad, sans oublier quelques chefs d'Etat africains.

Mᵉ Mourad Oussedik, soixante-huit ans, jouit de la double nationalité française et algérienne. Il a été membre de l'Assemblée constituante algérienne en 1963. Revenu en France en 1966, il y a repris sa profession d'avocat. Parmi ses clients les plus connus, on citera les opposants marocains Abdelmoumen Diouri et les frères Bourequat, le Docteur Georges Habache, chef du FPLP, après sa garde à vue controversées de janvier 1992 à Paris, ou encore Fouad Ali Saleh, membre d'un réseau terroriste proche du Hezbollah.

Transmis par les autorités allemandes

Des documents de la Stasi mettraient en cause Jacques Vergès

Mᵉ Jacques Vergès a-t-il été, pour Carlos, davantage qu'un simple avocat ? Dix ans avant d'être choisi par lui comme défenseur, mardi 16 août dans le bureau du juge Bruguière, l'avocat tiers-mondiste pourrait avoir joué un rôle actif dans les activités clandestines du groupe dirigé par le terroriste vénézulien. Le nom de Jacques Vergès apparaît, à au moins deux reprises, dans les documents extraits, pour l'essentiel, des archives de la Stasi, la police secrète de l'ex-RDA, et transmis à la fin du mois de juillet par les services de sécurité allemands au juge Bruguière.

Dans une première note dactylographiée, le *« Rechtsanwalt Vergès »* (l'avocat Vergès) est présenté comme un *« membre opérationnel »* du groupe Carlos en France. Plus précise, la seconde note évoque l'année 1982, lorsque l'avocat défendait deux proches du terroriste incarcérés en France, le Suisse Bruno Bréguet et l'Allemande Magdalena Kopp. Selon ce document, une somme d'argent aurait été remise à l'avocat, destinée à soudoyer leurs gardiens, dans le cas où une évasion aurait été projetée.

Interrogé par *le Monde*, mercredi 17 août, Mᵉ Vergès affirmait déceler, derrière ces documents, *« une opération de désinformation montée par la Stasi »* et n'avoir fait la connaissance de Carlos qu'au cours de sa visite, mardi, à la prison de la Santé. *« Surveillé comme je le suis*, a-t-il ajouté, *si j'avais fait de telles choses, vous pensez bien que l'on m'aurait depuis longtemps demandé des comptes. Et croyez-vous, dans ce cas, que des membres des RG, de la DST et même de la DGSE, m'auraient choisi comme avocat ? »* Quoi qu'il en soit, Mᵉ Vergès assure que les documents en possession de la justice française ne feront pas obstacle à sa présence aux côtés de Carlos dans le dossier de l'attentat de la rue Marbeuf : *« Durant la guerre d'Algérie, on m'a accusé d'appartenir au FLN, cela ne m'a pas empêché d'en défendre plusieurs membres... »*

H. G. et E. In.

ire de Carlos par le juge Bru…

…fessionnels »

…torités allemandes

…ts de la Stasi

…me Jacques Vergès

et le débat sur les circonstances de son arrestation

Non-dits franco-soudanais

Par quel curieux hasard Carlos est-il entré au Soudan au moment où s'y tenait une « conférence populaire arabe et islamique » (*le Monde* du 7 décembre 1993) sous le haut patronage de Cheikh Hassan Tourabi, l'éminence grise du régime militaro-islamiste au pouvoir à Khartoum ?

Le ministre soudanais de l'intérieur, Abdel Aziz Cheddou, a en effet révélé, mardi 18 août, que c'était en décembre 1993 qu'Illitch Ramirez Sanchez était entré au Soudan, « via *un pays arabe dans le cadre d'un plan visant à taxer le Soudan de terrorisme* ». De déclarations elliptiques sur les « *activités suspectes* » de Carlos (*le Monde* du 18 août) en accusations allusives – quel pays arabe ? – les responsables soudanais, décidément, ne font qu'accroître les interrogations quant au séjour sur leur territoire de l'un des terroristes les plus recherchés de la planète.

Qui plus est, selon M. Cheddou, « *un organe des services de renseignements – lequel ? – a informé les Etats-Unis de la présence de Carlos dans le pays* ». Seraient-ce donc les Etats-Unis qui, à leur tour, auraient informé la France des nouvelles coordonnées de Carlos, ne pouvant agir eux-mêmes faute de chefs d'inculpation contre lui sur leur territoire ?

En principe, ladite « conférence populaire arabe et islamique » de Khartoum avait exclu toute « *personnalité récusée internationalement* ». Mais s'il était avéré, au terme de l'enquête, que Carlos disposait d'un passeport arabe – pour l'heure on sait seulement qu'il était diplomatique – il a pu entrer au Soudan sans problème dans la mesure où un Arabe n'a pas besoin de visa – cela bien sûr, si l'on s'en tient à la version soudanaise, selon laquelle Khartoum n'avait pas identifié le visiteur. M. Cheddou n'en estime pas moins que « *les récents événements nécessitent un réexamen des formalités d'octroi de visas d'entrée aux étrangers* ».

Que la version soudanaise du séjour de Carlos soit vraie ou cousue de fil blanc, ce qui compte c'est que, pour « *se débarrasser* » d'un hôte aussi encombrant que Carlos, Khartoum a choisi la France, et cela n'est pas une simple coïncidence. Ses relations avec les Etats-Unis sont tendues à se rompre, notamment depuis que des informations soigneusement filtrées avaient laissé envisager une intervention américaine dans le sud en 1993 si la guerre avec les rebelles ne cessait pas.

Les liens avec l'ancienne puissance coloniale, la Grande-Bretagne, ne sont pas meilleures depuis l'« expulsion » en décembre dernier de l'ambassadeur britannique. Mesure prise à la suite d'un différend sur une visite prévue, puis annulée, dans la capitale soudanaise du primat de l'Eglise d'Angleterre, George Carey, lequel s'était contenté de se rendre dans le Sud, contrôlé par les rebelles, *via* Nairobi, au Kenya.

En revanche, avec la France, les relations n'ont jamais été entachées de problèmes particuliers, même si Paris demeure « *extrêmement vigilant* », en raison des violations des droits de l'homme par le régime et de la guerre civile dans le Sud. Hassan Tourabi, dont le parti, le Front national islamique du salut, est officiellement dissous, mais qui n'en est pas moins l'oracle du régime, n'a jamais caché une quasi-aversion pour les socialistes français, qu'il accusait d'être plus favorables à Israël qu'aux Arabes. Faisant fi des convenances diplomatiques, il s'était même réjoui devant nous, en avril 1993, du succès de la droite aux élections législatives de mars, se déclarant convaincu que « les gaullistes » avaient un meilleur sens du monde arabe et que les choses iraient mieux avec eux.

Pression sur les intégristes ?

M. Pasqua a dit sur tous les tons que la « livraison » de Carlos s'était faite sans contrepartie. Mais il existe apparemment des manières plus sophistiquées qu'un simple troc. Le bulletin bimensuel *Africa Confidential*, généralement bien informé, mentionnait en effet, en février dernier, « *une noria d'agents de renseignements soudanais* » à Paris, notamment leur directeur, le général Hachim Abou Zeid. Selon des sources dans le renseignement français citées par le bulletin, Paris a utilisé Khartoum pour établir un dialogue avec des Algériens du Front islamique du salut, dissous.

Paris, ajoutait *Africa Confidential*, « *semble aussi utiliser les services de sécurité soudanais en vue d'une pression sur les intégristes d'Egypte* ». En contrepartie de cette reconnaissance tacite de son rôle international dans l'arène islamiste, « *Khartoum a été avisé de cesser de chercher à déstabiliser les pays africains par le soutien des groupes islamistes* », disait encore le bimensuel.

Cheikh Tourabi entretient, il est vrai, d'excellentes relations avec de nombreux mouvements islamistes dans le monde et se définit comme « *l'un des contributeurs à la renaissance d'un islam mondialiste* ». Il a noué des relations étroites avec le FIS, dont des représentants participaient à la « conférence » de Khartoum. Le Groupe islamique armé (GIA), le plus radical des mouvements islamistes algériens, en était en revanche exclu.

Est-ce donc par coïncidence qu'en février dernier le même Cheikh Tourabi avait reçu à Khartoum Edgard Pisani, président de l'Institut du monde arabe et ancien conseiller de François Mitterrand, lequel s'était ensuite rendu à Rabat pour y rencontrer le roi Hassan II. Quasi simultanément, un conseiller diplomatique de Charles Pasqua, Bernard Guillet, se trouvait dans la capitale marocaine, où il avait été reçu par le ministre de l'intérieur.

Et n'y a-t-il pas quelque rapprochement à faire avec la visite, un mois plus tôt, de Charles Pasqua – qui de toute évidence tentait déjà de circonscrire la « menace » islamiste – à Laayoune, au Sahara occidental, pour y rencontrer son homologue saoudien, dont le pays a longtemps financé les islamistes du FIS avant d'interrompre son aide après la guerre du Golfe ?

La « conférence » de Khartoum se proposait de donner des mouvements islamistes en conflit avec leurs gouvernements respectifs une image rassurante. En remettant Carlos à la France, le pouvoir soudanais a-t-il trouvé l'occasion, huit mois plus tard, de prouver qu'il joint le geste à la parole ?

MOUNA NAÏM

Les réactions

■ Le syndicat Force Ouvrière de l'administration pénitentiaire réclame, après l'incarcération de Carlos, « *un renforcement des moyens de l'administration* ». Il souligne en particulier la nécessité « *de réhabiliter et d'étendre un parc pénitentiaire dégradé et vétuste et l'urgence de renforcer les effectifs des personnels* ».

■ L'Union syndicale pénitentiaire a exprimé ses « *craintes* » après l'incarcération de Carlos : « *Détenir Carlos à la Santé ou ailleurs est un exercice périlleux pour un gouvernement et un risque mortel pour les personnels qui se trouvent à son contact* ». *L'USP réclame « des matériels exceptionnels et durables pour assurer la garde de Carlos »*.

■ M[e] Jacques Miquel, avocat de l'association des victimes de l'attentat de la rue Marbeuf, estime que l'arrestation de Carlos est « *un succès de la lutte antiterroriste et des services français* ». « *Les victimes attendaient cette arrestation depuis de longues années*, ajoute t-il. *Carlos devra rendre des comptes à la justice française* ».

■ Alain Marsaud, député RPR de la Haute-Vienne, ancien magistrat spécialisé dans la lutte contre le terrorisme, estime, dans un entretien à *Libération*, que « *le gouvernement a pris le risque* » d'arrêter Carlos « *pour marquer un coup dans l'histoire du contre-terrorisme (...). Nul ne peut dire quel sera l'éclairage politique de cette affaire à la fin de l'année. Quelle va être l'attitude de l'Iran ? (...) L'arrestation de Carlos engage en fait l'avenir de la France. C'est un acte politique majeur* ».

■ Gilles de Robien, député (UDF-PR) de la Somme, a mis en garde, mercredi 17 août, sur RTL, contre le risque que le « *cadeau* » fait par le Soudan, en livrant à la France le terroriste Carlos, ne soit « *empoisonné* ». Evoquant de possibles « *tractations* » avec le gouvernement soudanais, il a relevé que le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, les avait démenties, puis il a ajouté : « *Je fais confiance au ministre d'Etat pour être vigilant, de façon à ce que ce cadeau ne soit pas source d'ennui et n'entraîne pas d'éventuelles représailles.* »

■ Yves Galland, député européen et ancien président du Parti radical (UDF), proche de Jacques Chirac, a critiqué, mercredi 17 août, sur LCI, le « *mélange des genres* » opéré par Charles Pasqua quand le ministre de l'intérieur touche au domaine des affaires étrangères dans la lutte contre le terrorisme. « *Il faut un peu d'ordre dans un gouvernement et que chacun se cantonne dans son rôle*, a-t-il déclaré. *Je trouve que, là, il y a un excès.* »

■ Gérard Fuchs, secrétaire aux relations internationales du Parti socialiste, s'est déclaré « *ravi de voir Carlos en prison* ». « *J'aimerais être sûr qu'aucune contrepartie inadmissible n'a été consentie à cette livraison, notamment au détriment des minorités du Sud-Soudan* », a-t-il ajouté

■ Jean-Antoine Giansily, président du CNI, s'est « *réjoui* » de cette arrestation. « *Il convient de saluer à la fois l'efficacité de notre diplomatie et celle de notre contre-espionnage* », a t-il ajouté « *Le procès de Carlos sera celui du terrorisme international, contre lequel la fermeté doit plus que jamais prévaloir en toute circonstance* », a assuré le président du CNI.

DANS LA PRESSE

Il Sole 24 Ore : « Carlos, le Chacal était devenu un personnage plus dérangeant qu'utile, bon peut-être comme monnaie d'échange dans les coulisses de la diplomatie secrète. (...) Dépositaire de mille secrets, protagoniste de relations dangereuses de la politique internationale. S'il parle aux enquêteurs, il peut faire trembler certains personnages importants aussi bien en Orient qu'en Occident. (...) Peut-être que la capture de Carlos était une bombe à retardement, destinée à éclater avec l'avancée du processus de paix au Moyen-Orient, des négociations entre Israël et la Syrie. »

Libération (Gérard Dupuy) : « Même si la capture de Carlos n'a pas été achetée franc pour franc et fleur pour fleur, elle n'en pose pas moins la question des étranges bonnes relations du gouvernement actuel, et de Pasqua en première ligne, avec une dictature redoutable et qui foule quotidiennement aux pieds les principes les plus élémentaires des droits de l'homme. De plus, Pasqua s'est empressé de la dédouaner de tout lien avec le terrorisme actuel, alors même que Carlos n'a rien à voir avec les réseaux islamistes aujourd'hui menaçants. Si ça n'est pas du donnant-donnant, qu'est-ce donc ? De la naïveté sans doute. »

InfoMatin (Annette Kahn) : « Ils entrent de plain-pied dans la légende du terrorisme. Disons cependant qu'ils ne sont pas accoudés au même bastingage. Carlos est tombé par la grâce de Charles. Et ce dernier, que l'on soit d'accord ou non avec sa politique, a marqué des points fabuleux. Un score ouvert en février 1987 par l'arrestation de la bande des quatre d'Action directe, peaufiné par la libération des cinq otages français au Liban, et qui vient de se confirmer. Il faudrait avoir l'esprit chagrin pour bouder ces succès et la gauche n'est pas tombée dans le piège. [..] Ce qui prouve qu'autour d'un thème aussi sensible que le terrorisme il est tout de même possible de trouver le terrain d'un consensus. »

Le Figaro (Georges Suffert) : « L'arrestation de Carlos sonne le glas du système terroriste marxisant. Ne subsisteront que les tueurs du Sentier lumineux et les Khmers rouges. Mais il y a tout lieu de craindre qu'un autre système se soit désormais mis en place. Au cœur du nouveau réseau, Téhéran. Les membres seront recrutés dans le vivier inépuisable des militants radicaux des pays arabes. La formation des terroristes sera assurée dans des camps spéciaux : les Américains en ont fait le recensement. Voilà d'où viennent désormais les dangers ».

Var Matin (Daniel Cuxac) : « Des interrogations demeurent, liées à la date et au lieu de son arrestation. La date tout d'abord : en plein mois d'août mais surtout en pleine « opération sécuritaire » suite aux menaces intégristes, alors que Carlos était localisé par les spécialistes depuis déjà de longs mois. [..] Le lieu ensuite : un pays où règne la loi islamique, en proie à de fortes rébellions armées. Un pays où l'on sait que les moudjahidines algériens ont leurs entrées, petites et grandes. Qui nous fera croire que les Soudanais ont soudain accédé aux demandes d'Interpol et de la France sans négociation et sans obtenir aucune contrepartie ? »

Les années anglaises

La police britannique n'exclut pas la possibilité de lancer à son tour un mandat d'arrêt contre Illitch Ramirez Sanchez, auteur de deux attentats antisémites à Londres en 1973 et en 1974. C'est en 1966 que la mère de Carlos s'était installée à Londres.

LONDRES

Correspondance

En août 1966, M[me] Elba Maria Sanchez s'installe à Londres avec ses trois garçons, Illitch, Lénine et Wladimir pour leur assurer une éducation plus décente qu'au Venezuela. La famille, aisée, habite, à Philmore Court, un immeuble chic de Kensington, dans l'ouest londonien. Illitch suit des cours d'anglais dans une école de langues où son professeur garde le souvenir d'un adolescent « *guère impressionnant mais toujours élégant. Il séchait souvent l'école* ». Au lycée d'Earl's Court, où il prépare son *A Level* (bac), le jeune homme s'intéresse particulièrement à la littérature anglaise, à la chimie, à la physique et aux mathématiques. « *Un jeune homme très engagé sur le plan politique, qui ne cachait pas ses idéaux communistes mais qui me paraissait sérieux et studieux* », se souvient l'un de ses professeurs.

Pendant ses loisirs, il s'entraîne, en compagnie de ses frères, au tir au pistolet dans un club privé, le Royal Kensington Rifle Club. Après un séjour à l'université Patrice-Lumumba, à Moscou, Carlos revient à Londres en 1972 pour enseigner l'espagnol dans une école de secrétariat et s'inscrit comme auditeur libre à la London School of Economics et à l'université de Londres. Son militantisme ne l'empêche pas de goûter aux délices des *Swinging Sixties* – les remuantes années 60 – et de fréquenter les discothèques à la mode comme le Play Boy ou le Churchill, deux établissements qui reçoivent notamment des prostituées de luxe. On le croise souvent dans les réceptions des ambassades sud-américaines ainsi que dans les soirées données par de riches hommes d'affaires arabes installés dans la capitale britannique. Son aura d'autodidacte en impose aux jolies femmes à qui il se présente toujours comme un économiste renommé de nationalité péruvienne.

Quelques années plus tard, le 30 décembre 1973, Carlos blesse grièvement, devant son domicile, d'un coup de révolver, Edward Joseph Sieff, président de Marks & Spencer (et non son frère, comme nous l'écrivions par erreur dans *le Monde* du 17 août 1994) et numéro deux de la fédération sioniste de Grande-Bretagne. Le 25 janvier 1974, le militant du Front populaire pour la libération de la Palestine lance une valise chargée d'explosifs dans le hall de la filiale londonienne de la banque israélienne Hapoalim, faisant un blessé grave.

Quelques mois après ces deux attentats, en juillet 1975, lors de travaux de réfection d'une cheminée, le co-locataire de l'appartement loué par son ex-petite amie – Angela Otaola Baranca, une serveuse d'origine basque espagnole – découvre une valise que lui avait confiée Carlos. Cette valise contient un revolver de fabrication tchécoslovaque muni d'un silencieux et de cartouches, un Browning 9 mm, du plastic ainsi que des exemplaires du journal *Jewish Chronicle* contenant les adresses d'une centaine d'organisations juives et une kyrielle de noms de personnalités juives, comme le dramaturge John Osborne, le musicien Yehudi Menuhin ou le politicien conservateur Sir Keith Joseph. Les enquêteurs mettront également la main sur un faux passeport et un permis de conduire falsifié. Carlos manquera de peu de se faire cueillir par la Special Branch dans un bar de Bayswater quelques heures plus tard...

Dans la valise, les limiers de Scotland Yard tombent sur un exemplaire du bestseller de Frederick Forsyth, *The Day of the Jackal* (*le Jour du chacal*, un thriller écrit en 1970 qui raconte une tentative d'assassinat manqué contre de Gaulle). Le surnom de « Chacal », dont l'a affublé la presse anglo-saxonne, date de cette époque. « *Je n'aurais pas écrit une meilleure fin à cette histoire* », a commenté l'auteur du *Chacal* en apprenant sa détention par la justice française. Mais Frederick Forsyth a tenu à souligner que « son » tueur « *était un Anglais, de taille moyenne, le cheveu blond, froid, très professionnel, qui ne tuait que pour de l'argent. Mon personnage n'a rien à voir avec ce Sud-Américain trapu, grassouillet et myope à qui le terrorisme a fourni une envergure que, par nature, il n'avait pas* ». Pour sa part, l'écrivain David Yallop, qui a rencontré le terroriste il y a cinq ans lors de ses recherches pour sa biographie intitulée *To the Ends of the Earth*, a affirmé que le sobriquet « Chacal » avait été fabriqué de toutes pièces par les services de renseignement occidentaux pour tenter d'isoler les terrorites moyen-orientaux des sympathies qu'ils comptaient alors au sein de certaines élites européennes.

MARC ROCHE

La France n'a « rien donné en échange » à Khartoum assure M. Pasqua

Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a affirmé, mardi 16 août sur Europe 1, que la France n'a « *rien donné en échange* » de l'arrestation de Carlos au Soudan. Il a ajouté que seuls des « *esprits tordus* » pouvaient se poser cette question. « *Il n'y a pas de contre-partie* », a répété le ministre, qui a regretté l'« *introspection malsaine* » de certains.

Le Soudan « *a été et est considéré comme ayant servi de base arrière ou ayant accueilli sur son sol un certain nombre de représentants de mouvements extrémistes* ». Sans doute, selon le ministre, le Soudan s'est-il rendu compte que « *la présence de Carlos sur son sol apportait un sérieux appoint à ceux qui l'accusaient de complicité avec le terrorisme* ». « *Qu'il ait choisi de nous remettre Carlos pour en même temps se dédouaner, c'est possible* », a-t-il ajouté.

L'Autriche envisage une collaboration avec Paris

Selon un haut fonctionnaire du ministère autrichien de la justice, on envisage à Vienne plusieurs hypothèses de collaboration avec la justice française à propos de Carlos, recherché en Autriche pour la sanglante prise d'otages lors de la réunion de l'OPEP en décembre 1975.

M. Gerd Felsenstein, directeur du département des affaires criminelles, a déclaré, mardi 16 août, qu'il était « *imaginable* » de parvenir avec la justice française à un accord selon lequel Carlos serait « *temporairement transféré en Autriche afin qu'on l'y juge pour l'attentat contre l'OPEP* ». Une autre possibilité serait « *l'inclusion* » de l'acte d'accusation de la justice autrichienne « *dans le procès français* », a encore indiqué M. Felsenstein en précisant que le « *plus vraisemblable* » serait que Carlos soit interrogé en France en présence de fonctionnaires autrichiens.

Trois personnes, un agent de la police judiciaire autrichienne, un agent irakien de la sécurité et un délégué libyen avaient été tués lors de l'attaque du 21 décembre 1975 contre le siège de l'OPEP à Vienne, par un commando de six personnes dont le chef affirmait être Carlos. Soixante-dix personnes dont onze ministres du pétrole avaient été pris en otage.

D'autre part, le ministre hongrois chargé des services de renseignement, M. Bela Katona, a affirmé mardi que les services secrets de son pays « *n'ont aidé Carlos sous aucune forme dans les années 70 et 80* ». Carlos est venu en Hongrie à plusieurs reprises entre 1979 et 1985 et les services secrets hongrois ont négocié une seule fois avec lui, en 1982, afin de le convaincre de ne plus revenir, a affirmé M. Katona. Le juge Jean-Louis Bruguière s'était rendu à l'automne 1993 en Hongrie afin de consulter les archives des services de renseignement hongrois sur le terroriste.

A Washington, un porte-parole du département d'Etat a indiqué mardi que la Syrie avait demandé à Carlos de quitter son territoire au début de l'année. « *Nous avons des raisons de penser qu'à un certain moment la Syrie lui a suggéré d'aller s'installer ailleurs* », a déclaré Michael McCurry.

Le porte-parole n'a pas voulu dire si le gouvernement syrien avait répondu spécifiquement à des pressions américaines. « *D'une manière générale*, a-t-il déclaré, *nous avons encouragé le président Assad et d'autres à ne pas donner refuge à des groupes terroristes* ». Il a précisé que cette question avait été discutée par le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, lors de ses rencontres avec Hafez El Assad. La Syrie est toujours en tête de la liste, dressée par le département d'Etat, des pays qui soutiennent le terrorisme. Lors de sa dernière tournée au Proche-Orient, M. Christopher avait évoqué avec le président syrien les récents attentats terroristes à Buenos-Aires et Londres, attribués par Washington au mouvement libanais Hezbollah. Carlos « *était devenu trop encombrant, même pour Assad* », a déclaré au *New York Times*, Vincent Cannistraro, ancien chef du département anti terroriste de la CIA. Carlos était devenu « *un anachronisme (...) sans utilité pour personne et dont on pouvait se débarrasser* », a-t-il ajouté. – (*AFP*.)



COMMUNICATION

Polémique après la censure partielle de la loi Toubon

Le ministère de la culture refuse une subvention à une manifestation publicitaire francophone

Un « lobbying » réussi peut avoir des conséquences fâcheuses : pareille mésaventure est survenue à l'AACC, le syndicat des publicitaires, adversaire de la loi Toubon, mais également demandeur d'une subvention destinée au Mondial de la publicité, manifestation publicitaire francophone.

Les publicitaires français sont-ils mal aimés des politiques ? Une certaine paranoïa se développe sur ce thème chez les publicitaires, depuis quelques années. Touchés par la loi Evin de janvier 1991, limitant la promotion de l'alcool et surtout du tabac, ils ont vu ensuite leurs revenus affectés par la loi dite Sapin d'avril 1993, qui instaurait de nouvelles règles d'achat d'espace. Mais cette loi, qui fait partie du dispositif de lutte contre la corruption, voulu par Pierre Bérégovoy, lorsqu'il était premier ministre, et par Michel Sapin, son ministre de l'économie, a suscité un sentiment d'incompréhension chez les publicitaires, indignés de voir leur profession globalement suspectée de brasser de « l'argent noir ».

En début d'année, une nouvelle initiative les a hérissés. En présentant son projet sur la défense de la langue française, le ministre de la culture et de la francophonie, Jacques Toubon, ne cherchait-il pas à brimer leur ardeur créative ? L'incompréhension semble avoir été immédiate entre les deux parties. Les publicitaires, qui usent et abusent parfois de mots et d'expressions étrangères, surtout anglo-saxonnes, s'y sont opposés d'emblée. Et le ministère a esquivé la concertation, en assurant que le projet ne faisait que reprendre les dispositions de la loi Bas-Lauriol de 1975. Ironie de l'histoire, pour redorer le blason d'un projet critiqué par les médias, c'est sur un publicitaire, le président international de DDB Needham, Bernard Brochand (par ailleurs proche de Jacques Chirac, dont il est l'un des conseillers), que le ministère de la culture a choisi, un peu tardivement, de s'appuyer.

Les adversaires du projet sont restés d'abord en retrait. Quasiment absents du débat parlementaire, ils ont plutôt choisi l'humour pour faire valoir leur point de vue. Ainsi, Publicis a publié en juin un fascicule baptisé *Sky my pub* (inspiré de l'ouvrage *Sky my husband*) qui tournait en dérision le projet. Restait l'ultime étape, le Conseil constitutionnel, saisi par soixante députés socialistes. Demeuré discrète jusque-là, l'Association des agences-conseil en communication (AACC, syndicat regroupant la plupart des agences-conseil en publicité et en communication) est montée au créneau. Dans une lettre du 11 juillet, son vice-président et délégué général, Jacques Bille, attirait l'attention du Conseil sur un texte *« portant atteinte à* [nos] *possibilités d'expression et* [nos] *possibilités de créativité »*. Or la créativité est un domaine où les publicitaires sont très chatouilleux. M. Bille joignait à cette lettre un mémoire de trente-huit pages rédigé par un spécialiste de droit constitutionnel, Guy Carcassonne, qui est aussi un proche conseiller de Michel Rocard.

Mémoire et subvention

Par une décision du 29 juillet, le Conseil a partiellement censuré la loi Toubon et refusé que l'usage d'un terme étranger ou d'une expression étrangère soit imposé, lorsqu'une commission administrative aurait trouvé un terme ou une expression française de même sens (*le Monde* du 1er août). Quel a été le poids de l'initiative prise par Jacques Bille ? Selon des observateurs, le mérite du travail de Guy Carcassonne est d'avoir étoffé l'argumentation du recours déposé par des députés socialistes. Sur le fond, les raisonnements sont très proches, Guy Carcassonne se fondant largement sur l'article 11 de la déclaration des droits de l'homme pour critiquer le projet Toubon.

Mais la véritable influence de ce « mémoire » se mesure surtout à l'aune de ses conséquences. Trois jours après la publication de la décision du Conseil constitutionnel, l'AACC apprenait par le ministère de la culture et de la francophonie qu'elle ne recevrait pas la subvention demandée – 200 000 francs – pour... le Mondial de la publicité francophone. Pour sa huitième édition, cette manifestation, qui récompense les meilleures publicités francophones sur le plan mondial, doit avoir lieu cette année à Deauville, le 23 septembre, pendant le Salon du « Topcom », qui réunit des directeurs de la communication et des professionnels des médias. L'AACC est un des organisateurs du Mondial, depuis sa création. Un soutien qui, selon Jacques Bille, n'est absolument pas en contradiction avec son combat contre la loi Toubon, puisque l'objectif du Mondial est justement de prouver le dynamisme de la créativité francophone.

Cette manifestation n'avait jamais reçu l'appui des pouvoirs publics français. Elle ne sera pas davantage soutenue cette année. Et les 200 000 francs espérés – et officieusement promis, selon Jacques Bille – ne seront pas versés. Yves Marek, conseiller technique au cabinet de Jacques Toubon, reconnaît qu'une requête a bien été adressée. Mais il assure aussi qu'aucune promesse n'a été faite. Il ajoute, enfin, que le Mondial ayant jusqu'à présent vécu seul, il devrait pouvoir continuer sur sa lancée. Mais le lien de cause à effet entre le « mémoire Carcassonne » et l'affaire du Mondial serait évident selon diverses sources.

Privé de subvention, le Mondial aura-t-il finalement lieu alors que le syndicat professionnel des publicitaires est obligé de « se serrer la ceinture », dans un contexte économique morose ? Mardi 9 août, l'AACC en annonçait le maintien *« malgré le déséquilibre introduit par la désaffection des pouvoirs publics »*. Quant au ministère, il ne veut pas être en reste : il indique qu'il sera également présent à Deauville puisque Bernard Brochand devrait y animer une table ronde sur la francophonie. Belle cacophonie dans la francophonie.

JULIE-EMILIE ADÈS

Eprouvé par la chute de ses recettes publicitaires

Le groupe Stratégies arrête la parution de trois magazines

Le groupe Stratégies, une des filiales françaises du groupe anglo-néerlandais Reed Elsevier, qui publie notamment l'hebdomadaire professionnel du même nom, a décidé d'arrêter la parution de trois de ses autres titres, les mensuels *Direct* et *Marketing vente* et le bimensuel *Création*. Cette décision est motivée par la chute des recettes publicitaires et par la nécessité de remettre à flots le chiffre d'affaires du groupe (72 millions de francs en 1993), affecté par un déficit de 12 millions de francs en 1993 et par un déficit prévisionnel du même ordre cette année.

Une restructuration, qui doit être présentée vendredi 19 août au comité d'entreprise du groupe de presse professionnelle, accompagne cet arrêt de parution. Elle porte sur la suppression de 32 postes sur 104 dans les trois titres supprimés et, dans une moindre mesure, au sein de *Stratégies* lui-même. Une dizaine de salariés devraient toutefois bénéficier d'un reclassement dans d'autres filiales françaises de Reed-Elsevier, comme le Salon du Midem ou les Editions techniques. Le comité d'entreprise pourrait toutefois demander la nomination d'un expert.

Ces mesures estivales ont été décidées alors que Reed Elsevier vient d'annoncer sa prochaine cotation à Wall Street cet automne (*le Monde* du 13 août) et son intention d'être plus agressif sur le marché nord-américain.

Après la disparition de l'ancien journaliste du « Monde »

Nicolas Sarkozy et Jean-Louis Debré rendent hommage à André Passeron

Nicolas Sarkozy, ministre du budget et porte-parole du gouvernement, chargé de la communication depuis la démission d'Alain Carignon en juillet, a salué, mardi 16 août, la mémoire d'André Passeron, journaliste au service politique du *Monde* jusqu'à sa retraite, il y a deux ans, mort la semaine dernière (*le Monde* du 17 août). *« Avec la disparition d'André Passeron, la presse française perd l'une de ses plus grandes figures »*, a déclaré M. Sarkozy.

« Témoin privilégié et infaillible de la vie politique des trente dernières années, expert reconnu de l'histoire du gaullisme, André Passeron, selon M. Sarkozy, *a forgé des générations de lecteurs qui ont fait leur son exigence critique. » « Il était également, pour avoir associé si longtemps son nom à celui du journal* le Monde, *le symbole d'un journalisme insensible aux modes, donc infiniment moderne »*, a ajouté le porte-parole du gouvernement.

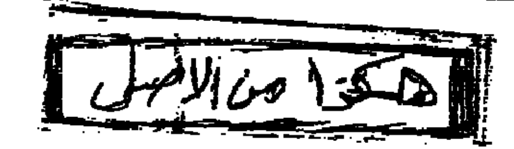
Secrétaire général adjoint et porte-parole du RPR, Jean-Louis Debré a fait part de sa *« tristesse »*, en soulignant qu'*« André Passeron fut un observateur remarquable de la vie politique de la France sous la Ve République et une figure exemplaire de sa profession »*. *« Ses analyses et ses commentaires nous manqueront »*, a ajouté le député de l'Eure, fils de l'ancien premier ministre du général de Gaulle, Michel Debré.

Prix Lazareff en 1990

Rémi Favret, grand reporter au « Figaro », est mort

Rémi Favret, grand reporter au service étranger du *Figaro*, est mort, lundi 15 août, d'une maladie du foie qu'il avait contractée lors d'un reportage en Asie. Il avait trente-quatre ans. D'abord journaliste au magazine *Actuel*, au *Journal du Dimanche*, puis depuis 1990 au *Figaro*. Rémi Favret avait obtenu le prix Pierre-Lazareff 1990 pour ses reportages sur l'Irak et le Pakistan. Longtemps pigiste, il avait alors couvert de nombreux conflits dans le tiers-monde, pour la presse française (*Libération, Paris-Match, le Point, Télérama, la Vie*) et la presse anglo-saxonne (le *Sunday Times, the Observer, Nation Review*). Rémi Favret avait publié deux romans, *Carnage* (Grasset, 1982) et *la Ville du dernier jour* (Lattès, 1985) et une biographie de Yasser Arafat (Renaudot, 1990).

CANAL PLUS : prochaine implantation au Chili. – La société chilienne Austral s'est associée à Canal Plus pour le lancement, prévu l'an prochain, d'une nouvelle chaîne de télévision au Chili. *« Cette initiative pionnière en Amérique offrira non seulement une qualité technique excellente mais, en plus, une programmation et un contenu neufs »*, a déclaré un porte-parole d'Austral. Au Chili, la nouvelle chaîne diffusera notamment des productions cinématographiques récentes, dont certaines qu'elle a produites, comme *JFK* ou *Terminator*, ainsi que des événements sportifs. Un accord doit être signé prochainement pour assurer la retransmission en direct des matches des principaux clubs de football chiliens.



Le Monde

ARTS & SPECTACLES

Alain Corneau tourne « le Nouveau Monde »

Amérique sur Loire


LUC ROUX/STUDIO MAGAZINE

Alain Corneau (au centre) et Nicolas Chatel (à droite) sur le tournage du « Nouveau Monde ».

Après la musique française du XVIIIe siècle, le jazz tel qu'il était joué dans les années 50, dans les bases militaires américaines installées en France : Alain Corneau réalise son dixième film,* le Nouveau Monde, *qui décrit la naissance de la fascination des jeunes Français de l'après-guerre pour l'Amérique.

ALORS que les médiocres résultats estivaux de l'exploitation confirment l'emprise de la production américaine sur le cinéma français, incapable de résister au déferlement des images « yankees », Alain Corneau reconstitue des morceaux de l'Amérique dans un studio de Saint-Ouen. Il s'agit des Etats-Unis des années 50, tels qu'ils s'implantèrent en Europe, et notamment en France, à partir de 1952, grâce à l'installation des bases militaires de l'OTAN. L'action du dixième film du réalisateur de *Tous les matins du monde* se situe en 1959, année de l'entrée en vigueur du Marché commun, de la mort de Boris Vian, Gérard Philipe, Albert Camus et Cecil B. DeMille. La guerre froide avait fait entrer les relations internationales dans une ère de glaciation, l'économie américaine se portait mieux que jamais et Hollywood tremblait devant l'explosion du phénomène télévision.

En 1959, Alain Corneau avait seize ans et vivait près d'Orléans, où avait été implantée une des bases américaines les plus importantes en France. Il se souvient des maisons qu'on louait aux familles des officiers quatre fois leur prix, des femmes qui faisaient scandale en sortant dans la rue avec des bigoudis sur la tête, des enfants qui se promenaient avec des vêtements sales ou déchirés, « *alors*, disait-on, *que leurs parents avaient tellement d'argent* ». Il se rappelle avoir fouillé les poubelles, à la recherche d'objets de « là-bas », symboles d'une vie différente, reliefs d'un « nouveau monde ».

Le Nouveau Monde, que l'on pourra voir au début de 1995, décrit cette rencontre de deux cultures, à travers l'histoire de Patrick (Nicolas Chatel, musicien de seize ans venu d'Argenteuil), en révolte contre ses parents (Guy Marchand et Sylvie Granotier). L'apprentissage de la vie d'adulte, de l'amour, de la violence, de la mort, passe par la découverte de l'Amérique telle que les bases militaires en reproduisaient le modèle au détail près : la moindre poignée de porte était importée des Etats-Unis, au même titre que les blue-jeans, les sweat-shirts, les bouteilles de coke, les hamburgers et le beurre de cacahuète. Comme une vitrine de l'Amérique, dont les films confirmaient la réalité et que le jazz semblait sublimer.

Tandis que, dans la cour du studio, des figurants habillés en GI improvisent une partie de football américain, un quintette (basse, batterie, saxophone, trompette, piano) joue *Blues March* sur la petite estrade du mess des officiers. Couleurs claquantes des tubes au néon bleus, jaunes et roses, éclats rouges, bleus et verts des garnitures en Skaï des chaises. Sur les tables recouvertes de Formica et disposées en deux rangées séparées par une allée centrale, des bouteilles de ketchup, des pots de mayonnaise, des distributeurs de pochettes d'allumettes et de serviettes en papier. Punaisés aux murs, des fanions, des photographies en noir et blanc de joueurs de base-ball, de boxeurs et de pêche miraculeuse en Floride.La scène est celle où Patrick découvre le jazz. Comme le metteur en scène il y a trente-cinq ans, qui devint alors batteur, lui aussi.

La musique n'a jamais cessé de jouer dans sa vie et dans son cinéma un rôle de déclencheur. C'est par elle qu'il découvrit l'Inde, où il a réalisé *Nocturne indien* (1989) avant de faire revivre dans *Tous les matins du monde* (1991) les violistes Sainte-Colombe et Marin Marais. « *La viole ? Une musique de drogué* », disait Jordi Savall dans le studio d'enregistrement. « *Le jazz ? Une musique de sauvages* », entendait-on en France, en 1959.

Pour trouver ses jeunes interprètes, le cinéaste a dû écumer les conservatoires de France, découvrant au passage que les élèves n'avaient, pour la plupart, jamais entendu de jazz, ce passeport grâce auquel il croyait, lui, pouvoir connaître l'Amérique. « *Alors que le jazz a toujours été comme le négatif de l'image que l'Amérique voulait donner d'elle-même*, remarque Alain Corneau. *A l'époque où est situé le film, le rock, récupération par les Blancs de la musique afro-américaine, était en train d'exploser, mais n'était pas encore parvenu jusqu'en Europe. Notre vision de l'Amérique était déjà décalée. Depuis, la relation que nous entretenons avec elle n'a pas vraiment évolué, mélange unique de fascination et de répulsion. Le débat autour des accords du GATT en portait encore la trace.* »

Dans les années 50 les bases américaines importaient aussi leurs films, en même temps que les indispensables sachets de pop-corn. C'est ainsi que le futur réalisateur est « entré en cinéma ». Rien d'étonnant, donc, à ce que ses premiers films, *France S. A.*, *Police Python 357* et *la Menace* lui aient valu d'être considéré comme « *le plus américain des réalisateurs français* ». « *C'est vrai qu'il a fallu que je fasse moi-même des films pour découvrir enfin le cinéma français, pour savoir qui j'étais vraiment*, reconnaît-il. *Toutefois, je devais sentir qu'il me manquait quelque chose, puisque j'ai éprouvé le besoin de revenir à Orléans pour filmer* Python, *que j'avais conçu comme la rencontre de Clint Eastwood et de la bourgeoisie orléanaise.* »

Une enclave de liberté

Les musiciens ont chaud. Très chaud. La chemise du pianiste lui colle à la peau et il va devoir enfiler sa veste pour tourner. « *La transpiration est excellente pour cette musique* », lance le cinéaste à ses acteurs. Lui est en chemisette américaine et short anglais, eux engoncés dans leur costume. Le pianiste qui se lance dans une brillante improvisation à la fin du morceau s'appelle Baptiste Trotignon, il a vingt ans et est élève du conservatoire de Nantes. Il n'avait jamais fait de cinéma et interprète le rôle du fils d'un maçon communiste qui transforme son nom de Ridelski en Rydell, pour « faire américain », pour marquer son opposition à ses parents et à la société française tout entière.

Pour Rydell comme pour Patrick, pour Alain Corneau et pour ses copains d'alors, franchir les portes de la base américaine signifiait pénétrer un univers aux couleurs et aux lumières vives, aux sonorités bruyantes, enclave de liberté et d'audace dans un monde qu'ils voyaient en noir et blanc, soumis à une chape de grisaille, de conformisme et de silence. La mémoire impressionniste du cinéaste a dicté les conditions de tournage du film : les scènes « françaises » sont filmées en décors naturels, le cadre des séquences « américaines » a été recréé en studio. « *De toute façon*, précise Alain Corneau, *reconstituer entièrement une base militaire était impossible. Il aurait fallu tourner en Allemagne ou au Canada, ce qui n'avait aucun sens. Cette question nous a conduits à recentrer le scénario* [écrit avec Pascal Quignard, déjà coauteur de *Tous les matins du monde*]. *Quand le budget est en cohérence avec le film, la mise en scène l'est également.* »

Celle du *Nouveau Monde* sera modeste, presque effacée. Surtout pour les séquences américaines : « *L'idée est d'enregistrer le plus simplement possible, sans effet. Exactement comme pour la musique, qui est entièrement en son direct. Il n'est pas question d'essayer de retrouver le style du cinéma américain de l'époque, mais de restituer les images de l'Amérique qu'il nous envoyait. En revanche, le film doit épouser le tempo du jazz, il faut aller vite. Sur un tournage, c'est quand on prend son temps, quand on réfléchit trop, qu'on commet des erreurs.* »

Le métronome qui donne le tempo aux musiciens dicte également son rythme à la scène. Pour aller encore plus vite, Corneau a choisi de travailler avec trois caméras, placées sous la direction du chef opérateur William Lubtchansky. Il fait très peu de prises, trois au maximum, mais en changeant d'objectif presque à chaque fois. Moins pour « se couvrir » que pour pouvoir ensuite, au montage, suivre vraiment la musique, faire « swinguer » son film.

Un assistant règle le ballet des serveuses en pantalon « corsaire » bleu et chemisier blanc, qui portent sur des plateaux hamburgers, frites, cookies et boites de bière. Elles sont françaises, comme l'étaient en 1959 les employées du mess des officiers. Les « clients » (ils sont une centaine à s'entasser dans le décor) sont américains et ne se font pas prier lorsqu'il leur est demandé de réagir bruyamment à l'improvisation de Rydell.

« *Parce qu'ils ne bougent pas comme nous, qu'ils paraissent toujours à l'aise et affichent un apparent manque de pudeur, parce que leurs gestes sont différents, moins « coincés », je tenais à ce que les personnages d'Américains soient joués par des Américains. Figurants compris. Après tout, le sujet du film est exactement là, dans ces différences de comportement et d'attitudes.* » Il a donc fallu recruter au sein de la colonie américaine en France ceux qui étaient en âge de porter l'uniforme. Et « importer » deux acteurs : James Gandolfini, habitué des films de Quentin Tarantino, et Alicia Silverstone, connue des amateurs de rock comme la vedette des clips du groupe Aerosmith. Elle incarne Trudy, la jeune Américaine aux allures provocantes dont le charme, mélange de puritanisme et d'audace (« *Quelque part entre la Bible et* Playboy », justifie le cinéaste) ajoute à l'attrait exercé par l'Amérique sur Patrick.

Sweat-shirt bleu très ajusté, cheveux blonds, Trudy échange quelques mots avec Patrick. Elle est belle comme les actrices américaines qui le font rêver. A l'excitation suscitée par cette musique venue d'ailleurs se mêle le trouble né de la sensation de se trouver très loin de tout. Comme dans un film. « *Lorsque nous entrions dans la base, nous entrions dans un film américain* », se souvient Alain Corneau après s'être assuré que tout était place.

Le métronome se met en marche, le batteur corrige d'un coup de baguette sa cymbale, qui fut celle du grand Kenny Clarke, le réalisateur l'a juré. Corneau n'a plus qu'à lancer le mot magique, qui est le même en France et en Amérique : « *Action !* » Voilà, c'est dit. Avec l'accent américain.

PASCAL MÉRIGEAU

ETHNOLOGIE

Les « Classiques africains »

La parole capturée

L'Afrique subsaharienne, à l'exception de l'Ethiopie, est un continent sans écriture. La littérature se transmet donc oralement, avec la menace d'une disparition prochaine. Les « Classiques africains » retranscrivent les principaux « textes », en risquant de figer des compositions, souvent chantées, qui évoluent au gré de la narration.





PHOTOS SOPHIE ELBAZ

En haut, conteuse camerounaise de la troupe Were-Were Liking. Dessous, conteur et joueur de kora peul du Mali.

LES sociétés occidentales ont-elles le monopole de la littérature ? Sûrement pas, répondent les « Classiques africains », une collection de prestige fondée en 1964 par quatre anthropologues, Michel Leiris, alors responsable du département d'Afrique noire du Musée de l'homme, Eric de Dampierre qui travaillait en Centre-Afrique, Claude Tardits, un spécialiste des Bamoums du Cameroun, et Gilbert Rouget, qui dirigeait le département d'ethnomusicolgie du Musée de l'homme. *« Dampierre travaillait sur l'histoire de la société nzakara,* explique Claude Tardits. *Il avait enregistré de très belles poésies chantées et accompagnées à la harpe. Il se demandait quoi en faire. Nous avions tous récolté des documents similaires qui ne servaient pas directement nos recherches, mais dont la valeur était localement reconnue. D'où l'idée de fonder une association qui assurât la transcription et la traduction des traditions orales les plus appréciées des sociétés où s'effectuait la collecte. Il s'agissait donc de recueillir les « classiques » de l'Afrique. »*

Gratifiée d'un prix Diderot-Universalis fin 1993 (en concurrence avec la chaîne de télévision ARTE et le Musée Guimet), la collection des « Classiques africains » n'a pas démérité depuis vingt ans. Elle s'en est tenue aux principes définis par le quatuor fondateur : haute tenue artistique et littéraire (le poète Leiris en était le garant), respect des formes (pour mieux rendre compte de l'imbrication du chant, de la danse, du rituel et du récit, certains volumes sont accompagnés d'un disque compact, ou d'une cassette audio pour les plus anciens), rigueur scientifique (les linguistes jouent un rôle déterminant dans la production des livres) et travail sur le terrain, nécessaire à la bonne compréhension du texte et de son rôle. Depuis 1964, la collection des « Classiques africains » (1) a édité vingt-cinq ouvrages en onze langues différentes. Des contes et récits, des poèmes lyriques, des louanges, des satires ou des textes initiatiques.

Lire les classiques africains, c'est entreprendre un voyage en profondeur de l'Afrique occidentale et centrale, du Gabon au Mali, en remontant jusqu'à la Tunisie et à l'Algérie. Du premier volume, *Poètes nzakara*, édité par Eric de Dampierre, au dernier paru, *Défis et prodiges, la fantastique histoire de Djéki-la-Njambé*, un récit épique de langue dwala édité par Manga Bekombo Priso, anthropologue camerounais chargé de recherche au CNRS, le catalogue incite au rêve et évite généralement – sous des apparences ardues (la transcription en langue vernaculaire, la nécessaire remise à niveau du lecteur néophyte dans des introductions parfois fort belles) –, l'écueil de l'ouvrage ethnologique, didactique, âpre et savant. Quelques obstacles restent à franchir : le style propre de l'épopée ou du conte africain, qui procède par métaphores, et les références à la culture communautaire, les renvois à des événements passés ou récents – opaques pour les non-initiés. Reste que ces ouvrages sont traversés d'un souffle poétique unique.

Si les concepteurs de ces classiques du continent noir se recrutent parmi les chercheurs attachés au CNRS, à l'Ecole des hautes études en sciences sociales ou à des universités françaises, on y compte également un ancien administrateur colonial (Pierre-Francis Lacroix, *Poésie peule de l'Adamawa*), deux missionnaires (le père Rodegem, *Anthologie Rundi*, le père Joseph Fortier, *Dragon et sorcières, contes et moralités du pays mbaï-moïssala*, Tchad), un linguiste guinéen (Alfa Ibrahim Sow, *la Femme, la vache, le roi*), et deux volumes compilés par le célèbre historien malien Amadou-Hampaté Bâ (*Kaïda, récit initiatique peul*, qui vient d'être réédité chez Stock, 400 pages, 120 F ; et *l'Eclat de la grande étoile, bain rituel*, épuisé).

Chaque volume fait l'objet d'un tirage limité (un millier d'exemplaires), et nécessite une moyenne de deux ans de travail d'élaboration, parfois plus. Le décryptage est souvent un casse-tête. Eric de Dampierre raconte dans la préface des *Satires de Lamadani* comment il fut amené à faire des erreurs *« d'oreille et de sens »* par des *« interprètes qualifiés, anciens du pays ou parents de Lamadani* [le poète, originaire du royaume nzakara, dans le Haut-Oubangui, en Centrafrique] *»*, notamment à cause de la langue *« extrêmement ramassée, elliptique*, [qui] *laisse dans l'incertitude celui qui ne sait pas au préalable »*. Après quatre décryptages successifs, de 1968 à 1972, Dampierre demanda au vieux poète centrafricain de trancher. *« Entendre son propre enregistrement ne lui suffisait pas. Il lui fallait prendre sa harpe, rejouer au préalable le fragment en question pour pouvoir le commenter ensuite. »* Les deux volumes des *Satires de Lamadani* sont une chronique philosophique et historique du règne du roi Labasso (1907-1917), livrée sous forme de textes et de chants (deux merveilleuses cassettes complètent l'édition).

Viennent ensuite les problèmes de transcription, nombreux. Les Etats ou les missionnaires qui ont déterminé un code phonétique ont souvent fait l'économie des nuances. *« C'est facile à lire avec la bonne intonation pour quelqu'un qui possède la langue, mais très aléatoire : une mince différence de son peut changer le sens d'un mot,* explique Manga Bekombo. *Les linguistes sont plus exigeants. Et l'ordinateur ne nous a pas facilité la tâche. Les polices de caractères, informatisées, existent, mais ces langues africaines – le dwala est parlé par environ soixante mille individus – sont souvent géographiquement trop limitées pour qu'on s'y intéresse »*, explique l'anthropologue, qui se rappelle le temps où les chercheurs commandaient *« à Honolulu »* des boules pour leur ancienne machine à écrire.

Pour réaliser *Djèki-la-Njambé*, un récit recueilli à Douala en 1969, *« et donc resté en friche pendant trente ans, avant que Tardits ne me demande d'en établir l'édition bilingue »*, Manga Bekombo a inversé la logique, procédant à la traduction française d'après la bande sonore, la transcrivant ensuite en langue dwala. *« J'ai pu ainsi sentir l'épaisseur d'un texte qui, à la première traduction, me paraissait plat. Pour l'écrire ensuite, j'ai dû emprunter des caractères à des langues romanes, bricolant les accents par opérations successives. »* La nouvelle police de caractères, informatisée, est arrivée après impression...

Problèmes de traduction

« Nous avons parfois de gros problèmes de traduction, explique Claude Tardits. *Il y a dans ces récits et poèmes énormément de jeux sonores, d'allitérations. Il faut donc avoir une grande connaissance de la langue, une grande expérience du terrain. Les textes, hormis leur valeur artistique, ont donc été choisis en fonction de la compétence de ceux qui les ramenaient »*. Ainsi, les superbes poèmes pastoraux peuls, hurlés à toute vitesse, qui supposent une grande virtuosité stylistique dans l'improvisation de la part de leurs auteurs, ont-ils été un casse-tête pour Christiane Seydou, linguiste, directeur de recherche au CNRS, spécialiste de la culture peule : les mots s'y enchaînent les uns aux autres par la sonorité. Le passage à l'écrit, puis au français, était loin d'être facile : il a fallu déployer des trésors de patience et d'imagination, sentir du dedans la relation d'un peuple à ses troupeaux, à ses paysages et à ses désirs.

La tradition orale africaine interdit de reproduire deux fois le même récit. *« L'auditoire est aussi acteur, et le conteur invente. Il possède une charpente qui permet à tous d'identifier clairement le récit. Le contenu symbolique, généalogique, l'imaginaire, le nombre d'épisodes varient d'un récitant à l'autre. Ce mode de transmission ne surcharge pas la mémoire, et c'est pour cette raison qu'il ne disparaît pas,* explique Manga Bekombo. *Au Cameroun, par exemple, le récit est aussi un rituel, où le droit d'user de la parole, une denrée précieuse, – se conquiert, par la protection des ancêtres – les propriétaires du récit –, la sympathie de l'auditoire. »* Le talent des conteurs, l'art des musiciens (joueurs de luth, d'arc musical, de harpe...), la ferveur des chanteurs font le reste. Dans un livre, poursuit le chercheur, *« le texte est dépouillé de tout ce que disent les gestes du corps, ceux de la voix, ceux des yeux : de tout ce qui n'est pas l'ordre des mots »*. Les documents sonores produits par les « Classiques africains », même quand ils sont d'apparence austère, sont donc précieux.

Pourtant, sur les jaquettes, les « Classiques africains » s'interrogent toujours, avec un reste de mauvaise conscience, sur le bien-fondé du passage de l'oral, où tout bouge au gré du *« porteur de paroles »*, à l'écrit, figé : *« En donnant à des œuvres orales une forme écrite, leurs éditeurs arrêtent certes le processus* [africain] *de création littéraire. Mais à ces œuvres, l'imprimerie offre alors une chance : celle d'être consacrées non plus seulement par le temps mais par la civilisation d'autrui. »* Pour Manga Bekombo, qui travaille aujourd'hui sur les processus de transmission orale, la peur de détruire une tradition en la transcrivant est un faux problème. *« On peut assimiler cela au passage de la place du village à la scène de théâtre. Le livre voyage, il ne tue pas. Ce sont deux mondes différents. Les traditions meurent avec l'évolution de la société. Pas autrement. Pour le moment, il n'y a toujours que quelques kilomètres de différence entre les faubourgs de Douala et le village. Mais un jour peut-être les enfants oublieront. »* L'écrit, alors, restera seul témoin.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

(1) Celle-ci est ponctuellement aidée par l'UNESCO, le CNRS, l'ACCT, le ministère de la coopération, la Caisse nationale des lettres, l'AUPELF ou l'université de Paris-X.

* A paraître en octobre : *Djeh, Jha, La'âba-le Triomphe de la ruse*, contes marocains du fonds G.S. Colin, édités par Micheline Galley et Zakia Iraqui Sinaceur, Les Belles Lettres.

Les Peuls et leurs troupeaux

CHRISTIANE SEYDOU, directrice littéraire des Classiques africains, explique la forte représentation peule dans la collection (sept titres sur vingt-cinq) par les qualités littéraires de cette ethnie de pasteurs semi-nomades que l'on retrouve de la Guinée au Mali. Elle est responsable de l'édition de trois volumes des Classiques, deux récits épiques, *Silamaka et Poullori* (Niger) et *la Geste de Ham-Bodêdio ou Hama le Rouge* (Mali), mais surtout un très beau recueil de poésies du Mali, *Bergers des mots*. *« Les deux premiers sont des récits épiques, assez communs à l'Afrique, puisque l'on retrouve des traditions similaires chez les Bambaras. Les textes sont dits par des griots avec des accompagnements musicaux au luth. Ils ont un très grand impact dans la communauté peule. Ils sont surprenants, car ils regorgent de détails infimes, de petits actes héroïques, et déroutants car marqués du sceau de l'individu. Ce ne sont pas de grandes fresques historiques, mais pourtant l'enjeu idéologique – l'indépendance – est clairement énoncé. »*

Depuis 1968, Christiane Seydou travaille dans la région du Massina, dans la boucle intérieure du fleuve Niger, une région que les Peuls appellent le « nombril » du Delta, et qu'elle décrit comme « un saisissant *panorama : tour à tour, au gré des saisons, nappe d'eau et d'herbe scintillant jusqu'à l'horizon, sans autre relief que de rares buttes à peine exondées – où se réfugient les villages – et quelques tertres affleurant ça et là en îlot de végétation... ou bien plaine fauve de chaumes et de sable, creusée, sillonnée d'une multitude de bras d'eau, de mares, de chenaux... »*. Quand les eaux du fleuve montent, les troupeaux partent en transhumance.

Pendant cette transhumance, le berger a tout le loisir de composer de longs poèmes *« dont il enfile les mots précieusement choisis, les ordonnant et les scandant au trot cadencé des bêtes qui* – dit-il –, *« fonçant en rangs serrés au plus rude de l'été torride... piétinent les steppes désertes et s'abreuvent de poussière sans jamais mollir »*. A son retour, le jeune berger doit avoir en tête un poème prouvant qu'il a gardé la totale maîtrise de la langue, – *« les Peuls, qui n'ont pas de statuaire par exemple, ont totalement investi la langue »* – et qu'il a fait prospérer son troupeau. Le recueil de *jammooje na'i* (louanges ou hymnes aux bovins) est suivi de *mergi*, exercices poétiques pouvant être exécutés par tout un chacun. *« C'est une sorte de compendium de la culture. »* On y trouve de tout : à côté des récits humoristiques ou des chroniques voilées de faits divers, des listes de termes techniques *« sur la pêche par exemple, le cadastre de la transhumance, ou même un dictionnaire bambara-peul. Le tout sous forme de poèmes aux règles stylistiques drastiques »*.

V. Mo.

* *Bergers des mots*, Classiques africains, Les Belles Lettres, 1991, 359 p., 260 F.

Une épopée dwala

EN 1969, Manga Bekombo, chercheur camerounais attaché au CNRS, étudie les liens de parenté dans un quartier de Douala, et fait la connaissance de Jo Diboko Kollo, un habitué du *Djéki-la-Njambé Inono*, une très ancienne épopée racontée par les Dwalas et les peuples côtiers du Cameroun. Le récit, dont l'anthropologue n'a gardé aucun souvenir d'enfance, lui est présenté comme exceptionnel. Le *Djéki*, associé à la fête populaire, et toujours *« demandé par le public à un homme réputé pour sa prodigieuse imagination, son remarquable savoir-dire »*, s'articule autour de la récitation et du chant. Un enfant qui vient de naître est défié par son père. Il répond à chaque défi avec une célérité et une habileté inhabituelles. Le père surenchérit, sommant son fils de bâtir une maison *« longue de douze fois six mètres et large de dix fois six mètres... avant que l'orage* [que les nuages annoncent déjà] *ne s'abatte sur nous »*. Ou encore de sortir de l'eau le caïman qui entrave la pêche, ou de voler pour aller capturer les hirondelles. *« C'est en réalité un défi lancé par le fils à ses aînés pour maîtriser l'univers. Une volonté de réussite, pas pour cirer les chaussures, mais pour réaliser le rêve de l'humanité. »*

La force du héros n'est pas évoquée, mais les indices parsèment le récit : des pagaies à neuf pointes, des outils immenses, des membres démesurés. Exigeant (la trame) et souple (les trouvailles de l'imagination), le *Djéki* varie avec les conteurs. *« L'épopée du Djéki réveille la conscience identitaire. Douala est une ville cosmopolite, et le Dwala essaie de retrouver les traits communs de sa culture. En réalité, le héros récuse le pouvoir. Et, de fait, chez les Dwalas, l'autorité est reconnue, mais on ne s'y soumet pas pour autant, on occupe toujours le strapontin du spectateur. »* Le chercheur a observé que le *Djéki* disparaît périodiquement pour réapparaître en période de crise : *« Au sortir de la deuxième guerre mondiale, quand les Camerounais ont commencé à réclamer leur indépendance à l'ONU* [le pays était alors sous tutelle des Nations unies], *au début des années 80, au moment de la succession du chef de l'Etat* [Ahmadou Ahidjo cède alors le pouvoir à son premier ministre, Paul Biya], *ou en 1969, quand j'ai enregistré la version présentée dans les Classiques. Les Dwalas étaient alors obligés de se souvenir qu'ils avaient des cousins dans la partie méridionale du Cameroun : deux ans plus tard, le pays, qui était scindé en deux parties, l'une francophone, l'autre anglophone, depuis le référendum de 1961, allait former un Etat unitaire. »*

Issu d'une grossesse miraculeuse, Djéki, après une série d'épreuves initiatiques où il parvient à maîtriser le temps et l'espace, lutte contre l'homme le plus puissant du village et gagne. En cas de dépression économique ou politique, cette symbolique reconstruction sociale agit comme un baume.

V.Mo.

* *La Fantastique Histoire de Djéki-la-Njambé*, Les Belles Lettres, 1993, 286 p., plus un disque compact, 250 F. « Classiques africains ».

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

L'AFFAIRE KAREN MCCOY. Film américain de Russell Mulcahy, VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20). VF : Gaumont Opéra Impérial, handicapés, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Rex, dolby, 2e (36-65-70-23) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

ANGIE. Film américain de Marthe Coolidge, VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (36-68-51-25) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, dolby, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55). VF : UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 3. Film américain de John Landis, VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, handicapés, 17e (36-68-31-34). VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

SEX AND ZEN. Film de Hongkong de Michael Mak, VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE SOURIRE. Film français de Claude Miller, Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, dolby, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).

SÉLECTION

Les Amoureux. De Catherine Corsini, avec Nathalie Richard, Pascal Cervo, Olaf Lubazenko, Loïc Maquin, Xavier Beauvois. Français (1 h 28).
Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23).

Le Ballon d'or. De Cheik Doukoure, avec Aboubacar Sidiki Soumah, Salif Keita, Habib Hammoud, Mariam Kaba, Agnès Soral. Français (1 h 30).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09). VF : Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01).

L'Eau froide. De Olivier Assayas, avec Virginie Ledoyen, Cyprien Fouquet, Laszlo Szabo, Jean-Pierre Darroussin, Dominique Faysse, Smaïl Mekki. Français (1 h 32).
Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

L'Enfant lion. De Patrick Grandperret, avec Mathurin Zinze, Sophie-Véronique Toue Tagbe, Souleyman Koly, Were Were Liking, Salif Keita, Jean-René de Fleurieu. Français (1 h 26).
Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

J'ai pas sommeil. De Claire Denis, avec Katerina Golubeva, Richard Courcet, Line Renaud, Alex Descas, Béatrice Dalle. Français (1 h 50). Interdit-12 ans.
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Jeanne la Pucelle, les Batailles et les Prisons. De Jacques Rivette, avec Sandrine Bonnaire. Français (2 h 40 et 2 h 51).
Reflet République, 11e (48-05-51-33).

Journal intime. De Nanni Moretti, avec Nanni Moretti, Renato Carpentieri, Antonio Neiwiller, Claudia Della Seta, Lorenzo Alessandri, Raffaella Lebboroni. Italien (1 h 40).
VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Reflet Médicis salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

Maverick. De Richard Donner, avec Mel Gibson, Jodie Foster, James Garner, Graham Greene, James Coburn, Alfred Molina. Américain (2 h 07).
VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (36-68-51-25) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, dolby, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34). VF : Rex, handicapés, dolby, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, handicapés, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

La Reine Margot. De Patrice Chéreau, avec Isabelle Adjani, Daniel Auteuil, Jean-Hugues Anglade, Vincent Perez, Virna Lisi, Dominique Blanc. Français (2 h 43).
Forum Horizon, handicapés, 1er (36-68-51-25) ; 14 Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Triomphe, handicapés, dolby, 8e (36-68-45-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42 ; rés. : 40-30-20-10).

Les Roseaux sauvages. De André Téchiné, avec Elodie Bouchez, Gaël Morel, Stéphane Rideau, Frédéric Gorny, Michèle Moretti, Jacques Nolot. Français (1 h 50).
Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

The Crow. D'Alex Proyas, avec Brandon Lee, Ernie Hudson, Michael Wincott, David Patrick Kelly, Angel David, Rochelle Davis. Américain (1 h 41). Interdit-12 ans.
VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (36-68-51-25) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27). VF : Rex, dolby, 2e (36-65-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; rés. : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

REPRISES

Six films avec Audrey Hepburn. *Diamants sur canapé, Funny Face, Charade, Deux têtes folles, la Rose et la Flèche, Ariane.*
Champollion (5e). 43-54-51-60.

Festival de cinéma de Douarnenez. A la découverte des peuples berbères avec, outre les projections, des conférences et des débats publics, en présence de réalisateurs, et de spécialistes de la culture berbère.
Du 21 au 28 août. 98-92-09-21.

MUSIQUE CLASSIQUE

Orangerie de Sceaux. Brahms : *Sonate pour violoncelle et piano n° 2*. Prokofiev : *Sonate pour violoncelle et piano op. 119*. Fauré : *Sonate pour violoncelle et piano n° 2*, par Gary Hoffman (violoncelle) et Philippe Bianconi (piano).
17 h 30, le 20.
Haydn : *Quatuor n° 57*. Mozart : *Quatuor à cordes n° 20*. Schoenberg : *Quatuor à cordes avec soprano*, par Vanda Tabery (soprano) et le Quatuor Arpeggione. Sceaux.
17 h 30, le 21. Tél. : 46-60-07-79. 125 et 90 F.

Festival de La Chaise-Dieu (Auvergne). Colonna : Absalom, avec Angelo Manzotti (Assalonne), Gastone Sarti (David), Michel Van Goethem (Joab), Stefano Albarello (Achitofel), Marco Beasley (Chusi), Patricia Vaccari (Testo), Arielle Dombasle (récitant), Corps de ballet Danza & Drama, Nova Schola Gregoriana, Chœur et orchestre della Cappella Musicale di San Petronio di Bologna, Sergio Vartolo (direction et mise en scène), Ferdinando Gagliardi (chorégraphie).
Abbatiale, 21 heures, les 24 et 26. Tél. : 71-00-01-16. De 60 F à 440 F.



Quatre films de Jean-Luc Godard
Ici, Anna Karina et Jean-Paul Belmondo dans *Pierrot le Fou.*
A bout de souffle, le Mépris, Alphaville, Pierrot le fou. Racine Odéon (6e). 43-26-1968.

La Roque-d'Anthéron (Bouches-du-Rhônes). Beethoven : *Sonate pour piano op. 2 n° 1*. Schubert : *Impromptus D 935*. Scriabine : *Sonate pour piano n° 6*. Gubaïdulina : *Jouets musicaux*. Rachmaninov : *Préludes op. 23 n° 2 et 10, Etudes*, par Andreas Haefliger (piano). Parc du château de Florans, 21 h 30, le 18. Haydn : *Concerto pour piano et orchestre n° 11*. Beethoven : *Concerto pour piano et orchestre n° 2*, par Jean-Efflam Bavouzet (piano), Orchestre Tapiola Sinfonietta, Jean-Bernard Pommier (direction). 21 h 30, le 19. Tchaïkovski : *les Saisons, Dumka*. Scriabine : *Sonate pour piano n° 5*. Liszt : *Sonate pour piano*, par Caroline Sageman (piano). 21 h 30, le 20. Schubert : *Ouverture « Dans le style italien » D 591*. Mozart : *Concerto pour piano et orchestre n° 15*. Beethoven : *Concerto pour piano et orchestre n° 3, Symphonie n° 8 op. 93*, par Dezso Ranki (piano) et l'Orchestre Tapiola Sinfonietta, Jean-Bernard Pommier (direction).
21 h 30, le 21. Tél. : 42-50-51-15. De 80 F à 240 F.

Festival de Pierrefonds (Oise). Bach : *Sonates et partitas pour violon seul*. Bartok : *Sonate pour violon seul*, par Laurent Korcia (violon).
Château de Pierrefonds, 18 h 30, le 20. Tél. : 44-42-80-00. 65 F.

JAZZ

Paris. Duc des Lombards. Aldo Romano les 19 et 20 : Alain Jean-Marie les 21 et 22. Deux sensibles mélodistes : Aldo Romano qui sait faire chanter ses percussions, Alain Jean-Marie ou la noblesse du piano pour de douces ballades aux ponctuations rythmiques de biguine.
A partir de 22 heures. 78 F. Tél. : 42-33-22-88.

Sunset. Michel Graillier Quartet le 19. Finesse et subtilité du toucher, univers un rien mélancolique, « Mickey » Graillier, pianiste et rêveur de jazz.
A partir de 22 h. Tél. : 40-26-46-60.

Gironde. Uzeste musical. Dix-septième reprise d'Uzeste musical, où se rejouent tous les possibles. Ça passe ou ça casse, fantasque, déraisonnable, surprenant, jusqu'auboutiste et utilement provoquant, ce qui rend unique ce festival qui a fait revivre un minuscule village de la Gironde depuis 1978. Uzeste musical sera dédié à son fondateur Alban, Lubat, père de Bernard Lubat. Improvisations, ordinateurs, pyrotechnies, danses, contes, promenades, apéro swing, théâtre et grands désordres avec entre autres Bernard Lubat, maître des cérémonies, André Minvielle, Vinko Globokar, Michel Portal, Jacques Di Donato, Patrick Scheyder, Benat Achiary, Jean-François Prigent, Laure Duthilleul, Patrick Auzier, Marc Perrone, Abbi Patrix, les compagnies des chorégraphes Jean-François Duroure et Christine Grimaldi, Eric Le Lann, The Femmouze T, Acoustic Quartet, François Corneloup, Sylvain Kassap, Francis Bourrec, Marc Ducret, Philippe Deschepper, Louis Sclavis, The Last Poets, The Fabulous Trobadors, Djemel Charef...
Jusqu'au 21 août. De 60 F à 120 F selon les spectacles. Gratuit pour les moins de douze ans, abonnements 750 F. Tél. : 56-25-38-12.

CHANSON MUSIQUES DU MONDE

Nuits cubaines, au New-Morning. Avec Adalberto Alvarez est un des grands de la salsa urbaine. Son premier disque, paru en 1985, *La Agrupacion*, tient jusqu'à aujourd'hui le haut du pavé. Cachivache, un duo formé par de jeunes diplômés de l'Ecole d'art de l'université de la Havane, passe en revue les rythmes de l'île. *Les 18, 19 et 20 août, à partir de 21 heures. Tél. : 42-08-18-37.*

Festival en Othe. Fêtes, spectacles, expositions, en pays d'Othe, sur le thème des frontières. Par exemple : Alexandre Tharaud (piano) le 18 à Turny, Ken Butler (rock) et FFF (funk) le 19 à Aix-en-Othe, Orphéon Celesta à Brienon et une soirée allemande (piano-chant) à Joigny le 20, concert hommage à Max Jacob le 22 à Sommeval, jazz avec Hervé Bourde et Karim Touré à Saint-Pouange le 23, musique et contes touaregs de Hamed Bouzzine le 24 à Armeau. *Jusqu'au 28 août. location : 25-42-70-60, 36-15 AUBE, FNAC, BILLETEL.*

Place à la musique, à Châlons-sur-Marne. Quatre concerts par semaine sur la place de la République, avec des musiques du monde le jeudi, du jazz et du rythm'n blues le vendredi, du rock le samedi et du classique le dimanche. Avec par exemple au programme des musiques du monde : Ben Kady (Burkina-Faso) le 18. *Jusqu'au 27 août. 10, rue Saint-Eloi, 51000 Châlons-sur-Marne. Tél. : 26-21-08-30.*

Les jeudis du port à Brest. Artistes de rues (encore), cabarets, musique en plein air et grandes scènes. Pour les concerts, le 18 : Benoît Blue Boy, Mojo Hands, Long John Silver. *Chaque jeudi, jusqu'au 1er septembre. Tél. : 98-00-81-43.*

De bouche à oreille à Parthenay (Deux-Sèvres). Ce festival d'une saveur très particulière commence en Gâtine, dans une collégiale du XVIe siècle à Saint-Marc-la-Lande. Bergers et paysans musiciens du sud-ouest de la Turquie y présentent la musique traditionnelle de leur village (le 18). Le 19, à la commanderie de Saint-Rémy, le Quartet en l'air de Christian Pache, musiciens albanais de Permet ; le 20 à La Chapelle-Saint-Laurent : Rigodon sauvage, Perlimpinpin Folk ; le 21, dans le jardin médiéval de La Guyonnière : Trio de Veuzes, Archétype. Puis il se poursuit à Parthenay, dans l'inesthétique Palais des congrès, mais l'ambiance y est. Le 24 : Buff'Gröl, Grou Drigall. *Jusqu'au 28 août. Tél. : 49-94-90-70.*

La Truffe d'or de Périgueux. C'est un concours de chanson française, avec des récompenses, les Truffes, d'argent, d'or, de platine. Les gagnants et les sélectionnés gagnent des prix et passent à la radio. Les vedettes viennent pour le décor. *Du 22 au 28 août. Radio-France Périgord, tél. : 53-53-74-74.*

Les Escales de Saint-Nazaire. Les Escales organisées dans le port de Saint-Nazaire illuminé par Yann de Kersalé se sont arrêtées cette année au Brésil. Les organisateurs ont opté pour une vision moderne, un peu folle, urbaine, à base indigène. Les 19 et 20 août, Hermeto Pascoal, Tom Zé, Monica Passos (trois spectacles qui promettent), les Etoiles, Tupi Nago. Au milieu, une belle, mais rare, représentation uruguayenne : Fernando Cabrera et Edison Bordon. Un Trio Electrico bahianais pour danser dans les rues. Et un Magic Mirrors, le chapiteau rétro à la mode. *Les 19 et 20 août. Tél. : 40-53-03-75.*

Rencontres internationales de la contrebasse en côte landaise. Festival avec des musiciens prestigieux. Le 19 : Grande Nuit du jazz, le 20 : soirée classique, le 21 : carte blanche à Patrice Caratini. *Capbreton, du 19 au 21 août. Tél : 58-77-94-71.*

Les Insolences nocturnes d'Uzès. Pour décloisonner les arts, un festival gratuit impertinent, avec un cri de ralliement : la mise en scène en milieu urbain. Par exemple le 18 : char à percussions, jazz, chants tsiganes ; le 19 : Senro, par le Théâtre de danse butoh de Gottingen, Lola Muance, Bodega... *Jusqu'au 19 août. L'Autobus : 66-22-79-21, office de tourisme d'Uzès : 66-22-68-88.*

ARTS

PARIS

Joseph Beuys. Première rétrospective en France de Joseph Beuys (1921-1986). Environs 80 œuvres rendant compte de l'élargissement du champ de l'art qu'a voulu l'artiste, ainsi que les 456 dessins de 1945 à 1976 réunis sous le titre *Secret Block*. *Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Jusqu'au 3 octobre.*

Erik Dietman. Sculptures coulées en bronze (dont sept tout spécialement pour l'exposition) « énaurmes », et rabelaisiennes à souhait. *Centre Georges-Pompidou, la galerie, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Jusqu'au 29 août.*

Robert Irwin. L'exposition montre tous les aspects de l'œuvre de ce Californien peu connu en Europe, depuis la fin des années 50 jusqu'à aujourd'hui : des tableaux, des installations adaptées au musée parisien, des photos, des dessins de projets réalisés ou non. *Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Jusqu'au 16 octobre.*

Félix Nadar. Félix Nadar (1820-1910) est un des photographes les plus connus dans le monde, l'inventeur – précoce – du portrait moderne. Cette rétrospective de haut vol (150 tirages originaux, le plus souvent uniques) est l'événement photographique de l'été. *Musée d'Orsay, 1, rue Bellechasse, Paris 7e. Tél. : 45-49-11-11. Jusqu'au 11 septembre.*

RÉGIONS

Altkirch
Pierre Alechinsky. Composition à plusieurs mains de collages ou de tableaux – poèmes réalisés avec des amis (écrivains ou peintres), parents et enfants. *Centre rhénan d'art contemporain, 18, rue du Château, 68130. Tél. : 89-08-82-59. Jusqu'au 11 septembre.*

Angers
Alfred Manessier. Un an après la disparition de l'artiste, une exposition qui montre, de la peinture aux vitraux en passant par l'œuvre tissé, toutes les facettes de son talent. *Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée, 49 100. Tél. 41-88-64-65. Abbaye du Ronceray, place de la Laiterie, 49 100. Musée Jean-Lurçat et de la tapisserie contemporaine, 43, boulevard Arago, 49100. Jusqu'au 30 octobre.*

Avignon
Dubuffet paysagiste. Cet aspect de l'œuvre mal connu en une centaine de tableaux provenant de l'ancien fonds Pierre-Matisse, dont beaucoup sont inédits en Europe. *Palais des papes, 84000. Tél. : 90-27-50-74. Jusqu'au 2 octobre.*

Arc-et-Senans
La route de l'art sur la route de l'esclave. Prolongation de la commémoration du bicentenaire de l'abolition de l'esclavage, avec des artistes africains et caraïbes contemporains. *Institut Claude-Nicolas-Ledoux, Saline royale, 25610. Tél. : 81-54-45-45. Jusqu'au 12 septembre.*

Calais
Richard Wentworth. Un sculpteur britannique peu connu, mais qui jongle avec les objets et dont l'art plein d'humour mérite d'être découvert. *Musée des beaux-arts, rue Richelieu, 62100. Tél. : 21-46-63-17. Jusqu'au 9 octobre.*

Cannes
Picasso. Picasso vécut à la villa « la Californie » de 1955 à 1961, avant d'être chassé par les touristes et les promoteurs. Hommage de Cannes à son transfuge, en une dizaine de tableaux, des lithographies, des dessins et des céramiques. *La Malmaison, 47, la Croisette, 06 400. Tél. : 93-38-55-26. Jusqu'au 3 octobre.*

Céret
Auguste Herbin. En plus de cent tableaux de 1902 à 1960, le parcours surprenant d'un peintre qui navigua du cubisme à l'abstraction géométrique la plus rigoureuse. *Musée d'art moderne, 8, bld du Maréchal-Joffre, 66400. Tél. : 68-87-27-76. Jusqu'au 20 septembre.*

Colmar
Adolphe Braun. Première rétrospective consacrée au photographe alsacien Adolphe Braun (1812-1877) : compositions florales, scènes rurales, panoramiques. *Musée d'Unterlinden, 1, rue d'Unterlinden, 68000 Colmar. Tél. : 89-20-15-50. Jusqu'au 30 octobre.*

Issoire
Gilles Aillaud. Rétrospective des grosses bêtes de Gilles Aillaud, qu'on aurait tort de prendre pour un peintre animalier : leur univers est exclusivement carcéral. En contrepoint, des paysages ouverts à l'infini. *Centre Nicolas-Pomel, place de Verdun, 63500 Issoire. Tél. : (16) 73 55 12 00. Jusqu'au 18 septembre.*

Lectoure
L'été photographique. Bernard Plossu montre ses images réalisées avec les « appareils-jouets » : le Brownie-Flash de son enfance, les jetables, Instamatic, Agfamatic... *Centre photographique de Lectoure, 5, rue Sainte-Claire, 32700. Tél. : 62-68-83-72. Jusqu'au 30 septembre.*

Marseille
L'Estaque, naissance du paysage moderne, 1870-1910. Cézanne a peint quelque soixante paysages de l'Estaque. A sa mort, en 1906, Derain arrive sur les lieux, bientôt suivi de Braque qui reviendra en compagnie de Friesz ou de Dufy. *Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13006. Tél. : 91-54-77-75. Jusqu'au 25 septembre.*

Marseille
Poupées kachina. Ernst, Breton, Duchamp collectionnaient les poupées sculptées par les Indiens du nord de l'Arizona. En voici, parmi d'autres, venues de Santa-Fe ou d'Albuquerque, de Londres ou de Neuchâtel. *Centre de la Vieille-Charité, chapelle, 2, rue de la Charité, 13002. Tél. : 91-56-28-38. Jusqu'au 30 septembre.*

Meymac
Bernard Aubertin. Monochromes rouges, et tableaux-feux d'un artiste sexagénaire et discret. Ses œuvres sont entourées de celles d'amis qui ont fait parti du groupe Zéro : Piene, Uecker, Klein, Manzoni, Schoonhoven par exemple. *Espace de l'art concret, château, 06370. Tél. : 93-75-71-50. Jusqu'au 20 novembre.*

Mouans-Sartoux
Jörg Immendorff. Immendorff se pose en acteur-témoin de la société, et peint avant tout la scène allemande, artistique et politique, qu'il voit sombre, agitée, cauchemardesque. *Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, 19250. Tél. : 55-95-23-30. Jusqu'au 9 octobre.*

Nîmes
Sigmar Polke. Une rétrospective de cet artiste allemand devenu, dans les années 80, une figure-clé de référence. *Carré d'art-Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée, 30000. Tél. : 66-76-35-35. Jusqu'au 16 octobre.*

Quimper
Max Jacob et Picasso. Le poète est mort à Drancy, il y a cinquante ans. En 1901, il avait découvert Picasso chez Vollard. En trois cents œuvres, le compte rendu d'une amitié qui a fini par s'effilocher. *Musée des beaux-arts, 40, place Saint-Corentin, 29000 Quimper. Tél. : 98-95-45-20. Jusqu'au 4 septembre.*

Rouen
Les cathédrales de Monet. Vingt des trente toiles de cette « série » sont réunies, pour marquer la réouverture du musée des beaux-arts rénové. *Musée des beaux-arts, square Verdrel, 76000. Tél. : 35-52-00-62. Jusqu'au 14 novembre.*

Saint-Paul
Georges Braque. Pour le trentième anniversaire de la Fondation Maeght, la première rétrospective de Braque en France depuis vingt ans. 120 tableaux fauves, cubistes et postcubistes. *Fondation Maeght 06570. Tél. : 93-32-81-63. Jusqu'au 15 octobre.*

Villeneuve-d'Ascq
Dennis Oppenheim. Un Américain qui, depuis la fin des années 60, a pratiqué le body-art et le land-art, avant de se consacrer à de grandes installations angoissantes. *Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-05-42-46. Jusqu'au 25 septembre.*

CULTURE

ARTS

FELIX ZIEM à Martigues

Une plaidoirie scientifique

MARTIGUES

de notre envoyé spécial

Dans la Venise de Félix Ziem (1821-1911) tout bouge, du campanile au palais sur la rive, du *Bucentaure* orfévré d'oriflammes aux gondoles furtives, du ciel poudré de quelques nuages au miroir du Grand Canal ou de l'Adriatique scintillante comme une verroterie de Murano. La peinture y bouge plus encore : touches nerveuses légèrement empâtées, jus voluptueusement étirés au pinceau, frottis au chiffon qui laissent jouer le bois couleur d'acajou du support. La peinture pratiquée comme une escrime de parade ou plutôt la peinture plongée dans un carnaval perpétuel où éclats des pétards et feux d'artifice sollicitent l'œil de toutes parts et l'éblouissent.

Mascarade frivole, effets trompeurs qui esquivent l'essentiel ? Ziem, s'il eut une clientèle de riches amateurs, fut plutôt étrillé par les critiques de son temps qui l'accusaient de fabriquer en série du Venise à la crème pâtissière et de couler dans le moule d'un orientalisme de pacotille la cité des Doges et Constantinople, autre sujet de prédilection de son art.

L'exposition de Martigues fait en grande partie justice de ces mépris. Le conservateur, Sophie Biasse-Fabiani, l'a conçue comme une plaidoirie scientifique. Puisant dans le très important legs de Lil Ziem, la petite-fille du peintre morte en 1993, et dans le fonds du musée enrichi de quelques prêts, elle a pu associer les travaux préparatoires et le tableau final, le tableau final et ses variantes. Croquis sur nature très enlevés, accompagnés parfois d'indications météorologiques, dessins plus élaborés d'une rigueur qui rappelle qu'il fut d'abord (à Dijon) un étudiant en architecture doué, pochades sur le motif, aquarelles dans la tradition anglaise, témoignent du sérieux avec lequel Ziem accumulait les matériaux « réalistes » avant de s'attaquer à la composition d'atelier.

Tantôt celle-ci conserve des frémissements de la sensation sur nature ; tantôt elle s'en éloigne pour aboutir à l'œuvre « mentale ». Les souvenirs de Claude Lorrain, de Turner et de Delacroix se mêlent alors à une vision originale abandonnée au rêve, à la féérie marine. En tout cas, le flou obtenu par le chatoiement des touches n'est pas, chez lui, impuissance à cerner la forme mais bien volonté de suggérer plutôt que de décrire et recherche d'un métier propre à traduire la lumière. En cela, il est quelquefois proche des impressionnistes (1).

Le charme opère

La distribution par thèmes informe sur les enracinements méridionaux et parisiens de Ziem et sur ses errances de grand voyageur professionnel : la Hollande, la Russie (Saint-Pétersbourg), l'Italie, l'Allemagne, l'Orient, l'Afrique du Nord, l'Egypte. Artiste organisé, il dispose d'un atelier-roulotte à Barbizon, d'un bateau aménagé à Venise, d'un atelier construit comme une mosquée à Martigues, où il a découvert la mer pour la première fois en 1839 avant de s'y installer pour des séjours fréquents en 1861. Quant à son atelier de la rue Lepic, c'est un bazar d'objets et d'étoffes où il a sous les yeux des maquettes de gondoles.

Son évolution artistique semble aller de la précision relativement réaliste à l'indistinct sensible, d'empâtements lourds à la Monticelli – un peintre qu'il a connu à Marseille – à des fluidités d'aquarelle dans le maniement de l'huile, à des légèretés d'esquisse.

Enfin, il n'y a pas dans son œuvre que Venise, ce fantasme pour voyages de noces, qui fit la fortune de ce fils émigré polonais. De beaux morceaux d'autres lieux largement brossés – paysages de Nice, de Toulon, de Marseille, de Paris, des rives de l'Escaut, de la forêt de Barbizon – l'accréditent comme un digne compagnon de Rousseau, Diaz et Troyon dont il fut l'ami.

Mais il y a aussi Venise dans son triomphe fragile, déclinée de l'aube au crépuscule. Identifiable et irréelle. Ville de peinture éclaboussée, ville de palette chargée, grattée, polie, sur laquelle naviguent les bateaux aux mâtures puissantes aussi bien que les tartanes de Martigues, toutes voiles déployées, ou les caïques du Bosphore fleuris de rames. C'est brillant, chamarré, chatoyant, un peu suspect parfois comme un tour d'illusion. Mais le charme opère.

JEAN-JACQUES LERRANT

(1) Lire à ce sujet le catalogue très érudit de Sophie Biasse-Fabiani et le *Journal* de Ziem (éd. Actes Sud).

▶ **« Félix Ziem, peintre voyageur », jusqu'au 30 octobre au Musée Ziem, à Martigues. Tél. : 42-80-66-06.**

CINÉMA

LE SOURIRE de Claude Miller

Confessions impudiques

Dans la pénombre d'un cabinet médical, un homme d'une soixantaine d'années s'entend conseiller par le praticien, qui est aussi son épouse, de cesser de fumer et de boire, de surveiller son alimentation et d'éviter tout effort violent. Sinon, il ne lui reste peut-être que quelques jours à vivre. Pendant ce temps, une belle jeune fille en robe rouge traverse une fête foraine, attirant les regards des hommes, parmi lesquels Claude Miller. Le choix du réalisateur de traiter cette séquence en montage alterné indique clairement la direction que va prendre son huitième film : un homme qui sait la mort proche va rencontrer une femme de vingt-cinq ans pleine de vie, sûre d'elle-même et de son pouvoir sur les mâles. Le fait que Claude Miller ait souhaité apparaître lui-même dans un plan de son film trahit son désir de gommer toute distance entre le personnage et lui. Ces deux choix trahissent également un immense désarroi.

C'est bien d'une confession qu'il s'agit, d'une confession anticipée (Claude Miller a une dizaine d'années de moins que le personnage), d'une confession intime et impudique. *Le Sourire* est d'ailleurs son premier scénario original depuis *la Meilleure façon de marcher* (1975), avec lequel il débuta, et surtout le premier qu'il écrive seul. L'obsession qu'il met ici en scène est celle de la dernière femme. Non pas celle que l'on aimera en dernier, mais la dernière que l'on possédera. La mort approche, le sexe est mort, vite, une dernière fois, une dernière femme.

L'objet du désir de Pierre François (Jean-Pierre Marielle, irréprochable) n'a rien d'obscur, il a les traits d'Emmanuelle Seigner. Elle s'appelle Odile, est professeur de tennis et voudrait enseigner l'esthétique corporelle. Au cas où l'on hésiterait à comprendre que seul le corps (le sien) l'intéresse, la voici fascinée devant une boutique de strip-tease forain, émoustillée par les obscénités que débite Jeanjean (Richard Bohringer) pour convaincre les chalands que le spectacle qu'il vante est bien *« le plus chaud de Charente-Maritime »*. Obscénités encore et toujours, celles que lance à la figure de Pierre François une de ses belles malades (il est neuropsychiatre) pour qu'il accepte ses propositions. Il n'acceptera pas, il n'est *« pas d'attaque »*, c'est Odile qu'il veut. Il l'aura.

Il devra, pour cela, se plier à une humiliante odyssée angoumoisine en compagnie d'Odile et de Jeanjean. Car ce dernier connaît à Angoulême, ironiquement définie comme *« la ville la plus poilante de France »*, un confrère (Bernard Verley, épatant de veulerie et de vulgarité crasse) tout disposé à ce que la jeune femme se produise dans sa baraque. Il faut à Pierre François, porté par la conviction que *« le sillon des fesses est le sourire de la vie »*, beaucoup d'obstination pour aller jusqu'au bout du voyage. Il faut à Odile infiniment d'inconscience et de dégoût de soi pour se donner en spectacle et s'offrir en victime expiatoire de la concupiscence masculine. Avec pour unique objectif avoué de *« leur faire éclater les couilles »*.

Il faut, surtout, que son propre cinéma lui inspire une grande perplexité pour que Claude Miller cède à des afféteries de style, à des associations grossières, pour qu'il découpe l'écran, traite dans un style de reportage télé la (fausse) rencontre avec les strip-teaseuses, se laisse aller à l'onirisme de pacotille.

Sa confession porte moins sur la peur d'un homme d'en avoir terminé avec le sexe que sur l'impuissance d'un cinéaste désemparé, qui cherche en vain de nouvelles recettes dans l'arrière-cuisine. En attendant qu'il en ait fait le tour, on souhaite que *le Sourire* fonctionne pour lui comme un exorcisme et lui permette de retrouver un vrai désir. Un vrai désir de cinéma.

PASCAL MÉRIGEAU

ANGIE, de Martha Coolidge

An début, cela ressemble à une histoire d'amitié, celle de la belle Angie (Geena Davis) et de sa copine Tina la replète. Ensuite, on dirait la radiographie d'un mariage condamné d'avance : mais pourquoi Angie a-t-elle accepté d'épouser Vinnie (James Gandolfini), plombier sympathique mais un peu lourd ? Parce qu'elle porte son enfant ? Elle-même pense que ce n'est pas une raison. On passe ensuite à la comédie sentimentale : qu'il est beau, sympathique et intelligent, cet Irlandais rencontré dans un musée ! Las, il est déjà marié. Pour finir (enfin), voici que le mélo pointe le bout du nez, et même davantage : le bébé d'Angie naît avec un seul bras, sa belle-mère (qui a perdu un enfant autrefois) lui donne le sein en secret, Angie ne veut pas de cet enfant, elle s'enfuit et retrouve sa mère, perdue de vue depuis longtemps et aujourd'hui schizophrène. Mais voici que le bébé tombe malade. Que lui faut-il donc pour revenir à la vie ? Mais de l'amour, bien sûr ! Alors, comme il faut bien que tout cela se termine, Angie découvre qu'elle en a à revendre. Sa mère avait bien raison quand elle lui disait jadis qu'*« il y a des histoires qui doivent se raconter d'elles-mêmes »*. Dommage que la réalisatrice n'ait pas compris qu'il en est d'autres, au moins aussi nombreuses, qu'il est bon de garder pour soi.

P. M.

SEX AND ZEN, de Michael Mak

Cette « comédie libertine » ne vient pas de Chine populaire mais de Hong-Kong. Cela se devine très vite, cela se voit ensuite. Suite de péripéties érotico-comiques, située dans l'Empire du Milieu de jadis, le film déroule paisiblement sa problématique, qui épouse celle d'un jeune noble que la nature a eu le mauvais goût de doter d'un attribut peu en rapport avec ses appétits sexuels. Heureusement pour lui, la chirurgie chinoise, comme chacun sait, peut faire des miracles : en un tour de main, voici le gaillard pourvu d'un sexe chevalin, dont il ne se prive pas d'user avec entrain.

La mécanique est donc moins libertine que burlesque. Le réalisateur la remonte avec application et même un certain raffinement, notamment dans la composition des cadres. Mais sans parvenir à différer longtemps, la lassitude qu'inspirent les exploits érotico-acrobatiques du bel étalon.

P. M.

L'AFFAIRE McCOY, de Russell Mulcahy

Pour forcer à un dernier casse une ex-braqueuse retirée des affaires après six ans de taule, ses anciens acolytes kidnappent son petit garçon… Le propre des sujets « concept » (*« vingt-cinq mots maxi »*, disait le « Player » de Robert Altman) est de s'accommoder de toutes les formes : « film noir » des années 40, dramatique, série télé, vidéo-clip. C'est cette dernière voie qu'une fois de plus a choisi le réalisateur Russell Mulcahy (*Highlander*). *Ça bouge même quand ce n'est pas nécessaire, sans grande surprise, mais plaisamment : les surfaces sont briquées, l'équipement du parfait perceur de coffres-forts très « high-tech »*, et comme Kim Basinger (la braqueuse), Val Kilmer (criminel d'occasion) et Terence Stamp (le méchant Mr. Big) sont loin d'être désagréables à regarder…

H. Bé.

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 3, de John Landis

Sous quel prétexte inviter Axel Foley, ce policier noir de Detroit à l'humour aussi ravageur que ses méthodes musclées, à visiter encore Beverly Hills ? Une fois qu'ils ont répondu à cette question (sans trop se fatiguer), les producteurs et scénaristes de ce troisième volet de la série se sont contentés de laisser faire Eddie Murphy. Normal, c'est lui qui commande.

Voici donc l'inspecteur Foley enquêtant dans un parc d'attractions, cadre idéal qui lui permet de faire le clown, de sauver deux gamins en péril sur un manège, de badiner avec une employée et, très accessoirement, de mettre fin aux agissements de fabriquants de faux dollars. L'intrigue ainsi bricolée est si lâche qu'elle nécessite de nombreux intermèdes, qui permettent aux enfants de sourire aux pitreries de l'acteur et à leurs parents d'apprécier les interventions d'un vieux copain d'Axel : son accent français et les intonations « homosexuelles » donnent le niveau d'inspiration où se situe le produit. Eddie Murphy lui-même paraît fort las de tout cela. On le comprend.

P. M.

MUSIQUES

HÉLÈNE DELAVAULT aux Semaines musicales de Quimper

Le Chat noir sur un phare breton

QUIMPER

de notre envoyé spécial

L'hommage quimpérois à Max Jacob continue. Mais après la soirée « Max va à l'opéra » (*le Monde* du 13 août 1994), l'intérêt retombe cruellement. Billy Eidi joue Milhaud, Poulenc, Satie et Sauguet. Le pianiste d'origine libanaise s'est fait une spécialité des auteurs mineurs. On ne peut que l'en féliciter. Mais son jeu est plat et manque, à la fois, de lyrisme et de qualité sonore. Sauguet, dont *les Françaises* ne sont assurément pas le chef-d'œuvre, n'en sort pas grandi, et les *Quinze Improvisations* de Poulenc semblent au-dessus de la technique du pianiste. Poulenc ne jouait pas toujours impeccablement sa musique, mais ses doigts dérapaient avec panache. Il y a aussi Cyrille Artaux. Il dit des poèmes de Max Jacob. A ce style cabotin hérité d'« au théâtre ce soir », on rétorquera simplement le conseil de Poulenc à ses chanteurs : *« Pas de clins d'œil, pas de faux airs entendus. »*

Hélène Delavault, elle, a tout compris de Max Jacob. Dans son récital « Max s'encanaille » (*« le Sacré-Cœur le matin, la bombe le soir ! »*, lui criait sa logeuse de la rue Gabrielle), préparé avec la complicité de Pierre Danais, la mezzo-soprano dit les textes du poète avec justesse. Elle bafouille parfois, mais elle manie la porte battante de cette poésie avec maestria : côté cuisine, la bouffonnerie, le calembour : côté salle, la mélancolie, le trait cassant. Hélène Delavault, qui a pudiquement rappelé ses origines bretonnes et interprété *a cappella* un chant traditionnel, possède ce talent rare qui consiste à retourner l'émotion et la poésie comme un gant. Delavault émeut autant dans *Pars !*, *le Petit Grégoire* ou *Mon légionnaire* (qu'on n'a jamais entendu sonner ainsi) qu'elle fait crouler de rire dans *le Gardien de phare*, *la Tour Eiffel* ou *la Partie carrée des boudins et des boutons*. Pas la moindre once de vulgarité dans une grivoiserie en équilibre instable, aucun effet larmoyant dans ce qui pourrait être mélodramatique : ni Damia ni Callas, elle parle juste. Jeff Cohen l'accompagne au millimètre. Le pianiste se fait oublier avec art : le comble de l'élégance.

RENAUD MACHART

▶ **Semaines musicales de Quimper, dernier concert, le 21 août : œuvres sacrées de Le Flem, Sauguet, Virgil Thomson, Chostakovitch, etc. avec Michael Lonsdale (récitant), Claudine Lecoz, Sylvie Sullé, Marcel Quillevéré et Patrick Vilet (chant), et Philippe Biros (piano). 90 F et 150 F. Tél. : (16) 98-95-15-25.**

LE FESTIVAL DE SAINT-CÉRÉ

Initiation à l'art lyrique

SAINT-CÉRÉ

de notre envoyée spéciale

Saint-Céré, petite ville du Lot d'environ 4 000 habitants, n'est guère armée sur le plan culturel. Pourtant, depuis trente-quatre ans, un festival de musique l'anime chaque été, au début du mois d'août. En 1981, sous l'influence d'Olivier Desbordes, son nouveau président, il s'est spécialisé et a choisi l'opéra *« pour ouvrir l'art lyrique à un large public »*. Mais il a gardé sa spécificité : mêler professionnels et amateurs, jeunes et moins jeunes. Le festival, qui s'est achevé le 14 août, repose en effet, dès l'origine, sur la présence massive de stagiaires venus travailler avec des professionnels pendant quelques semaines. C'est l'occasion pour eux d'aborder la musique d'une façon différente. Les chœurs bénéficient d'un stage complet allant de l'exercice vocal au travail théâtral, en passant par l'expression corporelle.

Il s'agit donc ici de mettre en lumière le talent de jeunes musiciens, de jeunes chanteurs et de les pousser à la rencontre de l'opéra. *« Je dois tout à Saint-Céré »*, confie David Zobel, jeune chef de chant (vingt-deux ans) arrivé dans la petite ville il y a six ans. Les solistes sont recrutés parmi les jeunes professionnels français, ils disposent d'une période de répétitions de plus d'un mois et d'une préparation annuelle avec Serge Zapolsky (chef de chant) et les chefs d'orchestre.

Un public « grandeur nature »

Cette année, l'événement a sans doute été l'orchestre Tempo de Toulouse, constitué par les élèves de Marc Ursule. Ces musiciens âgés de douze à dix-neuf ans avaient pour tâche de jouer leur premier opéra : *la Traviata*, de Verdi. Ils ont donc travaillé durant toute une année scolaire, avec entre autres des solistes du Capitole de Toulouse. Le résultat est plutôt satisfaisant, vu la jeune expérience des musiciens. Ils ont parfaitement tenu leur rôle, même si on ne peut attendre d'eux la rapidité de réaction d'un orchestre de professionnels.

La tournée de l'« Opéra éclaté » – c'est, depuis 1985, plus de 500 représentations de productions lyriques dans plus de 100 villes de France et d'Espagne – qui se fera en janvier et février 1995, a démarré à Saint-Céré avec *Cosi fan tutte*, de Mozart, interprété par de jeunes artistes (Ksenija Skacan, Sandrine Sutter, Olivier Heyte, Yann Beuron, Sylvie Bertho) et Frédéric Vassar, dans une mise en scène de Patrick Abéjean. Le cynisme du sujet (totale remise en question de la sincérité amoureuse), où la désillusion finira par l'emporter, a été respecté et son ton doux-amer, assez bien rendu.

Le Festival de Saint-Céré tombe à pic pour des artistes en herbe qui peuvent ainsi apprendre leur métier en rencontrant un public « grandeur nature ». Il est tout aussi important pour les jeunes spectateurs, qui ont l'occasion de découvrir l'art lyrique de façon la moins intimidante qui soit.

C. B.

Les suites du départ du directeur musical

Myung Whun Chung porte plainte contre la direction de l'Opéra de Paris

Mardi 16 août, à 14 h 15, Myung Whun Chung s'est présenté à l'Opéra-Bastille pour la première répétition chant et piano de *Simon Boccanegra*, de Verdi qui doit ouvrir la saison 1994-1995. A l'heure dite, Simone Young était également présente pour diriger la répétition. Le chef coréen, qui était accompagné d'un huissier, a pu faire constater que la direction de l'Opéra de Paris avait rompu le contrat qui liait le chef coréen et l'établissement public et engagé un chef d'orchestre pour le remplacer (*le Monde* des 15 et 16 août).

L'avocat de Myung Whun Chung devait déposer, mercredi 17 août, une plainte contre la direction de l'Opéra : *« Je veux qu'il y ait un débat public sur les conditions dans lesquelles la direction de l'Opéra de Paris a rompu mon contrat en prétendant vouloir le renégocier »*, a réaffirmé le chef d'orchestre qui a ajouté : *« Si la direction voulait réellement renégocier un contrat que rien ne m'oblige à renégocier, rien ne la contraignait à agir comme elle l'a fait. La saison 1995-1996 est, en effet, déjà prête et je ne vois pas comment j'aurais pu m'opposer à des engagements déjà contractés, d'autant que je ne l'ai jamais fait jusqu'ici. On me reproche d'apprendre mes partitions à Bastille, mais j'ai fait mes débuts au Metropolitan Opera de New-York* avec Simon Boccanegra *et j'ai dirigé cet opéra de Verdi à Florence. Quant à* Madame Butterfly, *que je devais également diriger cette saison, je l'ai dirigé au « Met » et à l'Opéra de San-Francisco. Je dirige ce Puccini depuis mes études à la Juilliard School, il y a vingt ans. »*

Premier effet de l'éviction de Myung Whun Chung : Deutsche Grammophon (DG) a décidé d'enregistrer « ailleurs » le *Concert à quatre* de Messiaen, dont la création posthume mondiale doit avoir lieu à Bastille le 26 septembre et *Roméo à Juliette*, de Berlioz, inscrits au même programme ainsi que le bureau parisien de la maison de disques allemande l'a fait savoir. Interrogé sur le contrat qui lierait Myung Whun Chung et DG, Jean-Paul Cluzel, directeur de l'Opéra, répond qu'il *« lie les trois parties et non le seul chef et Deutsche Grammophon et qu'il prévoit l'éventuel départ du chef qui pourrait alors être remplacé par un chef d'orchestre agréé par l'Opéra et Deutsche Grammophon sans que cela change la rétribution de l'orchestre »*. DG rétorque que *« le contrat a été signé parce que Chung était en poste à Bastille. S'il part et que d'autres grands chefs que nous avons sous contrat veulent enregistrer avec l'Orchestre de l'Opéra nous verrons bien »*.

A. Lo.

Pour assurer la « poursuite d'une croissance sans inflation »

La Réserve fédérale hausse les taux d'intérêt américains

Afin d'assurer aux Etats-Unis la « poursuite d'une croissance sans inflation », la Réserve fédérale américaine a décidé, mardi 16 août, une nouvelle et forte augmentation (de 0,5 point) de ses deux principaux taux d'intervention sur les marchés de l'argent. Le taux de l'escompte est porté de 3,5 % à 4 %, celui sur les « federal funds » de 4,25 % à 4,75 %, son plus haut niveau depuis novembre 1991. Les grandes banques commerciales ont immédiatement répercuté cette hausse dans leurs tarifs. Les marchés financiers ont accueilli positivement, dans une première étape, ce nouveau durcissement de la politique monétaire américaine, le cinquième depuis le début de l'année.

NEW-YORK

de notre correspondant

Il y a les banques centrales qui, comme la Bundesbank, aiment surprendre les marchés. Et il y a celles qui aimeraient bien, mais qui n'y arrivent pas. La Réserve fédérale américaine fait partie de cette seconde catégorie. Tous les analystes new-yorkais annonçaient pour ce mardi 16 août un nouveau relèvement des taux d'intérêt par la Fed. La réunion de son comité fédéral de l'open market, le conseil qui définit aux Etats-Unis la politique monétaire, s'est effectivement achevée sur la décision attendue : une hausse des deux principaux taux d'intervention de la banque centrale américaine sur les marchés de l'argent. Il n'y a eu finalement qu'une seule petite surprise : l'ampleur, plus importante que prévu, de cette hausse – de 0,5 point pour le taux de l'escompte comme pour celui sur les *« federal funds »*. Ce nouveau durcissement de la politique monétaire américaine – le cinquième depuis le début de l'année – est, selon la Fed, une condition pour *« la poursuite d'une croissance sans inflation »* aux Etats-Unis.

Souvent critiquée pour avoir maintenu trop longtemps une politique monétaire trop *« accommodante »*, la Réserve fédérale américaine semble vouloir aujourd'hui se faire pardonner par les marchés. Mardi 16 août, les membres de son conseil de direction ont donc décidé de renouveler l'opération déjà réalisée le 17 mai dernier et d'augmenter simultanément et d'un même montant ses deux principaux taux directeurs. Le taux de l'escompte, qui est le prix des prêts accordés aux banques commerciales par la banque centrale, a été porté de 3,5 % à 4 %. Entre février 1992 et mai 1994, ce taux était de 3 %. Le taux sur les *« federal funds »* – l'équivalent du taux interbancaire – a été augmenté pour la cinquième fois cette année. Alors qu'il était de 3 % jusqu'en février, il est aujourd'hui de 4,75 %, son plus haut niveau depuis deux ans et demi.

Dans un communiqué, la Réserve fédérale justifie son action en expliquant qu'elle tient compte ainsi *« de la persistance d'une croissance économique très forte et des niveaux élevés d'utilisation des ressources »* depuis le début de cette année. Ce nouveau renchérissement du loyer de l'argent doit suffire *« au moins pour le moment, pour satisfaire l'objectif d'une croissance économique soutenue et sans inflation »*.

Trop forte activité

La Fed a donc considéré que, même si, pour l'instant, aucun signe d'un retour de l'inflation n'était réellement perceptible (*le Monde* du 16 août), l'activité économique est encore trop forte aux Etats-Unis. Au cours des quatre derniers trimestres, la croissance s'est maintenue à un rythme annuel de près de 4 % – avec une progression estimée du produit national brut de 3,7 % au cours du deuxième trimestre 1994. Ce rythme est bien supérieur, selon la banque centrale, aux capacités du pays. Il risque de conduire à des goulets d'étranglement puis à une spirale de hausse des prix.

En relevant ses taux, la Réserve fédérale espère ralentir la consommation des ménages, notamment les achats de logements et d'automobiles, très sensibles aux taux d'intérêt. Bien que déjà affectée par les hausses précédentes, la consommation de ces biens est restée soutenue depuis le début de l'année. Mardi, le département du commerce a d'ailleurs indiqué que les mises en chantier de logements neufs – après avoir chuté en juin de 9,4 % – avaient recommencé à progresser en juillet, de 4,7 %.

Le coût du crédit va donc fortement augmenter aux Etats-Unis : les banques commerciales ont annoncé mardi un relèvement de leur *prime rate* – le taux qu'elles accordent à leurs meilleurs clients et qui sert de base à l'établissement de l'ensemble de leurs tarifs. A la suite de la Chase Manhattan, elles ont, l'une après l'autre, fait savoir qu'elles portaient leur taux de base de 7,25 % à 7,75 %. Les consommateurs américains, gros utilisateurs de cartes de crédit et généralement encore très endettés, vont être directement affectés par ce renchérissement du loyer de l'argent.

Les réactions à ce nouveau relèvement des taux étaient, mardi, très variées. Les marchés financiers attendaient – voire souhaitaient – ces *« mesures de prévention à l'égard d'une reprise de l'inflation »*, selon les termes d'un économiste de banque. A Wall Street, actions et obligations ont donc accueilli favorablement la nouvelle : l'indice Dow Jones – le thermomètre de la Bourse new-yorkaise – a progressé de 24 points, terminant à 3 784 points. Les taux d'intérêt à long terme se sont détendus : les taux sur les bons du Trésor à trente ans sont tombés de 7,51 % lundi soir à 7,37 % mardi. Le dollar a légèrement augmenté face au yen et aux devises européennes.

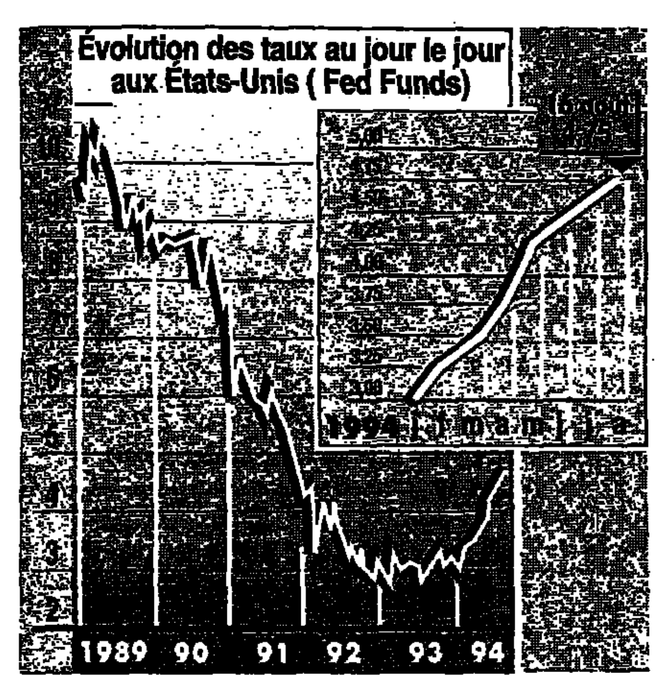
Déjà, la plupart des économistes de marché commençaient, mardi soir, à disserter sur les prochaines échéances. Ils considèrent généralement que la Fed devra à nouveau procéder à de nouvelles hausses des taux dès la fin de l'automne. Pour l'instant, la Maison Blanche a adopté une attitude très sobre face à une décision qui l'inquiète pourtant.

L'ire des parlementaires démocrates et des syndicats

Certains, dans l'administration Clinton, craignent que ce nouveau durcissement de la politique monétaire n'étouffe la croissance alors que le président est déjà dans une situation politique délicate. Dans un communiqué commun, Lloyd Bentsen, secrétaire au Trésor, et Mme Laura Tyson, chef des conseillers économiques du président, tentent un commentaire rassurant : *« Nous croyons*, expliquent-ils, *que l'économie va rester saine grâce à la poursuite de l'effort d'investissement* [des entreprises], *la véritable base d'une croissance économique future et d'une amélioration du niveau de vie. »*

Certains responsables industriels, les parlementaires démocrates et les dirigeants syndicaux n'ont pas les mêmes pudeurs et ont dénoncé, souvent avec vigueur, les décisions de la Réserve fédérale. Paul Huard, l'un des vice-présidents de l'association nationale des industriels (National Association of Manufacturers), une organisation patronale fédérale, a jugé que le relèvement des taux annoncé était *« trop fort et trop précoce »*. George Mitchell, le leader des démocrates au Sénat, l'a qualifié d'*« injustifié »*. *« Une mauvaise décision, au mauvais moment, pour de mauvaises raisons »*, a ajouté un autre démocrate, Martin Sabo, président du comité du budget à la Chambre des représentants. *« Par cette action*, commentait de son côté l'AFL-CIO, la grande centrale syndicale, *la Fed a peut-être calmé les riches porteurs d'obligations, mais elle a assombri l'espoir de millions de travailleurs américains et de leur famille en faveur de plus d'emplois et d'emplois meilleurs. »*

ERIK IZRAELEWICZ



La Réserve fédérale américaine a relevé, mardi 16 août, les taux d'intérêt à court terme afin d'éviter tout dérapage inflationniste lié à la reprise économique. Les taux au jour le jour (Fed funds) ont été augmentés d'un demi-point, passant de 4,25 à 4,75 %. Il s'agit du cinquième renchérissement depuis le début de l'année. Ce loyer de l'argent, qui était de 3 % en janvier 1994, a été porté successivement à 3,25 % le 4 février, 3,50 % le 22 mars, 3,75 % le 18 avril et 4,25 % le 17 mai.

Accueil favorable sur les marchés

Attendu depuis plusieurs jours, le relèvement des fonds fédéraux (fed funds) et des taux d'escompte décidé par la Réserve fédérale américaine, mardi 16 août, a été bien accueilli par les marchés boursiers et financiers. Une réunion chassant l'autre, les investisseurs ont désormais les regards tournés vers Francfort où, jeudi 18 août, la Bundesbank devrait réunir son conseil central après un mois de vacances. Comme à l'accoutumée, les avis sont partagés sur l'issue de cette rencontre entre ceux qui ne s'attendent à un maintien des taux directeurs allemands et ceux qui évoquent une possibilité de détente.

Mercredi matin, la banque centrale allemande a réalisé une prise en pension au taux inchangé de 4,85 %, ce qui semble donner raison aux attentistes. Mais la hausse de la masse monétaire qui a été limitée à 11,4 % en juin après 13,4 % en mai et 15,4 % en avril fait croire à certains économistes allemands que la baisse des taux outre-Rhin pourrait reprendre dans les semaines qui viennent peut-être même jeudi selon les plus optmistes. Dans tous les cas de figure, les experts excluent que les taux allemands ne doivent suivre la hausse américaine. La tendance outre-Rhin reste à la baisse.

La décisison des autorités monétaires américaines a immédiatement été saluée à Wall Street, par une hausse du Dow-Jones. Cet indice qui mesure la progression des valeurs de la bourse New yorkaise s'est apprécié de 0,65 % et les échanges de titres ont été très fournis. Les gestionnaires ont apprécié la volonté des autorités monétaires d'empêcher tout dérapage de l'inflation estimant que, même à ces niveaux (4,75 % pour les fonds fédéraux et 4 % pour l'escompte), les taux ne devraient pas affecter la performance de l'économie dans son ensemble.

Sur le marché obligataire, cette mesure visant à limiter toute hausse des prix a rassuré, entraînant une détente des taux d'intérêt des emprunts à long terme. Ceux des bons du Trésor à 30 ans, sont revenus à 7,37 % contre 7,51 % la veille.

Le renchérissement du loyer de l'argent a également profité au dollar qui s'est apprécié face à toutes les devises.

Cette amélioration amorcée dés mardi 16 août, se poursuivait le lendemain, mercredi 17 août sur l'ensemble des marchés mais de manière limitée. A Tokyo, le *« billet vert »* s'apréciait de 0,67 yen terminant la séance à 100,83 yens. Quelques heures plus tard, en Europe, à l'ouverture des marchés en début de matinée, le dollar se redressait à 5,3570 francs, 1,5631 DM contre respectivement 5,35 francs et 1,5510 DM la veille. Sur les marchés boursiers et obligataires, la journée débutait sous de bons auspices, le Matif enregistrant une hausse de 0,34 % à 114,94 tandis que le Bund allemand gagnait 0,30 %.

D. G.

Introduisant progressivement une assurance pour les sans-emploi

Les autorités chinoises prévoient une forte augmentation du chômage

Tandis que l'inflation en Chine se maintient à un rythme élevé de 20 % en juillet en moyenne, malgré les mesures de refroidissement mises en œuvre, les autorités chinoises s'attendent à une très forte progression du chômage. Les chiffres du Bureau d'Etat des statistiques font état de la perte de 500 000 emplois dans les entreprises depuis novembre (*le Monde* du 18 août). Le ministère du travail – cité mardi 16 août par l'agence Chine nouvelle – estime que le nombre de sans-emploi atteindra 268 millions de personnes en l'an 2000 sur une population de 1,3 milliard d'individus. Ce chiffre, qui est à replacer dans le contexte d'une économie socialisée, souligne toutefois l'inquiétude du gouvernement devant la montée des tensions sociales. Actuellement, on compte officiellement près de cinq millions de chômeurs en Chine.

Ces prévisions – les plus sombres jamais avancées par le gouvernement chinois – s'appuient sur une réalité déja palpable, celle de la disparition de l'emploi à vie (le « bol de riz en fer »). D'ores et déjà, la main-d'œuvre rurale excédentaire est évaluée à 100 millions d'individus, dont plus de la moitié a déjà afflué vers les villes, constituant la *« population flottante »*. Le secteur public, concurrencé par les petites entreprises et contraint d'améliorer sa productivité, multiplie les licenciements. Sans compter que, chaque année, quelque onze millions de jeunes arrivent sur le marché du travail.

Alors que la perte d'emploi implique *de facto* la perte de toute protection sociale, une assurance-chômage financée par des cotisations patronales et salariales est devenue obligatoire à Pékin depuis le 1er juillet. Versée pour une durée qui peut varier entre trois et vingt-quatre mois, celle-ci prend également en charge une partie des dépenses de santé du bénéficiaire.

Pour autant, la situation des salariés du secteur privé n'apparaît pas particulièrement enviable. Des grèves éclatent régulièrement et la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) a récemment dénoncé *« l'intensification de l'exploitation et de la répression de la main-d'œuvre »* en Chine.

J.-M. N.

ÉCONOMIE

La mer épuisée

Suite de la première page

Les Comores, les Seychelles, la Namibie, l'Angola, la Mauritanie, la Guinée ont monnayé l'accès à leurs paradis halieutiques contre quelques millions de francs ou d'écus de royalties (c'est la Commission de Bruxelles qui négocie les accords internationaux au nom des Douze) ou quelques promesses de tranferts de technologie. Mais leur propre pêche artisanale, essentielle puisque vivrière et créatrice d'emplois, n'en a que très rarement touché les bénéfices. Comme le bois, le cacao ou le cuivre, la crevette du Bengladesh ou le calamar mauritanien (dont le négoce international a pour centre nerveux Las Palmas aux Canaries espagnoles et non pas Nouhadibou) prennent donc place dans la toujours insoluble question du paiement à leur juste prix des matières premières produites par les pays en voie de développement.

La FAO dénonce avec d'autant plus de force ces pratiques confinant au pillage que, pour atteindre cette puissance technologique (on utilise des satellites pour repérer les bancs de poisson), les pays occidentaux dépensent en subventions _ hier pour encourager la construction de navires, aujourd'hui pour les mettre à la casse ! _ des sommes phénoménales qui coûtent aux contribuables et aux consommateurs quelque 50 milliards de dollars par an.

Le scandale rejoint l'absurde lorsque l'on sait que certains Etats ne pêchent pas pour nourrir les hommes mais pour transformer leurs captures en aliments pour animaux. La pêche dite *« minotière »* consiste à capturer des petits poissons pour les transormer en farine qui sera utilisée dans le cycle nutritif des porcs et des poulets, c'est-à-dire de viandes qui grâce à leur bas prix de revient concurrenceront gravement, sur les marchés, le merlan, la lotte ou même le saumon d'élevage norvégien, devenu un mets presque commun. Le Danemark (mais aussi le Chili et le Pérou) est devenu le champion de cette pêche déraisonnable qui représente chaque année presque 20 à 30 millions de tonnes.

La réunion de l'ONU tombe bien pour un autre motif. Les échauffourées entre pêcheurs et marines nationales de trois pays amis de l'Union européenne ont eu le mérite de poser la question de savoir si, au-delà de la querelle technique sur les maux et bienfaits respectifs du filet maillant et de la ligne avec appâts vivants, la mer restait suffisamment riche en thons pour faire vivre dignement à la fois les pêcheurs de Gijon, ceux de l'île d'Yeu et quelques embarcations du Devon ou de la Cornouaille britannique. En l'occurrence, la réponse est oui. Les réserves de thon blanc sont abondantes et les scientifiques n'ont pour l'instant émis aucune crainte quant à la capacité des petits poissons à devenir, à partir de l'âge de six ans et un poids de 13 kg, reproducteurs. Ce n'est évidemment pas une raison pour oublier que l'avenir, dans la pêche comme dans beaucoup d'autres domaines, se prépare aujourd'hui.

Mais que peuvent faire les Etats ? Le cabillaud (autre nom donné à la morue) est prisé et recherché, mais une bonne partie des stocks se promène sur le rebord du plateau continental, en deçà ou au-delà de la zone économique exclusive (ZEE) des principaux pays côtiers concernés, à savoir le Canada (avec la province de Terre-Neuve) et la Norvège (1). Or si Ottawa et Oslo peuvent (et ils ne se gênent pas) réglementer sévèrement, voire interdire les captures dans la limite de leurs eaux, ils sont quasiment démunis de moyens de droit envers les flottilles étrangères, empruntant fréquemment des pavillons de complaisance, qui se massent immédiatement derrière la ligne de démarcation et « tapent » allègrement dans le stock.

Education maritime

Mêmes dégâts chez les autres espèces qui, en fonction des saisons et de la température des océans, se déplacent sur des milliers de kilomètres à la recherche de leur nourriture habituelle. La capture du thon germon, qui donne lieu chaque année à une « guerre des métiers » entre Espagnols, Français et Britanniques, des Açores à l'Irlande _ dans les eaux internationales, ce qui ne facilite pas une solution juridique formelle _ en fournit, cet été encore, la plus parlante illustration.

Propice, la rencontre de New-York l'est aussi pour une raison de calendrier. Les transferts massifs de population des villes vers le littoral, en ces temps de loisir estival, peuvent fournir l'occasion d'une salutaire prise de conscience, voire d'un embryon d'éducation marine. Si chaque enfant ou chaque adulte qui soulève un caillou à marée basse pour dénicher un crabe ou une crevette, sans le remettre dans sa position initiale, savait que se nichent en dessous des milliers de micro-organismes vivants mais fragiles, s'il s'offusquait (et le faisait savoir) à la vue d'un bateau professionnel venant chaluter au mépris des règlements à un mille du rivage, en labourant et détruisant aveuglément le sous-sol aquatique, si les plaisanciers respectaient à l'égard de la mer un code de bonne conduite plus rigoureux et si tous n'usaient d'elle que dans les limites de ses capacités à se regénérer naturellement, alors l'avenir peut-être se présenterait sous un jour moins funeste..

Il est urgent que l'Union européenne se ressaisisse. Des glaces de la mer de Barentz, où reste latent un conflit avec l'Islande, au détroit de Messine où les captures d'espadons relèvent autant d'un rite que d'une activité économique, l'Europe de la pêche tangue. Et la planète entière n'est pas mieux lotie. Selon la FAO tous les pays ont vu leur production de poissons et de coquillages diminuer chaque année depuis 1989... sauf un, la Chine, qui a su notamment développer une aquaculture marine et terrestre performante. Ce n'est sans doute pas un hasard si la leçon de sagesse vient du pays le plus peuplé du monde où les proverbes parlent si souvent des poissons...

FRANÇOIS GROSRICHARD

(1) La zone économique exclusive (ZEE) s'étend sur 200 milles soit 370 km environ.

En s'appuyant sur une directive européenne

Le gouvernement veut encadrer la promotion des médicaments

Le gouvernement entend renforcer son contrôle sur la promotion pharmaceutique, afin de prévenir des *« dérapages »* coûteux pour l'assurance-maladie. Un projet de décret est en cours d'élaboration qui s'appuie sur la directive européenne de mars 1992 concernant la publicité à l'égard des médicaments, prévoyant notamment *« l'obligation de remettre à la personne visitée le résumé des caractéristiques du produit »*. Un arrêté devrait en outre préciser prochainement les diplômes requis pour exercer le métier de visiteur médical.

Selon ces projets, les visiteurs médicaux (17 000) seront notamment tenus de remettre aux médecins prescripteurs l'avis détaillé de la Commission de la transparence sur le médicament dont ils font la promotion. A terme on s'achemine vers une distinction plus nette entre les visiteurs médicaux qui dispensent l'information médicale et les agents commerciaux chargés de leur promotion.

Compaq conforte sa première place

Très forte croissance du marché européen de la micro-informatique

Le marché de la micro-informatique a retrouvé, en Europe, un taux de croissance proche de celui des années 80. Avec 2,58 millions d'appareils livrés selon une étude du cabinet Dataquest, publiée, mardi 16 août, par le *Wall Street Journal*, les ventes de micro-ordinateurs sur le Vieux Continent ont fait un bond de 17,8 % au deuxième trimestre. Au premier trimestre, les ventes n'avaient augmenté que de 8,1 %. Les micro-ordinateurs ont été particulièrement demandés en Europe du Nord (+ 30,1 % aux Pays-Bas, + 25,6 % au Danemark, + 22,1 % en Allemagne et + 21,9 % en Grande-Bretagne) ainsi qu'en Suisse (+ 40,2 %). Elles ont été plus modestes en Europe du Sud (+ 10,8 % en Espagne et + 7,6 % en Italie) ainsi qu'en France : + 9,5 %, seulement. De tous les constructeurs, l'américain Compacq est clairement devenu le numéro un.

Après avoir conquis au premier trimestre la première place américaine, européenne et mondiale, le groupe de San-Jose (Californie) a, au second, creusé son avance sur IBM et Apple, avec une part du marché européen de 12,9 % contre, respectivement, 10,5 % et 6,6 % pour ses deux principaux concurrents. Compaq a accru son taux de pénétration de 1,8 point quand IBM et Apple en perdaient 1,6 et 0,5. L'étude souligne que Compaq a, dans le même temps, encore accru ses marges bénéficiaires en Europe, expliquant, par là même, la nouvelle guerre des prix déclenchée par la firme (*le Monde* du 17 août).

EN BREF

COMMISSION EUROPÉENNE : feu vert à l'acquisition complète de Sanofi Winthrop par Sanofi. – La Commission européenne a approuvé, mardi 16 août, l'acquisition par le groupe français Elf-Sanofi de la participation de Sterling Winthrop dans Sanofi Winthrop, filiale commune dans le secteur pharmaceutique. La Commission européenne a jugé que le passage d'un actionnaire ayant un contrôle conjoint, à un actionnaire ayant un contrôle unique sur l'entreprise, n'aurait pas d'impact sur la structure du marché européen et donc sur les conditions de concurrence. Créée en 1991, Sanofi Winthrop était jusqu'à présent une entreprise commune entre Sanofi et Sterling Winthrop.

PORT DE ROTTERDAM : hausse de 5,5 % de l'activité au premier semestre. – Le transbordement de marchandises au port de Rotterdam a augmenté de 5,5 % au premier semestre par rapport aux six premiers mois de 1993, à 146,2 millions de tonnes contre 138,5 millions, ont annoncé, mardi 16 août, les autorités du grand port néerlandais, l'un des plus importants du monde. Cette hausse est surtout due à la forte augmentation (+ 22 %) du trafic de minerais et de ferraille. Selon le communiqué officiel, cette poussée s'explique par un *« rétablissement plus rapide que prévu de la sidérurgie européenne »*, marqué surtout par la reprise du marché de la tôle d'acier, grâce à la hausse des ventes de voitures en Europe. Le trafic de conteneurs a progressé pour sa part de 8 %. – *(AFP.)*

AGROALIMENTAIRE : OPA de Soufflet sur le groupe Pantin. – Le groupe agroalimentaire privé Soufflet (céréales, farine, malt) a lancé mercredi 17 août une offre publique d'achat (OPA) sur le groupe Pantin, qui, avec les Grands Moulins de Paris (groupe Bouygues) fait partie des leaders du secteur. Cette OPA vise le groupe Pantin lui-même – elle est réalisable par garantie de cours à 1 189 francs – ainsi que ses filiales, la Française de meunerie (à 500 francs) et les Malteries franco-belges (à 350 francs). Ces OPA couvrent la période allant du 17 au 30 août. Le groupe Soufflet avait déjà, au début juillet, racheté à la famille Haegel 89,74 % du capital de la Société meunière de gestion et de participation, holding de tête coiffant le groupe Pantin (*le Monde* du 6 juillet).

CGT : Louis Viannet dénonce la « précipitation avec laquelle on parle d'embellie ». – *« Je suis un peu gêné par la précipitation avec laquelle on parle d'embellie »* dans l'emploi et la situation économique, a affirmé Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, invité mardi 16 août sur France 2. *« Quand on regarde les chiffres, le chômage est toujours le chômage. Le chômage de longue durée continue de s'accroître. Le chômage des jeunes continue d'être la grande plaie »* de la société. *« Et on parle de reprise ? Reprise pour qui ? »*, s'est interrogé Louis Viannet.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 16 août ▲ Hésitante

Le calme est revenu mardi à la Bourse de Paris après une semaine qui lui avait fait perdre 4,75 % à la veille du long week-end de l'Assomption.

En hausse de 0,43 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a fait par la suite une petite incursion dans le rouge avant de regagner du terrain et afficher un gain de 0,27 % à 2 012,35 points à la clôture.

Cette petite reprise s'est manifestée dans un marché calme, le volume des échanges atteignant à peine 2 milliards de francs, soit l'un des plus faibles de l'année.

Le marché obligataire, qui avait entraîné dans sa chute les actions, se portait également mieux mardi. Le contrat notionnel échéance septembre finissait à 114,60, soit une hausse de 0,56 %. Le Bund allemand gagnait 0,47 %, selon les milieux boursiers.

Les milieux financiers ne s'attendent pas à une diminution des taux d'intérêt allemands jeudi lors de la rentrée de la Bundesbank après un mois de vacances. La vigueur de l'économie allemande ne milite pas dans ce sens.

Mardi, la Banque de France a lancé un appel d'offres au taux inchangé de 5 %.

NEW-YORK, 16 août ▲ Progression

Wall Street a progressé mardi 16 août, dopée par le relèvement d'un demi-point du taux interbancaire par la Réserve fédérale (Fed) qui a provoqué une nette détente des taux d'intérêt à long terme sur le marché obligataire.

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 784,57 en hausse de 24,28 points (+ 0,65 %) à l'issue d'une journée très active. Les échanges ont été très fournis avec quelque 304 millions de valeurs traitées. Les actions en hausse ont dépassé celles en baisse : 1 257 contre 901, et 704 titres sont restés inchangés.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, s'est détendu revenant à 7,37 % contre 7,51 % la veille au soir. Les titres bancaires ont profité d'un relèvement généralisé d'un demi-point à 7,75 % du taux de base par la plupart des banques. Indépendamment de ces mouvements monétaires, le constructeur informatique Hewlett Packard a enregistré une forte progression après la publication d'un bénéfice de 347 millions de dollars en hausse de 28 % au troisième trimestre.

VALEURS	Cours du 15 août	Cours du 16 août
Alcoa	77	77 1/4
Allied Signal Inc.	35 1/2	35 3/4
American Express	27 5/8	27 1/2
ATT	53 1/4	53 5/8
Bethlehem Steel	21 1/2	21 1/8
Boeing	45 1/2	46 1/8
Caterpillar Inc.	106 1/4	108 7/8
Chevron	41 1/2	42 1/8
Coca-Cola	44 1/8	45 5/8
Disney Corp.	43 3/8	42 3/4
Du Pont de Nemours	59 1/4	59 5/8
Eastman Kodak	48 3/8	48 3/4
Exxon	60	59 1/2
General Electric	48 1/2	48 1/2
General Motors	49 7/8	51
Goodyear Tire	34 3/8	34 3/8
IBM	64 3/8	64 5/8
International Paper	72	73 1/8
Morgan (J.P.)	64 1/2	64 7/8
McDonnell Douglas	117	118 1/4
Merck and Co.	33	33 3/4
Minnesota Mining	54 3/4	54 5/8
Philip Morris	55 3/8	56 1/8
Procter & Gamble	55 7/8	56 1/4
Sears Roeb. and Co.	46	46 1/8
Texaco	61 3/8	61
Union Carbide	32 3/4	33 1/4
United Tech.	62 1/4	62 3/8
Westinghouse El.	12	12 1/8
Woolworth	15 1/2	15 3/8

LONDRES, 16 août ▲ Calme

Les valeurs ont de nouveau vécu une séance calme mardi 16 août à la Bourse de Londres, légèrement encouragées par les chiffres meilleurs que prévu du déficit budgétaire britannique, tandis que le marché restait sur son quant-à-soi dans la perspective d'une hausse des taux d'intérêt américains, encore non décidée à l'heure de la séance londonienne.

L'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 5,1 points (0,2 %) à 3 147,3 points. L'activité est restée modérée avec 509,8 millions d'actions échangées contre 457,8 millions la veille.

Du côté des valeurs, le groupe pharmaceutique Glaxo Holdings, objet lundi de rumeurs d'une possible OPA sur l'américain Eli Lilly, a augmenté de 3 pence à 632, tandis que Wellcome gagnait 27 pence.

VALEURS	Cours du 15 août	Cours du 16 août
Allied Lyons	5,91	5,93
BP	4,13	4,12
BTR	3,75	3,77
Cadbury	4,66	4,67
Glaxo	6,29	6,29
GUS	5,61	5,66
ICI	8,37	8,20
Reuters	4,82	4,90
RTZ	8,73	8,70
Shell	7,25	7,22
Unilever	11,05	11,29

TOKYO, 17 août ▲ Hausse modérée

La Bourse de Tokyo a clôturé en légère hausse mercredi 17 août dans un marché calme. L'indice Nikkei a gagné 38,20 points, soit 0,18 %, à 20 824,56, dans un volume estimé à 330 millions de titres contre 254 millions la veille.

Les investisseurs ont particulièrement recherché des valeurs de la communication et des privatisées, à l'approche de l'introduction en Bourse de Japan Telecom Inc. et Japan Tobacco Inc., respectivement début septembre et fin octobre. Sur le marché des changes, au lendemain de la hausse des taux d'intérêts américains, le dollar s'est apprécié de 0,67 yen à 100,83 yens.

VALEURS	Cours du 16 août	Cours du 17 août
Bridgestone	1 610	1 610
Canon	1 740	1 760
Fuji Bank	2 340	2 330
Honda Motors	1 730	1 720
Matsushita Electric	1 720	1 760
Mitsubishi Heavy	802	811
Sony Corp.	5 950	5 980
Toyota Motors	2 180	2 180

CHANGES

Dollar : 5,3430 ▲

Mardi 16 août, le dollar se redressait légèrement à l'ouverture du marché des changes parisien à 5,3430 francs, contre 5,3285 francs le 12 août en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le deutschemark se traitait à 3,4312 francs, contre 3,4333 francs vendredi soir (cours BdF).

FRANCFORT	15 août	16 août
Dollar (en DM)	1,5525	1,5575

TOKYO	15 août	16 août
Dollar (en yens)	100,12	100,16

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (16 août) ..... 5 1/4 % - 5 3/8 %

New-York (15 août) ..... 4 9/16 %

BOURSES

PARIS

		15 août	16 août
(SBF, base 1000 : 31-12-87)			
Indice CAC 40	clos		2 012,35
(SBF, base 1000 : 31-12-90)			
Indice SBF 120	clos		1 390,77
Indice SBF 250	clos		1 349,40

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	15 août	16 août
Industrielles	3 760,29	3 784,57

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	15 août	16 août
100 valeurs	3 142,20	3 147,30
30 valeurs	2 474,80	2 474,60

FRANCFORT

	15 août	16 août
Dax	2 138,84	2 143,14

TOKYO

	16 août	17 août
Nikkei Dow Jones	20 786,36	20 824,51
Indice général	1 658,68	1 663,75

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,3510	5,3530	5,3602	5,3637
Yen (100)	5,3169	5,3216	5,3618	5,3692
Ecu	6,5169	6,5221	6,5088	6,5169
Deutschemark	3,4281	3,4306	3,4336	3,4374
Franc suisse	4,0738	4,0785	4,0864	4,0930
Lire italienne (1000)	3,3617	3,3641	3,3288	3,3330
Livre sterling	8,2218	8,2292	8,2236	8,2339
Peseta (100)	4,1110	4,1143	4,0839	4,0899

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 11/16	4 13/16	4 13/16	4 15/16	5 1/8	5 1/4
Yen (100)	2 1/16	2 3/16	2 3/16	2 5/16	2 3/8	2 1/2
Ecu	5 7/8	6	6	6 1/8	6 1/8	6 1/4
Deutschemark	4 7/8	5	4 7/8	5	4 15/16	5 1/16
Franc suisse	4 1/16	4 3/16	4 3/16	4 5/16	4 3/8	4 1/2
Lire italienne (1000)	8 11/16	8 15/16	9 3/16	9 7/16	9 3/4	10
Livre sterling	5 1/16	5 3/16	5 1/2	5 5/8	6	6 1/8
Peseta (100)	7 7/8	8 1/8	7 7/8	8 1/8	8 1/16	8 5/16
Franc français	5 3/8	5 1/2	5 1/2	5 5/8	5 13/16	5 15/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

BOURSE DE PARIS DU 17 AOUT

Liquidation : 24 août
Taux de report : 6,13

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : +1,21 % (2036,74)

Règlement mensuel

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
01/08/94	EDF-GDF 3%	6140	—	—
30/07/94	B.N.P. (T.P)	1015	1015	—
22/10/93	Cr.Lyonnais(T.P.)	1043	1043	—
24/10/93	Renault (T.P.)	2302	2320	+0,78
01/10/93	Rhone Poulenc(T.P)	2306	—	—
15/07/94	Saint Gobain(T.P.)	1156	—	—
01/06/94	Thomson S.A (T.P)	1086	1086	—
12/07/94	Accor 1	653	662	+1,38
04/07/94	Air Liquide 1	815	828	+1,10
29/07/94	Alcatel Alsthom 1	605	616	+1,82
19/08/94	Alcatel Cable 1	585	590	+0,85
28/08/94	Alspi 1	351	349,50	−0,43

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
20/06/94	Dassault-Aviation1	467	—	—
05/05/92	Dassault Electro 1	430	428	−0,47
17/08/94	De Dietrich 1	2050	2030	−2,23
06/08/94	Degremont 1	509	518	+1,77
—	Dev.R.N-P.Cal(Li)2	68	67,50	−0,74
—	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	78,40	—	—
20/08/94	DMC (Dollfus Mi)1	431,50	433	+0,35
28/05/94	Docks France 1	726	732	+0,83

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
27/06/94	LVMH Moet Vuitton1	853	864	+1,29
22/03/94	Lyonnaise Eaux 1	525	536	+2,10
30/11/93	Marine Wendel 1	356	357	+0,25
08/07/94	Matra-Hachette 1	121	118,50	−2,07
04/07/90	Metaleurop 1	84,20	85	+0,95
29/06/90	Metrologie Ind 1	9,70	9,70	—
07/07/93	Michelin 1	246,40	249,30	+1,18
14/09/92	Moulinex 1	118	118,50	+0,42

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
04/03/94	Sodexho 1	943	941	−0,21
04/07/94	Sogenal (Ny) 2	138,90	139	+0,07
28/06/94	Sommer-Allibert 1	2100	2100	—
30/06/94	Sophia 1	458	460	+0,22
16/05/94	Sovac 1	493,10	498	+0,99
31/07/91	Spie Batignolles 1	389	371	−4,63
15/07/93	Strafor Facom 1	650	642	−1,23
29/07/94	Suez 1	252,20	258,30	+2,01

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
28/02/92	Harmony Gold 1	31	31,05	+0,16
12/07/94	Hewlett-Packard 1	450	469,90	+4,42
30/06/94	Hitachi 1	52,70	53,20	+0,95
27/04/94	Hoechst 1	1232	1225	−0,57
10/08/94	I.B.M 1	343,50	345,70	+0,64
20/04/94	I.C.I 1	69,40	—	—
03/10/94	I.T.T. 1	464	461,10	−0,63
27/05/94	Ito Yokado 1	275,60	277,70	+0,76
13/07/94	Matsushita 1	91,50	93	+1,64
17/06/94	Mc Donald's 1	139	140,20	+0,86
01/07/94	Merck and Co 1	179	180,90	+1,06

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Dauphin OTA	315	—	Thermador Hold(Ly)	435	440
Devanlay 2	1160	1160	Unilog	295	—
Labor.Delbos	180	—	Union Assur.Fdal	606	603
Editions Belfond	92	—	Viel et Cie /	228	228
Europ Propulsion 2	385	376	Vilmorin et Cie/2	391,10	391
Finabail	163,80	—		—	—
Finacor	170	—		—	—
GLM S.A.	444,80	—		—	—
Gravograph	213	—		—	—
I.C.C. 2	208	205		—	—

Sicav (sélection) 16 août

Elicash	834425,42	834425,42 ⁘	Oblisécurité Sicav	15384,73	15384,23
Emergence Poste D	105,87	103,76	Oblitys D	512,02	504,45
Energia	362,30	345,87	Oraction	1533,80	1496,39 ⁘
Eparcic	4300,10	4300,10 ●	Pervalor	649,89	628,32
Eparcourt-Sicav (1)	201,15	200,66 ●	Plénitude D	160,65	155,97 ◆
Epargne-Unie	1505,39	1488,87 ⁘	Poste Croissance C	3197,58	3194,39
Eurl Cash capi.	9237,30	9237,30 ◆	Poste Gestion C	39212,45	39212,45
Eurco Solidarité	1182,06	1171,15	Première Oblig. C	11476,74	11476,74
Eurocic Leaders	1315,38	1277,05	Première Oblig. D	10682,41	10677,87
Eurodyn	1486,93	1458,66	Prévoy. Ecureuil	98,56	97,58 ◆

(1) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 20, multiplicat. nbre de titres par 20
(2) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 15, multiplicat. nbre de titres par 15.
(3) 3-6-94 Division val. liquidat. par 8, multiplicat. nbre de titres par 8.
(4) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 2, multiplicat. nbre de titres par 2

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 16/08	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,3285	5,3500	5	5,60
Ecu	6,5210	6,5245	—	—
Allemagne (100 dm)	343,3300	343,2800	330	354
Belgique (100 F)	16,6345	16,6500	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	305,6600	305,6800	292	314
Italie (1000 lires)	3,3435	3,3545	3,13	3,60
Danemark (100 krd)	86,5000	86,4400	82,20	90,50
Irlande (1 iep)	8,1390	8,1285	7,85	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,2470	8,2265	7,85	8,70
Grece (100 drachmes)	2,2660	2,2660	2,10	2,65
Suisse (100 f)	409,2600	409,1800	394	418
Suède (100 krs)	68,4700	68,3600	65	75
Norvège (100 k)	78,0200	78	74	83
Autriche (100 sch)	48,7910	48,7870	47,10	50,20
Espagne (100 pes)	4,1085	4,1130	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3409	3,3450	3,05	3,75
Canada (1 $ can)	3,8537	3,8726	3,60	4,20
Japon (100 yens)	5,3403	5,3144	5,15	5,50

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 16/08
Or fin (kilo en barre)	65000	65200
Or fin (en lingot)	65000	65500
Napoléon (20f)	377	376
Pièce Fr (10 f)	320	—
Pièce Suisse (20 f)	375	378
Pièce Latine (20 f)	375	376
Souverain	483	481
Pièce 20 dollars	2505	2440
Pièce 10 dollars	1300	1350
Pièce 5 dollars	682,50	—
Pièce 50 pesos	2445	2465
Pièce 10 florins	390	390

Matif (Marché à terme international de France)

16 août 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 92 809

Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	112,90	114,60	113,70
Précédent	112,56	114,04	113,20

CAC 40 A TERME
Volume : 11 579

Cours	Août 94	Sept. 94	Oct. 94
Dernier	2014	2024	2045,50
Précédent	2019	2026,50	2036

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ⁘ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Décès

– Mme Farida M. Amara,
et ses enfants, Sofia et Hassan,
ont la douleur de faire part de la disparition de leur regretté mari et père,

M. Mohamed Khalil AMARA,
officier de la Légion d'honneur,

survenue, à Paris, le 15 août 1994.

La levée de corps aura lieu ce mercredi 17 août, à 15 heures, à l'Hôtel-Dieu, 25, quai de la Corse, Paris-4e, où un registre sera à disposition.

Les obsèques auront lieu à Casablanca, le vendredi 19, à 15 heures.

Nous sommes à Dieu, et à lui nous retournons.

33, allée des Mûriers,
ANFA Casablanca.

Germaine CHOUCHAN,
née Cléper,

est décédée à l'âge de quatre-vingt-onze ans, le 16 août 1994.

Les funérailles auront lieu au cimetière de Bagneux.

Réunion à l'entrée principale, le vendredi 19 août à 15 h 30.

– Sylvie et Michel,
ses enfants,
Mme Germaine Arinsky,
MM. Alain Lafoux
et Pierre Dubrulle,
Mme Céline Cukier,

Patrice, Nathalie, Guillaume, Sophie, Célia, Estelle, Elsa,
ses petits-enfants,

Benjamin et David,
ses arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès, le 6 août 1994, dans sa quatre-vingt-sixième année, de

Fanny (Fejga) CUKIER,
née Arinsky,
médaille militaire,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance.

Elle a rejoint son époux

Simon CUKIER (Alfred GRANT),

qui lui a tant manqué depuis 1987.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

– Françoise et Jacques d'Hollander,
Suzanne Déramond et Pascal Blanc,
Pierre et Joëlle Déramond,
ses enfants,
Agnès, Johann, Julia et Tom,
ses petits-enfants,
Marguerite Estèbe,
sa belle-sœur,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel DÉRAMOND,
ingénieur général de l'armement,

survenu le 12 août 1994, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Il a rejoint son épouse, Claire.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 18 août, à 9 h 30, en l'église de Maury (Pyrénées-Orientales).

– On nous prie d'annoncer le retour à Dieu de

Mlle Denise FEUVRIER,
oblate bénédictine de Solesmes,
agrégée de l'Université,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

endormie dans la paix du Seigneur, le 15 août 1994.

La messe de funérailles sera célébrée le vendredi 19 août, à 14 h 30, en l'église Saint-Denis de Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or).

L'inhumation aura lieu à Nuits-Saint-Georges, dans le caveau familial.

– Mme Brigitte Schmit-Guilhaume,
son épouse,
M. et Mme Philippe Johnson
et leur fils, Arthur,
Mlle Virginie Guilhaume,
M. Pierre-Emmanuel Bichara,
ses enfants et petit-fils,
Mme Paul Guilhaume,
sa mère,
Toute la famille,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Philippe GUILHAUME,

survenu le samedi 13 août 1994, à l'âge de cinquante-deux ans.

Priez pour lui.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 19 août, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e, où l'on se réunira.

L'inhumation, dans la sépulture de famille, se fera dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, rue Duret,
75116 Paris.

– Le président,
Les membres de l'association,
Les administrateurs de l'European Business School (EBS).
Les administrateurs d'EBS International,
La direction
Et toute l'équipe d'EBS Paris,
L'association EBS Carrières-Promotion,
L'association des anciens élèves d'EBS,
ont la très profonde tristesse de faire part du décès, survenu le samedi 13 août 1994, de

Philippe GUILHAUME,
président d'honneur fondateur
de l'EBS,
président-directeur général d'EBS International.

Que ceux qui pourront s'associer à notre deuil, par la présence ou la pensée, sachent que ses obsèques seront célébrées le vendredi 19 août, à 10 h 30, à Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

(Le Monde *du 16 août.*)

– Les familles Silber, Kale, Rosen, Fuchsman, Inbar,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Harriet KALE,

à Oceanside (New-York), le 8 août 1994.

Une pensée émue de Denis, Anatol, Douglas, Robert.

– Le cœur de

Henri LURIÉ
ingénieur-philosophe,
fervent et éclairé traducteur
de Spinoza et de C. Brunner,

a cessé de battre le 7 août 1994, à Englewood, New-Jersey, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Puisse leur pensée profonde et lumineuse continuer à nous guider et gagner à la cause de la vérité éternelle un nombre grandissant d'esprits.

Sa famille,
Ses amis,

244, Washington Place, Cliffside Park, New-Jersey 07010-1116 USA.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Albert Lévy-Soussan,
Bernard et Danièle Lévy-Soussan
et leurs fils Laurent et Arnaud,
Charles-Denis et Roselyne Lévy-Soussan,
Jacqueline Lévy-Soussan,
Louisette Lévy-Soussan
et son fils Guy-Thomas,
Serge et Carole Lévy-Soussan
et leurs enfants,
Edmond Adiba et sa famille,
Valérie et Gérard Pélissier
et leur fils Hadrien,
Pierre et Michèle Lévy-Soussan
et leur fille Hana,
Les familles Adiba, Zimeray, Fredj, Bensaïd,
Ses parents, alliés et amis,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Ninette LÉVY-SOUSSAN,
née Adiba,
veuve de M. Max Lévy-Soussan,

survenu le 16 août 1994, à Bouc-Bel-Air (Bouches-du-Rhône), à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Vaugines (Vaucluse), le jeudi 18 août, à 16 heures.

Qu'elle repose en paix.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Sa femme Elyane,
Ses enfants et petit-enfant,
Parents et amis,
L'Agence centrale de publicité,
ont la douleur de faire part du décès de

Maurice LEWINER,

dans sa soixante-deuxième année.

Les obsèques se dérouleront dans la plus stricte intimité.

– Claude Richard,
sa fille,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Ses neveux,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Henriette MILLOT,
née Alvin,

survenu à la Fondation Galignani dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

Les obsèques religieuses auront lieu le vendredi 19 août 1994, à 15 h 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Châtillon-sous-Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue des Missionnaires,
78000 Versailles.

– La baronne Philippe
de Montremy,

M. et Mme Xavier Goupy,
Anne-Claire et Berthilde,

M. et Mme Jean de Champs
de Saint-Léger,
Emmanuelle, Laure, Pascale et Marc,

Le baron et la baronne Henry
de Montremy,

Le baron et la baronne Jean-Maurice de Montremy,
Benoît, Antoine, Anne-Sophie, Marie et François,

ont la tristesse de faire part du retour à Dieu de leur époux, père et grand-père, le

baron Philippe de MONTREMY,
inspecteur général des finances (E.R.),
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu à Paris, le 16 août 1994, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Germain de Marles-en-Brie (Seine-et-Marne), le vendredi 19 août, à 16 heures.

Une messe sera célébrée à Paris au cours du mois de septembre.

Entré à l'inspection des finances en 1939, prisonnier de guerre à l'oflag IV B (Hoyerswerda, Silésie) de 1940 à 1945, Philippe de Montremy a été sous-directeur de la direction des prix (1947) avant d'être nommé directeur adjoint du cabinet de Maurice Petsche, ministre des finances (1949). Directeur des finances au Maroc, puis conseiller économique et financier auprès de l'ambassade de France au Maroc (1955-1958), il devient directeur général des douanes et droits indirects (1958-1971), puis président du SEITA (1971-1974). Il fut également président de la Banque Demachy (1976-1977).

– L'Isle-sur-Tarn.

Mme Michel Moulin,
son épouse,
M. Pierre Moulin,
Mme Sylvie Pioro
ses enfants,
Et leurs amis,
font part du décès de

M. Michel MOULIN,

survenu le 14 août 1994.

Les obsèques civiles auront lieu, vendredi 19 août, à 10 heures au cimetière de L'Isle-sur-Tarn, où l'on se réunira.

La Roussario,
81310 L'Isle-sur-Tarn.

– Pierre Patou,
Serge et Anne Patou,
Mme Andrée Brémond,
L'amiral André Patou,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Hélène PATOU,
née Brémond,

survenu le 15 août 1994.

L'inhumation sera précédée d'un service religieux en l'église de Loix-en-Ré (Charente-Maritime), le jeudi 18 août, à 16 heures.

3, chemin des Friches, La Brosse,
91640 Janvry.

– Mme François Polaillon,
son épouse,
M. et Mme Eric Polaillon,
M. et Mme Arnaud Polaillon,
M. et Mme Jean Gondé,
M. Bertrand Polaillon,
ses enfants,
Ses cinq petits-enfants,
Mme Jules Guionin,
sa sœur,
ont l'immense douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. François POLAILLON,
avocat à la cour,
chevalier de l'ordre du Mérite,

survenu le 13 août 1994.

La cérémonie religieuse aura lieu jeudi 18 août, à 8 h 30 en l'église Saint-Honoré d'Eylau.

109, avenue Henri-Martin,
75016 Paris.

– M. Gérard Roemer,
son fils,
Mme et M. Claude Buttiaux,
sa fille et son gendre,
Caroline, Sophie, Véronique, Rémi, Vivien,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Marguerite ROEMER,
née Schaus,

survenu le 14 août 1994.

Les obsèques auront lieu le jeudi 18 août, à 15 h 45, en l'église Sainte-Marguerite, au Vésinet (Yvelines).

– Denise Sèle,
son épouse,
Bernard, Eliane, Christian, François Sèle,
ses enfants et leurs conjoints,
Ses petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

Paul SÈLE,

survenu le 10 août 1994, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

Résidence Lucie-Pellat,
38330 Montbonnot.

– Me Kenneth Weissberg
a la douleur d'annoncer le décès de son père,

Jack WEISSBERG,

survenu à Entrains-sur-Nohain (Nièvre), le 13 août 1994, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

L'inhumation aura lieu à Saranac-Lake (État de New-York), le 24 août.

1, rue Cognacq-Jay,
75007 Paris.

Anniversaires

– Le 18 août 1944,

Maurice KARSENTY

était extrait de la prison de Montluc et abattu par les forces d'occupation nazies.

Nous n'oublierons pas.

Communications diverses

Ecole spéciale d'architecture
Rentrée automne 1994

Bacheliers, diplômés de l'enseignement supérieur, vous désirez intégrer l'Ecole spéciale d'architecture à l'automne 1994 :
– l'examen d'admission se déroulera le jeudi 1er septembre ;
– retrait des dossiers : ESA, établissement privé d'enseignement supérieur, 254, boulevard Raspail, Paris-14e ;
– dépôt des dossiers avant le 26 août ;
– rens. : tél. : 16 (1) 40-47-40-00. Fax : 43-22-81-16.

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

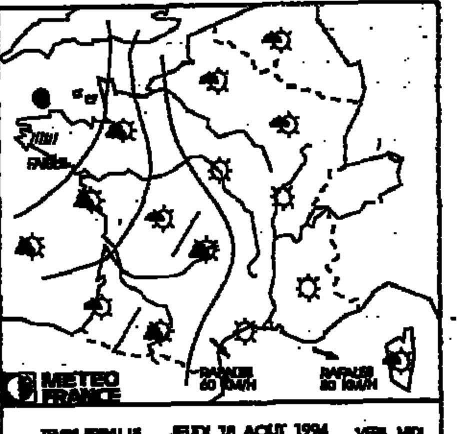
Médiateur :
André Laurens

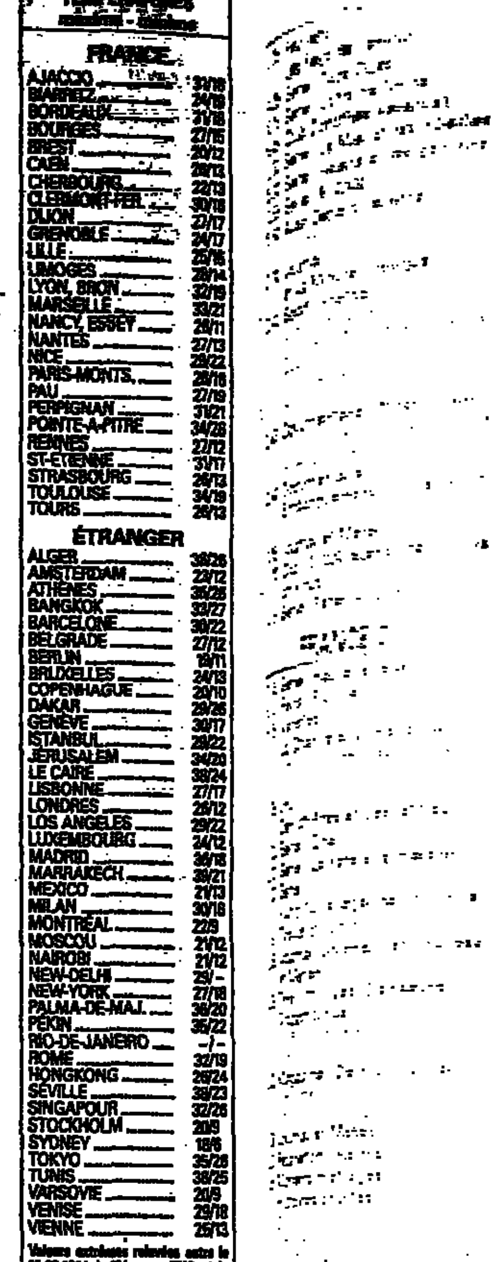
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 49-60-30-10

MÉTÉOROLOGIE





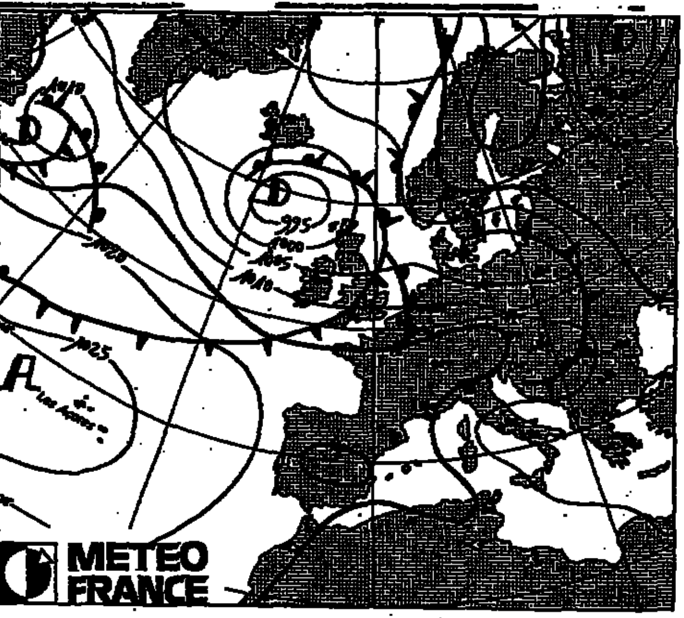
Jeudi : nuageux par l'ouest. – Le matin, on retrouve des résidus nuageux des Alpes au Massif central et au Sud-Ouest, avec de petites averses sur le relief. Le ciel se couvrira sur la Bretagne et les nuages seront plus abondants sur le Nord-Est, alors que le reste de la moitié nord aura un temps assez bien ensoleillé après la dissipation des brumes matinales. Le long du pourtour méditerranéen, le vent de nord-ouest et la tramontane, avec des rafales à 80 km/h, dégageront le ciel. En Corse, le temps sera nuageux avec quelques averses en montagne.

L'après-midi le ciel sera couvert avec de la bruine de la Bretagne à la Normandie et aux pays de Loire. Ces nuages progresseront vers l'est et apporteront un peu de pluie en fin de journée du Nord à l'Ile-de-France et au Centre. Du Sud-Ouest au Massif Central, aux Alpes et au Nord-Est, les passages nuageux alterneront avec de belles éclaircies. Sur le Sud-Est les vents faibliront, avec des rafales à 60 km/h, et le ciel restera bien dégagé.

Les températures minimales seront fraîches pour la saison : il fera entre 9 et 13 degrés sur la moitié nord et entre 13 et 20 degrés plus au sud. Dans l'après-midi, le mercure avoisinera 18 degrés près de la Manche et il fera de 19 à 23 degrés sur le reste de la moitié nord, de 22 à 28 degrés plus au sud, et aux alentours de 29 degrés près de la Méditerranée.

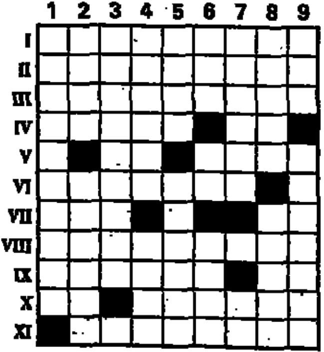
(Document établi avec le support technique spécial de Météo France.)

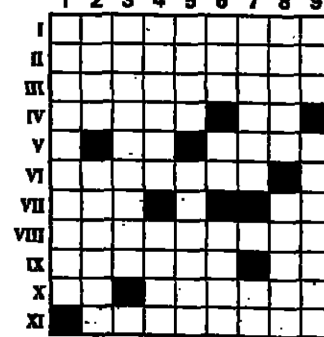
PRÉVISIONS POUR LE 19 AOÛT 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6367





HORIZONTALEMENT

I. Rendus vraiment cinglés. – II. Femme qui peut chercher à caser de jolies veuves aussi bien que des grues. – III. Des relations auxquelles il ne faut pas faire crédit. – IV. Pas bien emballé. Agrément étranger. – V. Adverbe. Nid douillet pour un serpent. – VI. Muscle de derrière. – VII. Faisait fureur. En Turquie. – VIII. S'intéressaient à ce que les victimes avaient dans le ventre. – IX. Se mettent souvent en grève. Morceau de verre. – X. Qui n'a pas circulé. Fait comme un rat. – XI. Quand elles sont charbonnières, on peut en faire un plat.

VERTICALEMENT

1. Pris pour remonter. – 2. Eus un comportement très attachant. Grossière, elle peut sauter aux yeux. – 3. N'est pas fait pour les gens de bas... étage. – 4. Sont tapissées de cristaux. Faisaient revenir les esprits. – 5. Dans les Pyrénées-Orientales. Ne sont évidemment pas des gens de bonne foi. – 6. On y reste si l'on n'est pas bien. Symbole. Descendant. – 7. Un homme de tête. Pronom. – 8. Marchai comme un vagabond. Pas brillant. – 9. Possessif. Peuvent annoncer un soulèvement.

Solution du problème n° 6366

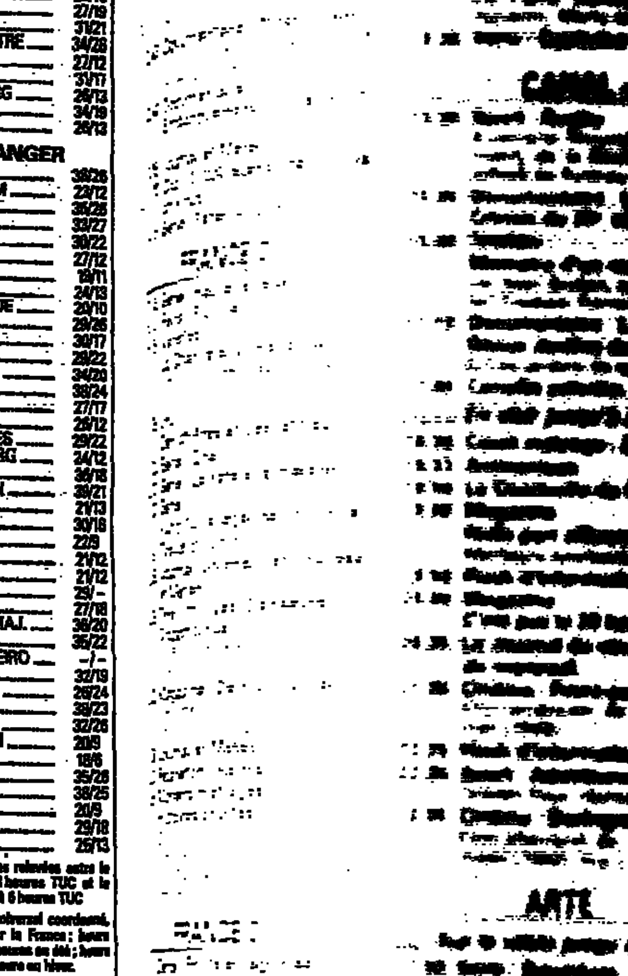
Horizontalement

I. Endettées. – II. Soubrette. – III. Curiosité. – IV. Aa. Su. Ré. – V. Repaire. – VI. Moule. Ob. – VII. Orme. Anée. – VIII. Uni. Anses. – IX. Canine. KO – X. Hier. Ta. – XI. Etre. Hure.

Verticalement

1. Escarmouche. – 2. Noua. Omait. – 3. Dur. Ruminer. – 4. Ebiselé. Ire. – 5. Troupe. An. – 6. Tes. Aneth. – 7. Etirions. Au. – 8. Etterbeek. – 9. Sée. Esope.

GUY BROUTY



RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 17 AOÛT

TF 1

13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.25 **Série : Côte Ouest.**
16.15 **Série : Extrême limite.**
16.45 **Club Dorothée vacances.**
18.00 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
18.30 **Série : Hélène et les garçons.**
18.55 **Série : K 2000.**
19.50 **Alain Decaux raconte.** La Libération.
20.00 **Journal et La Minute hippique.**
20.40 **Sport : Football.** Match amical en direct du parc Lescure à Bordeaux : France-République tchèque ; A 21.30, Mi-temps et Météo ; A 21.45, 2e mi-temps.
22.40 **Documentaire : Prostitution.** De Mireille Dumas. Jeune homme à louer (rediff.).
23.40 **Documentaire : Embarquement porte n° 1.** Stockholm.
0.05 **Journal et Météo.**
0.10 **Clip : 3 000 scénarios contre un virus.**
0.15 **Série : Peter Strohm.**

FRANCE 2

13.45 **Série : Haute tension.**
15.15 **Série : Riptide.**
16.05 **Variétés : La Chance aux chansons.** Emission présentée par Pascal Sevran.
17.05 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.30 **Série : Goal.**
18.00 **Série : La Fête à la maison.**
18.30 **Série : Kung-fu, la légende continue.**
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.50).
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.55 **Téléfilm : Les Danseurs du Mozambique.** De Philippe Lefebvre, avec Erin Gray, Thierry Lhermitte.
22.25 **Magazine : De quoi j'ai l'air ?** Présenté par Gérard Holtz et Sonia Dubois. Cigale ou fourmi.
23.30 **Journal et Météo.**
23.50 **Feuilleton : Heimat.**
0.55 **Moyens métrages : Histoires courtes.** Chasse gardée, film d'animation de Marie-Christine Perrodin ; Pantha Rhei, film d'animation de Solveig von Kleist.

FRANCE 3

13.30 **Série : Fruits et légumes.** Les Petits Boulots.
14.00 **Documentaire animalier.**
14.50 **Feuilleton : La Grande Vallée.**
15.40 **Série : La croisière s'amuse.**
16.30 **Magazine : 40° à l'ombre.** Présenté par Sylvain Augier, en direct de Bandol (Var).
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Les Simpson.**
20.35 **Tout le sport.**
20.50 **▶ Documentaire : Les Plume font leur cirque.** De Christophe de Ponfilly.
22.25 **Journal et Météo.**
22.45 **Téléfilm : Les Bois transparents.** De Pierre Sullice, avec Didier Agostini, Maria de Medeiros.
0.20 **Série : Capitaine Furillo.**

CANAL +

13.30 **Sport : Rugby.** Australie-Nouvelle-Zélande : match de la Bledisloe Cup, en différé de Sydney.
15.05 **Documentaire : Les Grands Crimes du 20e siècle.**
15.40 **Téléfilm : Mémoire d'un meurtre.** De Jean Bodon, avec Meg Foster, Frederic Forrest.
17.10 **Documentaire : Les Plus Beaux Jardins du monde.** 5. Les jardins de la conquête.
17.40 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 21.00

18.30 **Court métrage : Zoo Cup.**
18.33 **Animaniacs.**
18.59 **La Coccinelle de Gotlib.**
19.00 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Meilleurs moments.
19.50 **Flash d'informations.**
20.00 **Magazine : C'est pas le 20 heures.**
20.35 **Le Journal du cinéma du mercredi.**
21.00 **Cinéma : Franc-parler.** □ Film américain de Barnet Kellman (1992).
22.25 **Flash d'informations.**
22.35 **Sport : Athlétisme.** Golden Four, réunion de Zurich.
0.05 **Cinéma : Stalingrad.** ■ Film allemand de Joseph Vilsmaier (1992). (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Série : Belphégor.** De Claude Barma, avec Juliette Gréco, René Dary (rediff.).
17.30 **Magazine : Transit.** Présenté par Daniel Leconte. Quoi de neuf dans l'au-delà ? (rediff.).
18.35 **Chronique : Le Dessous des cartes.** De Jean-Christophe Victor. Faut-il changer le G7 ? (rediff.).
18.40 **Documentaire : Tramways du monde.** 2. Melbourne, de Peter Gatter (rediff.).
19.00 **Cinéma d'animation : Il était une fois...** Marie et l'étoile polaire, d'Yvonne Buchana et Taj Mahal.
19.25 **Documentaire : Le Maroquinier.** De Philippe Labrune.
19.35 **Magazine : Mégamix.** Présenté par Martin Meissonnier.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **▶ Opéra : Cosi fan tutte.** De Mozart. Mise en scène de Nick Broadhurst, chorégraphie de William Relton, avec Richard Hampton, Simon Butteriss, Peter Corry, Mary Lincoln, Jacinta Mulcahy, Marilyn Cutts, le Music Theater de Londres, dir. Tony Britten.
23.20 **Cinéma : Les Fusils.** ■ ■ Film brésilien de Ruy Guerra (1963). (v.o., 120 min).

M 6

13.25 **Téléfilm : Bergerac, double ou quitte.**
15.00 **Musique : Plage des clips.**
16.35 **Magazine : Fax'O** (et 1.00, 5.10). Sinclair, Meat Loaf, Four non Blondes, Jean-Louis Aubert.
17.05 **Variétés : Multitop.**
17.30 **Série : Les deux font la loi.**
18.00 **Série : Un flic dans la Mafia.**
18.55 **Série : Pour l'amour du risque.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Roseanne.**
20.30 **Météo des plages.**
20.35 **Magazine : Ecolo 6** (et à 1.25). Les crapauds verts.
20.45 **Série : Flash.** L'Ange de la mort ; Le Spectre. Avec John Wesley Shipp, Amanda Pays. *Deux aventures de l'homme le plus rapide du monde.*
22.40 **Série : Nestor Burma.** Revient au bercail, de Pierre Koralnik, avec Guy Marchand, Pierre Tornade. *Enquête en Suisse où Burma retrouve une ancienne amie soupçonnée d'avoir tué sa fille.*
0.20 **Magazine : Sexy Zap.**

FRANCE-CULTURE

19.40 **Musique : Du jazz pour tout bagage.** L'excès 3. Arthur Blythe, le surtimbré.
19.55 **Carnets de voyage.** Désirs d'Espagne. De Barcelone à Compostelle par le chemin de Saint-Jacques avec Cees Nooteboom, écrivain (3).
20.55 **Rencontres d'écrivains francophones à Québec.** La rectitude politique (3).
21.25 **Les Chemins de la connaissance.** Louis Massignon. Un prophète du dialogue entre Orient et Occident. 3. Une herméneutique mystique (rediff.).
22.25 **Lettres de Chine.**
22.40 **Musique : Nocturne.** Profession chef de pupitre avec Charles Dutoit.
0.05 **Du jour au lendemain.** L'été des philosophes. Avec Jacques Derrida (Spectres de Marx) (rediff.).
0.50 **Coda.** Le Quatuor Nomad (3).

FRANCE-MUSIQUE

19.30 **France-Musique l'été.** Concert (donné le 28 avril à Biarritz) : Variations sur un thème de Haydn, de Brahms ; Andante en sol majeur pour piano à quatre mains, Sonate en ré majeur pour piano à quatre mains, de Mozart ; L'Apprenti sorcier pour piano à quatre mains, de Dukas ; Fantaisie-tableau, de Rachmaninov ; Ave Maria, de Gounod ; Suite pour piano à quatre mains n° 2, de Rachmaninov ; Valse pour piano à quatre mains op. 39, de Brahms, par Martha Argherich, Alexandre Rabinovitch, piano.
21.25 **Concert** (donné le 20 avril au Musée d'Orsay) : Mouvement lent pour quatuor à cordes, de Webern ; Quatuor pour piano et cordes n° 3 en ut mineur op. 60, de Brahms, par le Quatuor Keller ; Adriene Krausz, piano.
22.00 **Concert** (donné le 13 septembre 1993 à Hambourg) : Variations sur un thème de Haydn, de Brahms ; Les Sept Péchés capitaux, de Weill ; Till l'Espiègle, de R. Strauss, par l'Orchestre symphonique de la radio de Hambourg, dir. John Eliot Gardiner ; sol. : Anne Sofie von Otter, mezzo-soprano.
0.05 **Akousma.** Par Christian Zanesi. Entre ciel et terre, de Lejeune ; Turmac, de Carson ; Feuilleton : la Divine Comédie ; Presque rien avec filles, de Ferrari.

IMAGES

Contrefaçons

IL paraît que le dénommé « Carlos » se prétend *« révolutionnaire professionnel »*. C'est bien l'aveu de sa supercherie. Car s'il y a plusieurs façons (bourgeoise, libérale, prolétarienne, socialiste, islamique, etc.) de concevoir le changement de la société par des moyens radicaux, le passage de la théorie à la pratique implique des mouvements incompatibles avec la stabilité qui caractérise l'exercice d'une occupation habituelle. On ne fait pas la révolution comme on fait un métier. Il y a antinomie entre les deux termes. Les apparatchiks ont trompé leur monde, mais ils ont subi les conséquences de leur entreprise de contrefaçon.

Si M. Illitch Ramirez Sanchez revendique aujourd'hui une carte d'identité professionnelle et des avocats à grand spectacle, cela prouve qu'il n'est qu'un voyageur de commerce en quête de sécurité sociale. Le prendre au mot serait faire injure à Robespierre, à Lénine et à quelques autres qui n'ont jamais vécu la révolution comme une sinécure, encore moins comme une carrière. Il y a surtout du faussaire dans ce criminel.

Rien ne justifie donc l'intérêt porté au moindre des gestes de ce prétendu révolutionnaire, vrai contrefacteur. Peu nous chaut qu'il soit apparu *« décontracté »* au palais de justice, qu'il ait dit *« bonjour, comment ça va »* au juge d'instruction. Peu nous importe qu'il ait, comme vous et moi, des idées sur les femmes et les hommes politiques. Il n'y a pas, dans ce sujet, de quoi faire un « Jaïna ». Et il y avait mieux à faire, mardi soir, que de se laisser accaparer par ces balivernes.

Il valait mieux, par exemple, prêter attention à la soirée thématique qu'ARTE consacrait aux Touaregs. Il s'y montrait des choses instructives sur les conflits interethniques qui s'aiguisent, dans l'indifférence générale, aux confins de l'Algérie, du Mali, du Niger, dans ces contrées du Sahara laissées à l'encan par l'ancienne puissance colonisatrice et où l'on s'entretue déjà gaillardement hors du champ des caméras. A notre gauche, des populations nomades interdites de nomadisation, cantonnées dans un désert de plus en plus désertique, privées d'avenir. A notre droite, des populations sédentaires de moins en moins sédentarisées par la misère et vouées à une cohabitation conflictuelle avec ces nomades qui ont une fâcheuse tendance à les considérer comme leurs garde-manger. Entre les deux, des gouvernants impuissants ou corrompus. Après la Somalie et le Rwanda, on reverra sûrement des soldats de chez nous dans ce coin-là.

C'est entre deux dunes du Hoggar que nous avons croisé un chamelier nostalgique qui se plaignait de ne plus disposer d'ustensiles en bois pour faire sa cuisine quotidienne. *« Autrefois,* racontait-il, *nous buvions et mangions dans du bois. Maintenant, tous nos objets sont en métal, et notre eau, notre nourriture, n'ont plus le même goût. » « Tout se fait en métal,* ajoutait-il en soupirant, *les hommes se sont métallisés... »* Ce déprimant constat vaut, en tout cas, pour le clou rouillé négocié par M. Pasqua auprès des antiquaires du souk de Khartoum.

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

JEUDI 18 AOÛT

TF 1

6.00 **Série : Intrigues.**
6.30 **Série : Côté cœur.**
6.58 **Météo** (et à 7.10, 8.23).
7.00 **Journal.**
7.15 **Club mini été.** Cococinel.
7.20 **Disney Club été.** Winnie l'ourson ; Tic et Tac ; Invité : Pierre Barclay (magicien) ; Reportage.
8.25 **Télé-shopping.**
8.55 **Club Dorothée vacances** (et à 16.45). Les Quatre Filles du docteur March ; Ranma un demi ; Nicky Larson ; Dragon Ball Z ; Liveman ; Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
11.35 **Jeu : Une famille en or.**
11.55 **Jeu : La Roue de la fortune.**
12.25 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
13.00 **Journal, Météo, Tout compte fait et Météo des plages.**
13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.25 **Série : Côte Ouest.**
16.15 **Série : Extrême limite.**
18.00 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
18.30 **Série : Hélène et les garçons.**
18.55 **Série : K 2000.**
19.50 **Alain Decaux raconte.** La Libération.
20.00 **Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**
20.50 **Série : Le JAP.** Les Dangers de la liberté, de Josée Dayan, avec Carlos, Alexandra Kazan. *A sa sortie de prison, une ex-prostituée est attendue par des gens qui ne lui veulent pas de bien.*
22.30 **Clip : 3 000 scénarios contre un virus.**
22.35 **Magazine : 52 sur la Une.** De Jean Bertolino. Les Derniers Pirates, de Patrick Charles-Messance et Tony Comity (rediff.).
23.30 **Série : Paire d'as.** Le Cheval. Avec Nicholas Campbell, Peggy Smithhart.
1.10 **Journal et Météo.**
1.20 **Documentaire : Histoires naturelles** (et à 3.25, 5.05).
2.15 **TF 1 nuit** (et à 3.15, 4.15).
2.25 **Documentaire : Histoire de la vie.**
4.25 **Série : Passions.**
4.50 **Musique.**

FRANCE 2

6.00 **Dessin animé.**
6.05 **Feuilleton : Monsieur Belvédère.**
6.30 **Télématin.** Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 **Feuilleton : Amoureusement vôtre.**
8.55 **Feuilleton : Amour, gloire et beauté.**
9.20 **Série : Happy Days.**
9.50 **Dessin animé : Les Enfants du Mundial.**
10.10 **Hanna Barbera Dingue Dong.** Scoubidou ; Les Fous du volant ; George et Jo ; Tom et Jerry Kids ; Droopy et Dripple.
11.15 **Flash d'informations.**
11.20 **Jeu : Motus.**
11.50 **Jeu : Pyramide** (et à 3.15).
12.20 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 19.20, 2.45).
12.50 **Météo** (et à 13.35).
12.55 **Loto, Journal et Bourse.**
13.40 **INC.**
13.45 **Série : Haute tension.** Frontière du crime, d'Yves Boisset, avec Nick Mancuso, Patrick Bauchau.
15.15 **Tiercé, en direct de Vincennes.**
15.25 **Série : Riptide.**
16.20 **Variétés : La Chance aux chansons.** Emission présentée par Pascal Sevran. Les meilleurs moments de l'émission avec Georgette Plana. Avec Jean-Marc Thibault, Herbert Leonard, Zinzin, Sentimental Trumpet, Tony Gama, l'Orchestre Grand Turc, Ricet Barrier, Stéphane Courtot-Renoux, Valmy, un groupe folklorique de Villeneuve-sur-Lot, Jean Vallée, Georgette Lemaire, Daniel Guichard.
17.10 **Jeu : Des chiffres et des lettres.** Animé par Laurent Romejko.
17.35 **Série : Quoi de neuf docteur ?**
18.05 **Série : La Fête à la maison.**
18.30 **Série : Kung-fu, la légende continue.**
19.59 **Journal, Météo et Point route.**
20.50 **Jeu : Trésors du monde.** Animé par Patrick Chêne et Nathalie Simon. Au Portugal, dans la région de Tomar.
22.20 **Cinéma : Le Gagnant.** □ Film français de Christian Gion (1979). Avec Odile Michel, Philippe Ruggieri, Henri Guybert.
23.50 **Journal et Météo.**
0.15 **Feuilleton : Heimat.**
1.15 **Jeu : Fort Boyard** (rediff.).
3.40 **Dessin animé** (et à 5.00).
3.45 **24 heures d'info.**
4.05 **Série : L'Amour en héritage.**
5.05 **Série : Miss Manager et ses footballeurs.**

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Bonjour les petits loups.** La Couronne magique ; Boumbo ; Les Aventures de Tintin : l'Affaire Tournesol.
7.50 **Les Minikeums.** Babar ; Casper ; Denver ; Tom Sawyer ; Jeu : Génies en herbe.
10.10 **Magazine : Emplois du temps.** Présenté par Evelyne Thomas. Artisans, quel avenir ?
10.45 **Continentales d'été.** Présenté par Nicolas Don. Série : The Twilight Zone (La Quatrième Dimension, v.o.) ; A 11.10, Batman ; A 11.35, Les meilleurs moments des émissions en italien, espagnol et portugais de l'année.
11.40 **La Cuisine des mousquetaires.** Paleron de bœuf à la bière ; Beignets de crevettes à la bière.
11.58 **Flash d'informations.**
12.03 **Magazine : Estivales.** La Camargue.
12.45 **Journal.**
13.00 **Série : Bizarre, bizarre.**
13.30 **Série : Fruits et légumes.**
14.00 **Documentaire animalier.**
14.50 **Feuilleton : La Grande Vallée.**
15.40 **Série : La croisière s'amuse.**
16.30 **Magazine : 40° à l'ombre.** Présenté par Sylvain Augier, en direct de Bandol (Var). Invités : Jeanne Mas, Santiago.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.** Animé par Julien Lepers.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Les Simpson.**
20.35 **Tout le sport.**
20.45 **Keno.**
20.50 **Cinéma : Queimada.** ■ Film italien de Gillo Pontecorvo (1969). Avec Marlon Brando, Evaristo Marquez, Renato Salvatori.
22.45 **Journal et Météo.**
23.15 **Théâtre : La Trilogie marseillaise.** *Marius, Fanny, César,* pièces de Marcel Pagnol, adaptation et mise en scène de Jean-Luc Tardieu, avec Jean-Pierre Darras, Laura Favali, Fabrice Roux. *Les trois pièces de Pagnol réduites à une seule.*
0.35 **Série : Capitaine Furillo.**
1.25 **Musique : Cadran lunaire.** *Sonate pour alto et piano,* de Glinka, par Christian Ivaldi, piano, Gérard Caussé, alto (15 min).

CANAL +

En clair jusqu'à 7.24

6.59 **Pin-up** (et à 7.23, 12.29, 0.04).
7.00 **CBS Evening News.**
7.24 **La Coccinelle de Gotlib.**
7.25 **Canaille peluche.** Crypte Show ; Albert, le cinquième mousquetaire ; Léa et Gaspard.
8.15 **Surprises** (et à 8.45, 15.25).
8.25 **Animaniacs.**
9.00 **Documentaire : Mike Tyson, un champion de boxe KO.** De Barbara Kopple.
10.30 **Court métrage : Las Raices de la salsa.**
10.50 **Cinéma : Coyote.** □ Film franco-canadien de Richard Ciupka (1992). Avec Mitsou, Patrick Labbé, Thierry Magnier. *Suite d'inepties avec argot québécois.*

En clair jusqu'à 13.30

12.30 **Flash d'informations.**
12.35 **▶ Documentaire : L'Histoire secrète des épouses soviétiques.** De Catherine Bailey.
13.30 **Cinéma : Neige sur Beverly Hills.** □ Film américain de Marek Kanievska (1987). Avec Andrew McCarthy, Jami Gertz, Robert Downey Jr. *Une fille et deux garçons ; l'un se drogue.*
15.00 **Le journal du cinéma du mercredi** (rediff.).
15.45 **Cinéma : L'embrouille est dans le sac.** □ Film américain de John Landis (1990). Avec Sylvester Stallone, Ornella Muti, Don Ameche. *Stallone dans un rôle tenu par de Funès...*
17.30 **Surprises** (et à 1.20).
17.40 **Canaille peluche.** Orson et Olivia ; X-Men.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Court métrage : Zoo Cup.**
18.33 **Animaniacs.**
18.59 **La Coccinelle de Gotlib.**
19.00 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Meilleurs moments.
19.50 **Flash d'informations.**
20.00 **Magazine : C'est pas le 20 heures.** Présenté par Moustic.
20.35 **Cinéma : Je m'appelle Victor.** ■ Film français de Guy Jacques (1993). Avec Claudio Bucella, Jeanne Moreau, Micheline Presle.
22.10 **Flash d'informations.**
22.20 **Cinéma : La Main sur le berceau.** ■ Film américain de Curtis Hanson (1991). Avec Annabella Sciorra, Rebecca DeMornay, Mat McCoy (v.o.). *Thriller psychologique très efficace.*
0.05 **Le Journal du hard.**
0.10 **Cinéma : L'Esclave.** Film américain, classé X, d'Alex De Renzy (1993). Avec Sierra, Randy Spears, Brittany O'Connell. *Porno du mois.*
1.40 **Cinéma : Les histoires d'amour finissent mal en général.** □ Film français d'Anne Fontaine (1993). Avec Nora, Alain Fromager, Sami Bouajila. *Comédie mal fichue.*

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Cinéma : Le Dossier 51.** ■ ■ ■ Film français de Michel Deville (1978) (rediff.).
18.45 **Documentaire : Le Potier** (rediff.).
19.00 **Série : Assaulted Nuts.** De Ray Cameron (v.o.).
19.30 **Documentaire : Union des records socialistes soviétiques.** De Boris Kustov et Vladimir Souvorov. *Ce petit film satirique recense quelques performances totalement loufoques de la nouvelle CEI.*
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **▶ Soirée thématique : L'amour, la guerre.** Soirée conçue par Jean-Denis Bonan et Michel Cazenave.
20.41 **Documentaire : Questions de stratégie.** De Jean-Denis Bonan. *Les stratégies amoureuses aujourd'hui.*
21.15 **Documentaire : 1914... 1994.** La mère, le sang, le sexe et la mort, de Jean-Denis Bonan. Avec Henri Duplaix, Lionel Richard, Pierre Dabezies, Véronique Nahoum-Grappe. *L'image de la femme à travers les fantasmes masculins.*
22.10 **Documentaire : Les Maux de l'amour, les mots de la guerre.** De Jean-Denis Bonan. *Inventaire de quelques mots doux...*
22.30 **Téléfilm : Les Liaisons dangereuses.** De Charles Brabant, avec Jean Négroni, Claude Degliame (135 min).

M 6

7.00 **Informations : M 6 express** (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.45).
7.05 **Les Matins de Marie** (et à 8.05).
9.05 **M 6 boutique.** Télé-achat.
9.30 **Infoconsommation.**
9.35 **Musique : Boulevard des clips** (et à 10.05, 1.05, 6.05).
10.55 **Série : Campus Show.**
11.20 **Série : Lassie.**
11.55 **Série : Papa Schultz.**
12.25 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
13.25 **Téléfilm : Miss Brenda et son secrétaire.**
15.00 **Musique : Plage des clips.**
17.05 **Variétés : Multitop.**
17.30 **Série : Les deux font la loi.**
18.00 **Série : Un flic dans la Mafia.**
18.55 **Série : Pour l'amour du risque.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Roseanne.**
20.30 **Météo des plages.**
20.35 **Magazine : E = M 6** (et à 5.10). Naviguer comme une tortue, suivi de Météo 6. *Comment se dirigent les tortues de mer des Caraïbes ?*
20.50 **Téléfilm : Le Raid suicide du X-1.** De William Graham, avec James Caan, Rupert Davies. *Film de guerre. Des marins anglais veulent couler un sous-marin allemand réputé invincible.*
22.30 **Série : Les Contes de la crypte.** Dédoublement de personnalité, de Joël Silver ; A la place du mort ; Le Tatouage, de Larry Wilson. *Trois histoires angoissantes.*
0.00 **Six minutes première heure.**
0.10 **Magazine : Fréquenstar** (et à 3.20). Véronique Sanson.
2.00 **Rediffusions.** Les Enquêtes de Capital ; Airlift rodéo ; Harley Davidson ; Culture rock.

FRANCE-CULTURE

19.40 **Musique : Du jazz pour tout bagage.** L'excès. 4. Charles Mingus.
19.55 **Carnets de voyage.** Désirs d'Espagne. De Barcelone à Compostelle par le chemin de Saint-Jacques avec Cees Nooteboom, écrivain (4).
20.55 **Rencontres d'écrivains francophones à Québec.** La rectitude politique (4).
21.25 **Les Chemins de la connaissance.** Louis Massignon. Un prophète du dialogue entre Orient et Occident. 4. Histoire et géographie spirituelle (rediff.).
22.25 **Lettres de Chine.**
22.40 **Musique : Nocturne.** Du roseau dont on fait les anches.
0.05 **Du jour au lendemain.** L'été des philosophes. Avec Jacques Derrida (2) (rediff.).
0.50 **Le Coda.** Le Quatuor Nomad (4)

FRANCE-MUSIQUE

19.30 **France-Musique l'été.** Concert (donné le 3 août à Montpellier) : Concerto pour hautbois et cordes en ut mineur, de Telemann ; Concerto grosso en ré mineur, de Vivaldi ; Quintette n° 3 en ré bémol majeur, d'Ewald ; Soixante-seize trombones, de Willson ; Adagio pour cordes, de Barber ; Porgy and Bess (extraits), de Gershwin, par le Nemo Brass Quintet.
20.30 **Concert** (en direct du Royal Albert Hall de Londres) : Eugène Onéguine, opéra en trois actes d'après Pouchkine, par le Chœur du Festival de Glyndebourne, l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Andrew Davis ; sol. : Yvonne Minton, Ludmilla Filatova, mezzo-sopranos, Elena Prokina, soprano, Martin Thompson, John Fryatt, ténors, Wojciech Drabowicz, baryton, Frode Oslen, basse.
0.05 **Tapage nocturne.** Par Bruno Letort. Septet en cinq mouvements, de Corea ; A Walk Accross the Rooftops, de Nile ; The Battle of Images, de Tacuma.

Le Monde

Après une nouvelle saisie en Allemagne

Les Etats-Unis souhaitent entamer des discussions avec les autorités russes sur le trafic de plutonium

La police allemande a indiqué, mardi 16 août, qu'elle avait procédé, le 12 août en gare de Brême, à *« une nouvelle saisie de plutonium »*. La police a arrêté un Allemand de trente-quatre ans qui s'apprêtait à vendre à un journaliste une capsule contenant des traces (cinq centièmes de milligramme) de plutonium 239 mélangé à deux grammes d'autres substances anodines. Le suspect aurait affirmé pouvoir fournir 68 grammes de la même mixture, et une centaine de kilos d'uranium 238 (non fissile) sans aucun intérêt pour la fabrication d'armes.

La saisie récente, à l'aéroport de Munich, de 350 grammes de plutonium 239 pur à 87 % (*le Monde* du 16 et du 17 août) inquiète beaucoup plus les responsables politiques occidentaux. Cette substance pourrait, en effet, être employée pour fabriquer une bombe (à condition de disposer d'au moins 6 kilos), bien que, souligne un expert, les militaires utilisent plutôt du plutonium 239 pur à 90 % ou 95 %. Les Allemands affirment qu'elle provient de Russie, ce qui provoque une réaction indignée des autorités de Moscou.

Le taux de pureté et la forme du produit, de la poudre d'oxyde de plutonium, montrent que cette substance peut provenir d'une installation de retraitement à vocation militaire. Elle a été dérobée *« à un stade intermédiaire dans la fabrication des charges, entre le retraitement du combustible des réacteurs d'où est tiré le plutonium, et son façonnage sous forme de lingots métalliques employés dans les têtes nucléaires »*, indique un spécialiste en armement. Mais le taux de plutonium 239, un peu faible pour un usage militaire, pourrait indiquer également une source civile, ajoute-t-il.

Trois centres de retraitement, travaillant à la fois pour les militaires et le domaine civil, fabriquent du plutonium en ex-URSS : Tomsk-7, Tchéliabinsk-65 et Krasnoïarsk-26, tous situés en Russie. Mais les responsables russes continuent d'affirmer n'avoir eu connaissance d'aucun vol dans leurs installations à vocation militaire. Cette assurance commence, semble-t-il, à ébranler les Américains. *« Nous n'avons aucune indication qui nous permettrait de déterminer la provenance* [de ces matières] *ni les responsables de leur transport »*, a déclaré, mardi 16 août, un porte-parole du Pentagone, qui, au contraire des autorités de Bonn, s'est refusé à citer la Russie comme source probable.

Washington entend néanmoins prendre des *« contacts diplomatiques »* avec Moscou à propos de ce trafic, a cependant déclaré le porte-parole du département d'Etat Michael McCurry, précisant que ces discussions auront lieu *« au niveau technique »*, et que les Etats-Unis *« travaillent en étroite coopération »* avec les Russes pour *« améliorer »* les procédures de vérification utilisées par ces derniers.

Un responsable des services fédéraux de contre-espionnage (FSK) russe, Alexandre Mikhailov, a estimé, mardi à Moscou, que les *« tentatives faites pour accuser la Russie d'être incapable de s'assurer de la non-prolifération de ses armes, technologies et matières nucléaires, sont inspirées par des motivations politiques »*. Une opinion que semblent partager certains responsables français du nucléaire.

J.-P. D.

Incident à l'usine de retraitement de La Hague (Manche). – Un incident classé au niveau 1 sur l'échelle de gravité s'est produit jeudi 11 août dans l'usine de retraitement des déchets nucléaires de La Hague, près de Cherbourg (Manche). Selon un communiqué publié mardi 16 août par la direction de l'établissement, *« quelques litres de solution de rinçage se sont écoulés hors de l'enceinte d'un banc de prise d'échantillons »* dans l'atelier *« moyenne activité»* de plutonium de l'usine UP2-400, *« du fait d'un débit d'alimentation trop important »*. Cet incident est *« sans conséquence pour le personnel et l'environnement »*, affirme la direction.

Détectée dans les eaux thermales

Une « legionella pneumophila » responsable de la suspension provisoire des cures à Ussat-les-Bains

Identifiée mercredi 10 août à partir d'un prélèvement effectué six jours plus tôt par le laboratoire régional des eaux, la bactérie responsable de la suspension provisoire des soins et cures dans la petite station thermale d'Ussat-les-Bains (Ariège) est de la famille des *legionella pneumophila*, une espèce bactérienne responsable de la légionellose, aussi appelée « maladie des légionnaires » (1).

Le docteur Charles Hemery, médecin inspecteur de la direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS) de l'Ariège, nous a expliqué, mardi 16 août, que cette suspension était *« une mesure de prévention »* liée *« à un risque sanitaire »*, aucun des deux cent trente-huit curistes présents sur le site n'ayant été à ce jour indisposé ou malade. Dix auxiliaires de l'établissement, sur une quarantaine d'employés au total, ont été mis au chômage technique.

Considérant que *« la santé et la sécurité des personnes actuellement en soin dans l'établissement peuvent être menacées »*, l'arrêté préfectoral pris le 12 août à la demande des services sanitaires stipule que la mesure de suspension concerne *« tous les traitements réalisés avec les eaux thermales de la station* [...] *effectués en piscine, en bains individuels, par douche, en applications locales ou en ingestion »*. L'arrêté ajoute que *« le comité régional d'organisation sanitaire et sociale sera saisi dans un délai de quinze jours »* et devra se prononcer sur la mesure de suspension provisoire *« dans un délai de quarante-cinq jours au vu des observations formulées par l'établissement »*.

Reste à déterminer les causes de la contamination des eaux. L'hypothèse la plus plausible est celle d'une infection survenue lors de la réalisation de travaux de forage, en février dernier. Une pompe de forage enfouie à 6 mètres sous terre, qui produisait *« une eau de surface fragile, susceptible d'être contaminée – ce fut d'ailleurs le cas en 1991 – par des matières fécales »*, précise le docteur Hemery, avait alors été remplacée par une nouvelle pompe, située cette fois à 45 mètres sous le niveau du sol. *« La réparation et la désinfection des installations sont déjà terminées »*, a assuré pour sa part Marie-Thérèse Grignon, la directrice de l'établissement thermal, où séjournent chaque année environ 2 800 curistes.

L. F.

(1) La légionellose est une maladie infectieuse dont la première épidémie fut observée en juillet 1976 parmi des anciens combattants réunis à Philadelphie (Etats-Unis). Après une période d'incubation de deux à dix jours, elle débute brutalement, simule la grippe à forme pulmonaire, évolue rapidement et s'accompagne parfois de manifestations neurologiques, digestives ou rénales. Elle est mortelle dans 16 % des cas. Le bacille Gram responsable de la légionellose est sensible à quelques antibiotiques, dont l'érythromycine.

A l'issue d'un scrutin calme

L'opposition srilankaise de gauche en tête aux élections législatives

COLOMBO

de notre envoyé spécial

L'opposition sri-lankaise semblait, mercredi 17 août au matin, en passe de remporter les élections législatives de la veille, mettant ainsi un terme à dix-sept ans de domination absolue du Parti national uni (UNP, libéral) (*le Monde* du 17 août). Alors que les résultats d'un peu plus de la moitié des circonscriptions étaient connus, l'Alliance du peuple (gauche modérée, dont le pilier est le Parti de la liberté – SLFP – de l'ex-premier ministre, Mme Bandaranaïke), remportait 67 sièges, contre 58 à l'UNP. L'opposition, que conduit Chandrika Kumaranatunga, disposait également d'un pourcentage de voix supérieur à son rival dans de nombreux autres districts où le dépouillement était encore incomplet.

L'état d'urgence et un couvre-feu de trente-trois heures ont été imposés mardi après la fermeture des bureaux de vote, afin de prévenir toute violence post-électorale. Le scrutin a eu lieu dans le calme et la participation a été élevée : près de 80 %.

En une forme de cohabitation, ici inédite, le président Wijetunga devra, sans doute, nommer Mme Kumaranatunga comme chef du prochain gouvernement. Elle serait ainsi le troisième membre de la famille Bandaranaïke à exercer ces fonctions, après son père Solomon (1956-1959) et sa mère Sirima (1960-1965 et 1970-1977). Mais « Chandrika » craint que l'actuel pouvoir n'accepte pas de bon cœur sa défaite.

Le choix du premier ministre

Chef des armées, le président a la haute main sur la police et la machine gouvernementale, ce qui lui permet en théorie de se livrer à des manipulations. La Constitution exige simplement de lui qu'il choisisse comme premier ministre la personne qui, *« selon lui, est mieux placée pour recueillir la confiance du Parlement »*, formule qui laisse le champ à interprétation. Il pourrait ainsi appeler « Chandrika » à devenir premier ministre tout en gardant des portefeuilles importants comme la défense ou les finances, ou en nommant d'autres ministres de son choix.

Si la majorité de l'Alliance du peuple devait être faible, le président serait bien placé pour « convaincre » – moyennant finance – quelques opposants de rejoindre l'UNP, pratique courante au Sri-Lanka.

BRUNO PHILIP

Une manifestation de solidarité aux organismes caritatifs

Visite au Rwanda du président de la conférence des évêques de France

Mgr Joseph Duval, archevêque de Rouen et président de la conférence des évêques de France, et Mgr Jacques David, évêque de La Rochelle et président du Conseil national de solidarité de l'Eglise de France, devaient se rendre mercredi 17 août au Rwanda, jusqu'au 23. Après une étape à Bujumbura (Burundi), leur voyage prévoit des rencontres avec les évêques de Gikongoro et Cyangugu, avec le général Lafourcade et les responsables de l'opération « Turquoise », des visites dans les camps de réfugiés de Bukavu et de Goma, enfin des entretiens politiques à Kigali et Butare.

Les deux représentants de l'épiscopat français entendent ainsi manifester leur solidarité aux organismes caritatifs et à une Eglise très éprouvée par les événements récents. Une centaine de prêtres, rwandais et étrangers, ont été tués dans un clergé diocésain qui comptait 621 prêtres avant avril. Trois évêques (sur dix) ont également été assassinés le 3 juin dernier (*le Monde* du 10 juin). Enfin, les congrégations religieuses ont été décimées.

La visite des deux responsables de l'épiscopat français intervient au moment où le rôle de l'Eglise catholique du Rwanda et sa partialité politique d'hier en faveur du régime hutu sont de plus en plus contestés. En effet, après avoir été longtemps liée aux élites tutsies du pays, l'Eglise – notamment les missionnaires belges – avait été l'un des acteurs de la « révolution sociale » de 1959, au service des Hutus opprimés.

Après le coup d'Etat de Juvénal Habyarimana en 1973, elle avait entretenu des rapports privilégiés avec le Mouvement révolutionnaire national pour la démocratie et le développement (MRND) l'ex-parti unique au pouvoir. Mgr Vincent Nsemgiyumva, archevêque de Kigali, assassiné le 3 juin dernier, a été membre de son comité central, dont il ne démissionna qu'en 1990 sous la pression du Vatican. Une autre partie de l'Eglise, notamment sous la pression de Mgr Thaddée Nsembiyumva, lui aussi assassiné, déplorait ces compromissions et, le silence de l'Eglise devant les discriminations anti-tutsis ; elle réclamait des négociations entre le gouvernement et le Front patriotique rwandais, et l'instauration d'un réel multipartisme.

De retour d'une mission récente au Rwanda, un responsable du Conseil œcuménique des Eglises vient encore d'affirmer à Genève, selon l'agence APIC, que *« l'Eglise a commis l'erreur de soutenir un régime qui avait institutionnalisé la discrimination ethnique »* et qu'elle doit aujourd'hui rendre des comptes.

H. T.

Les championnats du monde cyclistes sur piste

Chris Boardman à la poursuite de l'heure

Cinq semaines après avoir porté le maillot jaune dans le Tour de France, Chris Boardman a retrouvé la piste avec succès, mardi 16 août, à Palerme (Sicile). Le Britannique est devenu champion du monde de poursuite. Déjà champion olympique à Barcelone en 1992, troisième lors des championnats du monde de Hamar (Norvège) en 1993, il a cette fois devancé de plus de onze secondes le Français Francis Moreau, son coéquipier dans la formation GAN, parcourant les quatre kilomètres en 4 min 27 s 742 à la moyenne de 53,783 km/h.

Ancien détenteur du record de l'heure en 52 km 270 (de juillet 1993 à avril 1994), routard, spécialiste des contre-la-montre, aujourd'hui champion du monde de poursuite, à vingt-six ans, Chris Boardman est l'un des coureurs les plus complets, désormais reconnu pour ses énormes capacités athlétiques. En janvier 1995, il devrait faire une nouvelle tentative contre le record de l'heure actuellement détenu par l'Ecossais Graeme Obree.

L'ESSENTIEL

INTERNATIONAL

Rwanda : éviter l'exode massif

Les organisations humanitaires, l'ONU et les nouvelles autorités de Kigali tentent d'éviter un exode massif des réfugiés rwandais vers le Zaïre, à six jours du retrait du sud-ouest du pays des troupes francaises engagées dans l'opération « Turquoise » *(page 4)*.

Ex-Yougoslavie : opposition serbe au déploiement d'observateurs

Alors que les Serbes de Bosnie s'obstinent, en dépit des pressions, à rejeter le plan de paix international, le coprésident de la conférence de paix sur l'ex-Yougoslavie, Thorvald Stoltenberg, a appelé mardi 16 août la mini-fédération yougoslave (Serbie et Monténégro) à accepter le déploiement d'observateurs internationaux aux frontières avec la Bosnie *(page 7)*.

CULTURE

La plainte de Myung Whun Chung contre l'Opéra de Paris

L'Australienne Simone Young et le Coréen Myung Whun Chung se sont tous deux présentés, mardi 16 août, à l'Opéra-Bastille. Myung Whun Chung, qui était accompagné d'un huissier, a pu alors faire constater que la direction de l'Opéra de Paris avait rompu le contrat qu'il avait avec l'établissement public *(page 14)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

DEMAIN

Le Monde des livres

Le dernier roman de Juan Carlos Onetti, mort ce printemps à Madrid, marque l'accomplissement d'une quête douloureuse. Joani Hocquenghem propose un « morceau » de son Mexique. Et puis un précurseur de Ionesco : le Roumain Ion Luca Caragiale.

Le numéro du « Monde » daté mercredi 17 août 1994 a été tiré à 445 059 exemplaires

Mort du compositeur Raymond Gallois Montbrun

Le violoniste et compositeur français Raymond Gallois Montbrun est mort, le 13 août, à Paris. Il était âgé de soixante-quinze ans.

Membre de l'Académie des beaux-arts de l'Institut de France, Raymond Gallois Montbrun a été directeur du Conservatoire national supérieur de musique de Paris de 1962 à 1983.

Cet homme discret au savoir encyclopédique, respectueux de ses interlocuteurs, y était apprécié des élèves et des professeurs, ce qui n'empêcha pas Maurice Fleuret, directeur de la musique au ministère de la culture, de le licencier d'une façon brutale et controversée en 1983, à quelques semaines de l'âge de la retraite.

Premier prix de violon

Sous sa direction, le Conservatoire s'était pourtant ouvert aux échanges internationaux, et un troisième cycle de perfectionnement avait été créé.

Né le 15 août 1918 à Saigon, Raymond Gallois Montbrun était titulaire de cinq premiers prix du Conservatoire, dont celui de violon obtenu en 1934. Dix ans plus tard, il remporte le premier grand prix de Rome de composition. Chargé de cours de violon, d'harmonie et de composition à l'Institut français de Tokyo en 1952 et 1953, il est, de 1957 à 1962, directeur de l'Ecole nationale de musique et d'art dramatique de Versailles.

L'enseignement et la composition ne lui firent jamais abandonner son violon. Au concert et au disque, Raymond Gallois Montbrun faisait équipe avec le pianiste Jean Hubeau, l'altiste Colette Lequien et le violoncelliste André Navarra. Il participa avec eux à l'enregistrement de l'intégrale de la musique de chambre de Gabriel Fauré pour Erato.

Comme compositeur, il laisse des œuvres néoclassiques, dont un splendide *Concerto pour violon et orchestre* qui est parfois joué en public. Ses obsèques religieuses se dérouleront vendredi 19 août, à 10 h 30, en l'église Saint-Augustin, à Paris.

A. Lo.

EN BREF

JUSTICE : l'audience sur la saisie des meubles de Bernard Tapie par le Crédit lyonnais est renvoyée au 7 octobre. – L'audience qui devait être consacrée, mardi 16 août, à la demande de restitution de ses meubles par Bernard Tapie, a été renvoyée au 7 octobre. Les meubles avaient été enlevés le 28 juillet, sur saisie du Crédit lyonnais. Cette procédure prend place dans le conflit opposant depuis trois mois le député des Bouches-du-Rhône à sa banque. Cette dernière avait dénoncé, le 17 mai, l'accord conclu deux mois auparavant et prévoyant le rééchelonnement des dettes des sociétés de M. Tapie, d'un montant total de 1,2 milliard de francs, garanties sur ses biens personnels (*le Monde* du 4 août).

FAIT DIVERS : un libraire assassiné à Soisy-sur-Seine. – Marcel Pierre, un libraire de cinquante-cinq ans, a été tué d'un coup de feu mardi 16 août à Soisy-sur-Seine (Essonne). Dans la soirée, deux hommes cagoulés et armés ont fait irruption dans la librairie du centre commercial des Meillotes, route de la forêt de Sénart, à Soisy-sur-Seine. Seule la femme du libraire était présente à cet instant. M. Pierre est alors arrivé et a surpris les ravisseurs, qui ont tiré un coup de fusil. Ceux-ci sont vraisemblablement repartis à bord d'une 205 GTI, volée. Les éléments de l'enquête rassemblés mercredi 17 au matin par le SRPJ de Versailles n'avaient toujours pas permis d'identifier les assassins. M. Pierre avait été agressé ou cambriolé dix-neuf fois auparavant.

CAVALE : l'un des trois évadés de la maison d'arrêt d'Albi a été arrêté à Castres. – L'un des trois détenus qui s'étaient évadés le 31 juillet de la maison d'arrêt d'Albi (Tarn) a été arrêté à Castres, dans la nuit du 15 au 16 août, au cours d'une opération de contrôle dans le centre-ville. L'homme s'était évadé par les toits, avec deux compagnons de cellule, après avoir enfermé deux gardiens (*le Monde* du 2 août).

TERRORISME : un ancien proche d'Action directe arrêté à Toulouse. – Un ancien militant d'extrême gauche de nationalité allemande, proche du groupe terroriste Action directe, a été arrêté, lundi 15 août à Toulouse, à bord d'une voiture volée. Tentant de s'enfuir en fonçant sur eux, Karl Gudehus a blessé deux policiers qui ont pu, néanmoins, l'interpeller. L'homme qui séjournait à Bolquère (Pyrénées-Orientales) aurait cessé toute activité militante.

ELECTION PRÉSIDENTIELLE : un Français sur deux ferait confiance à M. Balladur. – Selon un sondage de l'institut CSA, publié mercredi 17 août par *le Parisien*, 50 % des Français feraient confiance à Edouard Balladur comme président de la République. Le premier ministre, qui perd un point par rapport au mois de juillet, devance Jacques Delors (47 %), Raymond Barre (35 %) et Jacques Chirac (34 %). Ce sondage a été réalisé les 10 et 11 août auprès de 802deux personnes.